

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCE
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL
AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT AND
TRAINING FOR HUMAN AND SOCIAL
SCIENCES

FACULTY OF ARTS, SOCIAL AND
HUMAN SCIENCES

DEPARTMENT OF GEOGRAPHY

**ACCES DES REFUGIES ET AUTOCHTONES AUX SERVICES
SOCIAUX DE BASE DANS LA LOCALITE DE ZAMAY
(DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA- CAMEROUN)**

Mémoire présenté pour l'évaluation partielle en vue de l'obtention du Diplôme
de Master en Géographie

SPECIALITE : Marginalité, Stratégie de Développement et Mondialisation

Option : Géopolitique et Développement

Par

HAWADAK AZAK AZAK Bernard

Matricule : 16B842

Licencié en géographie



Sous la direction de
Dr BOUBA Dieudonné
Chargé de cours

Année académique 2023 - 2024

DEDICACE

A

Ma mère Deved Sophiatou Marthe pour son sacrifice, ses conseils et prières pour mes études.
Que ce travail te soit un confort.

REMERCIEMENTS

L'aboutissement de ce présent travail est le résultat d'une combinaison de forces de nombreuses personnes qui méritent d'être précisées.

Nos remerciements vont à l'endroit de notre encadreur Dr BOUBA Dieudonné qui, malgré ses multiples occupations, a accepté de conduire nos premiers pas dans ce travail en sa haute qualité de directeur de ce mémoire, mais aussi et surtout son soutien indéfectible. Merci pour vos orientations, rigueurs, encouragements, suggestions, conseils dont vous avez toujours fait preuve à apporter des réponses à nos préoccupations.

Ensuite, nous remercions tous les enseignants du département de la géographie de l'Université de Yaoundé 1, qu'ils trouvent le fruit de leurs efforts les plus qualifiés dans ce travail. Nous pouvons aux professeurs ; **Moïse MOUPOU, MEDIEBOU CHINDI, NGOUFOU Roger, TCHINDJANG Mesmin, YOUTA HAPPI Joseph, NKWEMO Clément, TCHAWA Paul, OJUKU TIAFACK, Jean GUY DZANA, AMOUGOU, ABOSSOLO ; aux docteurs NDI ROLAND Akoh, BAMBOYE Gilbert, NDAM ILIASSOU, TENDE, TATA** et bien d'autres.

J'exprime ma gratitude à Monsieur **KALDADAK Pierre DG Compost et GUIMBAI GATAMA, ALAIN, ABOUBAKAR MOUSSA**, pour leur participation financière.

A toutes celles et ceux qui ont permis une réalisation harmonieuse de ce travail, en m'accordant un accès dans le centre de recherche et documentation dans le département du Mayo-Tsanaga, ainsi que les entretiens auprès des institutions, au bureau du HCR de Maroua et de Yaoundé (une pensée particulière à l'endroit de M. Klebert, Mm Helen Ngoh) auprès des personnes ressources l'OIM et d'intervenants humanitaires de terrains partenaires du HCR(PAM, Plan International) , aux responsables respectifs des communautés des réfugiés et autochtones de la localité de Zamay, a toutes les personnes et autorités administratives et Traditionnelles du Mayo-Tsanaga notamment M. le préfet et Sous-préfet impliquées pendant nos enquêtes de terrain, mon infinie gratitude pour leur nécessaire concours ;

De même nous tenons à remercier tous les membres de notre famille notamment : Kola Jean et son épouse GATSAYE NAOMIE, MATAKON YAYA, NTSOHOGUA THOMA, OUSMAN MAHAMA, ALI HAHAD, MANMBI FRANCOIS, YAYA SAMUEL, DAWA KAKI ALPHONSE, LTIMEDJE SILAS, WASSA JACOB, YAOKE FRANCOIS,

MANDJAWEL ALBERT, HELAGUI PIERRE, AMADOU JEAN WAPI, VAIDAM REBECA, ZOUBAIDATOU CHZARIFA pour leur appui morale, matérielle et financière.

Je témoigne mon amitié à mes camarades de promotion, mes aînés académiques : MOUAMOUNI SABANGNA LOPEZ, MBAIANODJI VALERY, ADENGOYO CEDRIC, AMOUGOU Judith virginie.

A mes amies ZADIYE MADELEINE, SOGOMA BENJAMEN, KALTOUMI ANNA, IBRAHIM AMINOU, DIKIYA ROSE, GUELE 4 MILLA ELI, FOUTE SIMON GUEDJEO, OUMATE DAVID FOUTE SIMON , GADJEO CALEB, BALDENA MAHI, BIG FREDERICK LALAO, TSONGOLA ESAIE, pour leur indéfectible soutien

Une pensée émue à mes proches et singulièrement AISATOU GUELLE, ZEME, AMAYA ALHADJI pour leurs infaillibles encouragements

RESUME

Le sujet de notre étude porte sur l'accès des réfugiés et des autochtones aux services sociaux de base n'est pas équilibré dans la zone où ils résident. Ce travail, mené dans la localité de Zamay, département du Mayo-Tsanaga dans l'Extrême-Nord du Cameroun, vise à évaluer le niveau d'accès aux services sociaux de base entre ces deux communautés. Pour atteindre cet objectif, nous avons utilisé une méthodologie fondée sur une approche hypothético-déductive, incluant la recherche documentaire, des enquêtes, des entretiens, des questionnaires, des observations directes, l'analyse d'images satellitaires et photographiques, ainsi qu'une matrice d'impact. La collecte des données socio-économiques s'est effectuée via la plateforme Kobotoolbox et leur déploiement vers l'application Kobocollect. Pour obtenir des informations sur l'accès aux services sociaux de base des réfugiés et des autochtones à Zamay, nous avons utilisé un échantillonnage du modèle de Nwana composé de 214 réfugiés et de 892 autres personnes ressources. Les résultats sur le terrain indiquent que les services disponibles comprennent l'éducation, l'eau potable et le logement. Les services qui sont peu disponibles comprennent la santé, l'électricité, l'hygiène et l'assainissement. Les services pour lesquels l'accès est assuré sont l'eau potable (62%), l'éducation (56%) et la sécurité (52%). En revanche, l'accès n'est pas assuré pour la santé (60%), l'hygiène et l'assainissement (78%), le logement (80%) et l'électricité (70%). Les disparités d'accès à ces services entre les réfugiés et les autochtones sont significatives. Les impacts de l'inégalité d'accès pour ces deux communautés sont aussi bien négatifs (57,14%) que positifs (42,7%). Des perspectives ont été envisagées pour améliorer l'accès libre et équitable de ces deux populations aux services sociaux de base dans cette localité.

Mots clés : Zamay, accès, réfugiés et autochtones, services sociaux de base.

ABSTACT

The subject of our study concerns the access of refugees and indigenous people to basic social services is not balanced in the area where they reside. This work, conducted in the locality of Zama, Mayo-Tsanaga department in the Far North region of Cameroon, aims to assess the level of access to basic social services between these two communities. To achieve this objective, we employed a methodology based on a hypothetico-deductive approach, including documentary research, surveys, interviews, questionnaires, direct observations, analysis of satellite and photographic images, and an impact matrix. Socio-economic data collection was carried out using the Kobotoolbox platform and deployed through the Kobocollect application. To gather information on access to basic social services for refugees and indigenous people in Zama, our study utilized a sample from Nwana's model, comprising 214 refugees and 892 additional key informants. Field results indicate that available services include education, clean water, and housing. Services that are less available include healthcare, electricity, hygiene, and sanitation. Services with assured access are clean water (62%), education (56%), and security (52%). Conversely, access is not assured for healthcare (60%), hygiene and sanitation (78%), housing (80%), and electricity (70%). Disparities in access to these services between refugees and indigenous people are significant. The impacts of unequal access for these two communities are both negative (57.14%) and positive (42.7%). Perspectives have been considered to improve free and equitable access to basic social services for both populations in this locality.

Keywords: Zama, access, refugees and indigenous people, basic social services.

SOMMAIRE

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
RESUME.....	iv
ABSTACT	v
SOMMAIRE	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES PLANCHES ET PHOTOS.....	ix
SIGLES ET ABREVIATIONS	x
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L’ETUDE	3
II. DELIMITATION	6
III. PROBLEMATIQUE	8
IV. QUESTIONS DE RECHERCHE	9
V. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	9
VI. HYPOTHESE DE RECHERCHE	10
VII. CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE	10
2. Cadre théorique.....	15
VIII. REVUE DE LA LITTERATURE.	20
IX. INTERET DU SUJET.....	27
X. METHODOLOGIE.....	27
XI. LIMITES ET DIFFICULTES DE RECHERCHE	39
CHAPITRE I : ETAT DES LIEUX DES SERVICES SOCIAUX DE BASE DANS LA LOCALITE DE ZAMAY	42
CHAPITRE II : LE NIVEAU D’ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ENTRE LES REFUGIES ET AUTOCHTONES	74
CHAPITRE III : IMPACT D’INEGALITE D’ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ENTRE REFUGIES ET AUTOCHTONES.	102
CHAPITRE IV : PERSPECTIVES EN VUE DE L’OPTIMISATION DE L’ACCES EQUITABLE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ENTRE REFUGIES ET AUTOCHTONES DANS LA LOCALITE DE ZAMAY.....	115
CONCLUSION GENERALE.....	126
BIBLIOGRAPHIE	132

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: TAILLE DE L'ECHANTILLONNAGE DE POPULATION.....	34
TABLEAU 2: GRILLE D'EVALUATION DES IMPACTS D'INEGALITES D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	37
TABLEAU 3: PARAMETRE DE CARACTERISATION DES IMPACTS D'INEGALITE D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	37
TABLEAU 4: EVALUATION DU NIVEAU DE CREDIBILITE	38
TABLEAU 5: TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA RECHERCHE	41
TABLEAU 6: TYPES DES SOLS A ZAMAY	47
TABLEAU 7: TYPES DE VEGETATION A ZAMAY	48
TABLEAU 8: INDICE DE VEGETATION DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO	50
TABLEAU 9: LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES A ZAMAY	60
TABLEAU 10: NIVEAU DE SERVICE DETERMINANT POUR L'ACCES A L'EAU POTABLE.....	86
TABLEAU 11: DIFFERENTES MALADIES QUI AFFECTENT LA POPULATION A ZAMAY	104
TABLEAU 12: LES TYPES DE MALADIES HYDRIQUES	106
TABLEAU 13: SITUATION DE L'INSECURITE DES POPULATIONS A ZAMAY	111
TABLEAU 14: EVALUATION DES IMPACTS D'INEGALITES D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE DANS LA LOCALITE DE ZAMAY	113
TABLEAU 15: MESURES D'OPTIMISATION	128
TABLEAU 16: MESURES D'ATTENUATION	130
TABLEAU 17: LOIS, DECRET EN MATIERE D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE AU CAMEROUN	143

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1:LOCALISATION DE ZAMAY	8
FIGURE 2: OPERATIONNALISATION DU CONCEPT D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE.....	13
FIGURE 3: OPERATIONNALISATION DU CONCEPT REFUGIES ET AUTOCHTONES..	15
FIGURE 4:LES COMPOSANTES D'UNE APPROCHE HYPOTHETICO-DEDUCTIVE.....	29
FIGURE 5: DIAGRAMME OMBROTHERMIQUE DE LA STATION DE ZAMAY.....	43
FIGURE 6: PRECIPITATION MOYENNE ANNUELLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO EN 2020.....	44
FIGURE 7: CARTE DU RELIEF DE COMMUNE DE MOKOLO	46
FIGURE 8: INDICE DE VEGETATION DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO EN 2024.....	49
FIGURE 9: HYDROGRAPHIE DE LA ZONE DE ZAMAY DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO	53
FIGURE 10: LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE ZAMAY	61
FIGURE 11: VUE AERIENNE DU SITE 4 DES DEPLACES DE ZAMAY	67
FIGURE 12: BILAN DES SERVICES SOCIAUX DE BASE A ZAMAY.....	71
FIGURE 13 : NIVEAU D'ACCES A L'EDUCATION DANS LA LOCALITE DE ZAMAY.....	75
FIGURE 14: NIVEAU D'ETUDE DE LA POPULATION A ZAMAY	76
FIGURE 15: REPARTITIONS DES MENAGES ENQUETES SELON LE NIVEAU D'ACCES AUX SOINS SANITAIRES A ZAMAY	79
FIGURE 16: MODE D'ACCES AUX SOINS SANITAIRES ENTRE LES REFUGIES ET AUTOCHTONES.....	81
FIGURE 17: INDICE D'EAU PAR DIFFERENCE NORMALISE L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO.....	84
FIGURE 18: INDICE D'EAU PAR DIFFERENCE NORMALISE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO	85
FIGURE 19: DIFFERENTS MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU A ZAMAY	87
FIGURE 20: PROPORTION DU NIVEAU D'ACCES EN EAU DES REFUGIES ET AUTOCHTONES A ZAMAY	88
FIGURE 21 : TYPES DES LATRINES UTILISEES PAR LES MENAGES A ZAMAY	90
FIGURE 22: MODES D'EVACUATION DES DECHETS MENAGERS A ZAMAY.....	91
FIGURE 23: NIVEAU D'ACCES AU LOGEMENT A ZAMAY	92
FIGURE 24 : VUE AERIENNE DE LOCALISATION DE CAMPS DES REFUGIES A ZAMAY.	94
FIGURE 25: PROPORTION DE TYPES D'ACCES A L'ENERGIE A ZAMAY.....	96
FIGURE 26: PROPORTION DU NIVEAU D'ACCES A LA SECURITE DE LA POPULATION A ZAMAY	98
FIGURE 27:TYPES DES MALADIES RENCONTREES DANS LE LOGEMENT DES POPULATIONS A ZAMAY	108

LISTE DES PLANCHES

PLANCHE 1: QUELQUES ESSENCES TYPES DE VEGETATION	51
PLANCHE 2: TYPES DES CULTURES A ZAMAY	56
PLANCHE 3 : TYPES D'ELEVAGES PRATIQUEES A ZAMAY	58
PLANCHE 4: LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DE LA LOCALITE DE ZAMAY	62
PLANCHE 5: L'INFRASTRUCTURE SANITAIRE A ZAMAY	64
PLANCHE 6 : LES INFRASTRUCTURES EN EAUX	65
PLANCHE 7: TYPES DES LATRINES A ZAMAY	66
PLANCHE 8: TYPES DE LOGEMENT A ZAMAY	68
PLANCHE 9: DIFFERENTS SOURCES D'ENERGIE	69
PLANCHE 10: L'ETAT DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS A ZAMAY	78
PLANCHE 11: SITUATION D'ACCES AUX SOINS A ZAMAY	82
PLANCHE 12: SITUATION D'ACCES A L'EAU DES POPULATIONS	89
PLANCHE 13: TYPES DE LOGEMENT A ZAMAY	93
PLANCHE 14: LES DIFFERENTES SOURCES D'ENERGIES A ZAMAY	97
PLANCHE 15: ETAT CRIARD DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES A ZAMAY	103
PLANCHE 16: LES PATIENTS DANS LE CENTRE DE SANTE	105
PLANCHE 17: EFFONDREMENT DE L'HABITAT DES POPULATIONS A ZAMAY	109
PLANCHE 18: LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES A RISQUE A ZAMAY	110

LISTE DES PHOTOS

PHOTO 1: COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE ZAMAY	70
---	----

SIGLES ET ABREVIATIONS

AER : Agence d'Electrification Rurale, Chargée de la Promotion de l'Electrification Rurale
ARSEL : L'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité
ANAFOR : L'Agence National d'Appui au Développement Forestier
ATMS : Agent Technique Médicaux Sanitaire
CAED : Centre d'Accueil pour l'Enfants en Détresse
CAPP : Centre d'Approvisionnement Pharmaceutique Provinciaux
CAMWATER : Cameroon Water Utilies Coorporation
CEDEF : Convention sur l'Elimination de Toutes Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes
CIN : Conférence International sur la Nutrition
CNPS : Caisse National de la Prévoyance Sociale
CONANC : Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition du Cameroun
CONAC : Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition Infantile et de Maternelle
CSPC : Centre de Santé Privée Catholique
CSI : Centre de Santé Intégrés
DCIS : Direction de la Coopération International de Sécurité
DGSN : Délégation (Direction où délégation \$ Générale à la Sécurité National
DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
EDC : Electricity Developpment Coorporation
ENSPT : L'Ecole Nationale des Postes et Télécommunication
ENEO : Energy of Cameroon
EP : Ecole publique
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GBPS : Government Bilingual Primary School
HCR : Haute Commissariat des Nations Unis pour le Refugiés
IMC :International Medical Corps
LWF : Luthergn World Fedration
MAETURE : Mission d'Aménagement et d'Equipement des Terrains Urbains et Ruraux
MINSEC : Ministère des Enseignements Secondaires
MINEFOP : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINTOUL : Ministère du Tourisme et des Loisirs

MINEDUB : Ministère de l'Education de Base

MINTESS : Ministère du Travail et de la sécurité Sociales

MINEE : Ministère de l'Eau et de l'Energie

MINSEP : Ministère des Sports et de l'Education Physique

MINDCAF : Ministère des Domaines du Cadastre et des Affaires Foncières

MINHDU : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain

MINAS : Ministère des Affaires Sociales

MINEPDEP : Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable

MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Durable

MINFI : Ministère des Finances

MINIMIDT : Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologie

MINSEP : Ministère des Sports et de l'Education "Physiques

ODD : Objectif du Développement Durable

OIT : Organisation International du Travail

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OMD : Objectif Millénaire pour le Développement

PANN : Plan d'Action National pour la Nutrition

PDS : Plan du Développement Sanitaire

PIDSC : Pacte International sur les Droits Economiques Sociaux et Culturels par le Cameroun

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PUI : Première Urgence International

SASNIM : Semaine d'Action de la Santé et de Nutrition Infantile et de Maternelle

SIC : Société Immobiliere du Cameroun

SNEC : Société Nationale des Eaux du Cameroun

SONEL : Société Nationale D'électricité du Cameroun

UIT : L'Union Internationale des Postes et Télécommunication

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

UPU : L'Union Postale Universelle

VBG : Violence Basé sur le Genre

WASH : Water, Sanitation and Hygiène (Eau, Assainissement et Hygiène)

WFP: World Food Programme

INTRODUCTION GENERALE

Depuis la dernière décennie, les migrations forcées constituent en Afrique comme dans plusieurs parties du monde, une préoccupation particulière et cela ne cesse de s'intensifier, suscitant de nombreux débats. Le bassin du lac Tchad ne fait pas face exception à cette réalité, lui qui compte environ 4,41 millions de réfugiés et 21,3 millions des déplacés internes dans le monde selon le UNHCR (2015). Ces migrations atypiques, très souvent massives et inattendues, dont les principales causes sont dans les conflits armés, les crises économiques et les changements climatiques ont entraîné une augmentation du nombre des réfugiés et de personne déplacées, guerres civiles, instabilité politique, et la dégradation de l'environnement, ont atteint entre 2011 et 2017, des proportions alarmantes, comme l'indique, le Rapport global annuel de 2015 du Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). Confrontées aux aspérités de leurs difficiles trajectoires exilaires qui exacerbent leur vulnérabilité, les personnes forcées de fuir leurs lieux de vie habituels ne sont pas pour autant les bienvenues dans certains territoires d'accueil où elles vivent souvent dans des conditions de haute précarité, ce qui complique davantage la situation des communautés hôtes souvent déjà vulnérable. Cette dynamique crée une pression supplémentaire sur les systèmes de santé, et d'éducation, l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, logement, l'électricité et la sécurité rendant l'accès aux services sociaux encore plus difficile pour les populations.

Le Cameroun, comme de nombreux autres pays africains, est confronté à des conflits importants en matière de protection et d'intégration des réfugiés et des autochtones. Les conflits armés, les persécutions et les catastrophes naturelles ont entraîné le déplacement de millions de personnes dans la région. Les réfugiés et les autochtones ont souvent besoins d'un accès égale aux services sociaux de base, tels que l'éducation, la santé, l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, le logement, l'électricité, la sécurité et bien d'autres pour survivre et se réinsérer dans leur communauté. En outre, au Cameroun le contexte est particulièrement complexe. Le pays est à la fois un pays d'accueils pour les réfugiés fuyant les conflits dans les pays voisins, comme la République Centrafricaine, le Nigeria, le Tchad, le Niger, et le Soudan, et abrite également des populations autochtones qui ont souvent été négligées par les politiques publiques. La coexistence de ces deux groupes dans des zones comme le département du Mayo-Tsanaga soulève des questions pertinentes sur l'équité et l'accès aux services sociaux de base. Dans le contexte actuel où le terrorisme prend de plus en plus de l'ampleur dans le monde, la région de l'Extrême-Nord Cameroun, où se situe le département du Mayo-Tsanaga n'échappe malheureusement pas à cette réalité, les défis sont

exacerbés par des tensions intercommunautaires et l'insuffisance des infrastructures adéquates. Les réfugiés et les autochtones se retrouvent en concurrence pour des ressources limitées, ce qui peut entraîner des conflits sociaux. Face aux multiples regains de violences notamment les tensions intercommunautaires, les attaques perpétrées par la secte islamique Boko Haram. Ces dernières qui ont vu le jour dans le Nord-Est du Nigeria en 2008 ont bouleversé la situation socio-économique dans cette région.

La localité de Zamay, située dans le département du Mayo-Tsanaga au Cameroun, est le théâtre de dynamiques sociales et économiques complexes, exacerbées par des crises humanitaires récurrentes. Avec l'afflux de réfugiés fuyant des conflits armés et des violences, cette zone a vu émerger des enjeux cruciaux concernant l'accès aux services sociaux de base pour deux groupes distincts notamment les réfugiés et les populations autochtones. Les services sociaux de base comprenant l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, le logement, l'électricité, la sécurité et bien d'autres sont essentiels pour garantir une qualité de vie acceptable et favoriser l'intégration sociale. Cependant, les réfugiés, souvent confrontés à des conditions précaires et à de multiples obstacles pour bénéficier de ces services. Parallèlement, les populations autochtones, déjà vulnérables, peuvent également ressentir l'impact de cette situation sur leur accès aux ressources essentielles.

Au-delà de ce constat, il y a lieu de mentionner que la situation à Zamay illustre ces enjeux de manière poignante. Cette localité, bien que riche en diversité culturelles, est confrontée à des défis considérables en matière d'accès aux services sociaux de base. Les réfugiés se heurtent à des obstacles administratifs et logistiques, tandis que les populations autochtones doivent naviguer dans un système souvent indifférent à leurs besoins spécifiques. C'est ainsi qu'on assiste au déplacement massif et inquiétant des réfugiés vers le Cameroun précisément dans la localité de Zamay. Plusieurs travaux ont déjà abordé la thématique de migration forcée dans la localité de Zamay notamment *le rapport d'évaluation multisectorielle rapide de la situation des déplacés forcés de Zamai* (Donald, 2018) ; *le rapport de l'évaluation rapide des besoins psychologiques des présumés ex-otages de Zamai* ; *les mouvements armés, déplacements forcés et enseignement/ apprentissage dans les établissements scolaires des pays aux abords du lac Tchad* (Ongles, 2018 ; Alhaji, 2018). Mais, en ce qui concerne l'évaluation du niveau d'accès de l'ensemble de la population dans cette localité ou des réfugiés lorsqu'ils sont déjà installés, il y a peu d'informations. C'est pourquoi, cette étude menée dans la localité de Zamay a pour objectif d'évaluer le niveau

d'accès aux services sociaux de base entre les réfugiés et autochtones en vue d'améliorer un accès équitable. Dans cette perspective, nous soulignons l'importance de cette recherche qui explore l'accès des réfugiés et des populations autochtones aux services sociaux de base dans la localité de Zamay.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

1. Contexte de l'étude

Depuis l'apparition de l'homme sur la terre, le phénomène de migration a toujours fait parler de lui. Au fil du temps, des vagues et fréquences de ces migrations ont pris une proportion plus inquiétante, au vue de la multiplicité et de l'intensification des guerres et certaines catastrophes naturelles. Au cours du XXe siècle, de nombreux pays ont connu des troubles diverses, notamment des luttes de libérations nationales, des tensions politiques, des conflits à caractère sécessionnistes, des guerres civiles ou intercommunautaires, des attaques terroristes, des persécutions religieuses... etc. Toutes ces violences étant génératrices du déplacement des réfugiés dans le sens où ils cherchent refuge dans un autre lieu pour échapper à un danger ou se mettre en sécurité.

L'Afrique subsaharienne et le Moyen –Orient sont aujourd'hui des lieux où se produisent beaucoup plus de nombreux conflits armés. L'Afrique est préoccupée de plus en plus par la multiplicité de ces conflits surtout par leurs conséquences sociales, économiques, politiques et dans les rapports avec les autres continents. En effet, et comme l'a si bien relevé le Rapport Mondial sur le déplacement interne en 2019, l'Ethiopie, la République du Congo, le Nigeria, la Somalie ont été les pays les plus touchés. Plus de 1,65 millions de personnes vivaient en situation de déplacement en Afrique subsaharienne à la suite des conflits. D'après Fabien (2012), la Côte d'Ivoire, le Rwanda, la République Démocratique du Congo, la République Centrafricaine, l'Angola, le Liberia, la Sierra Leone, le Niger, le Nigeria, le Burkina Faso, le Mali, le Tchad, le Soudan du Nord sont autant des pays où s'activent régulièrement des conflits armés ou interethniques.

Avec sa relative stabilité, le Cameroun dont le statut s'est révélé à travers l'histoire commune une destination privilégiée des demandeurs d'asile en Afrique Centrale abritait en permanence, selon les données statistiques de la Banque Mondiale de 2000, une moyenne d'environ 44 000 réfugiés venus de divers pays de la sous-région. L'inflation des crises socio-politiques en RCA dans la partie orientale camerounaise, ainsi que la crise sécuritaire due aux exactions commises par le groupe insurrectionnel et terroriste Boko-Haram et

environnementales observées dans l'ensemble des pays du Bassin du Lac Tchad, a contraint des millions de personnes à s'exiler vers le Cameroun, et d'autres, à l'intérieur de leurs territoires nationaux respectifs.

Depuis 1979, la partie septentrionale du Cameroun en général est le théâtre d'insécurité transfrontalière caractérisée ainsi par d'importants mouvements migratoires. Cette insécurité est alimentée par des troubles que connaissent ses pays voisins, à savoir la République centrafricaine, le Tchad, le Niger, le Nigeria ...etc. Cette région est victime depuis plusieurs années du phénomène migratoire causé par l'insécurité sévissant dans les pays voisins, qui s'enchaîne dans ses épisodes des guerres depuis 2008. Plusieurs populations se sont déplacées à cause de la guerre entre les rebelles soudanaises et l'armée du gouvernement à N'Djamena et le Nigeria d'où surgissent les mouvements terroristes.

Par ailleurs, il est important de relever que depuis 2015, on observe une croissance spectaculaire du nombre de réfugiés nigériens ayant traversé la zone du grand Nord pour fuir les violences perpétrées par les attaques de ce groupe armé (**Robert, 2020**). En février 2008, après des attaques de groupes rebelles contre la capitale du Tchad, N'Djamena, 14350 Tchadiens se sont réfugiés dans des communautés du grand Nord Cameroun, environ 500 d'entre eux se sont établis depuis Mai 2008 dans le camp de Langui situé dans la région du Nord. La région de l'Extrême-Nord Cameroun n'échappe pas à ces flux des réfugiés en détresses. Il apparaît comme terre d'accueil permanente des réfugiés venant des divers pays. L'insécurité générée par les attaques quasi constantes du susdit groupe terroriste, ainsi que l'instabilité socio-politique observée dans cette région a entraîné le déplacement des réfugiés. Ces déplacements qui impactent aussi fortement les communautés hôtes, ce qui va entraîner une augmentation importante des besoins humanitaires tels que : la nutrition, l'eau potable et l'assainissement, la santé, l'éducation, le logement et la sécurité etc. La situation est très alarmante pour les jeunes et les enfants, rendus plus vulnérables à cause de l'abandon scolaire et difficulté d'accès aux services sociaux.

La localité de Zamay, située dans le département du Mayo-Tsanaga, est une zone de transit importante pour les réfugiés et les migrants en provenance du Nigeria, de la République Centrafricaine et du Tchad. Cette localité est également caractérisée par une grande diversité culturelle et linguistique, avec plus de 200 groupes ethniques représentés. Cependant, cette zone est confrontée à des défis importants en matière de développement, notamment en terme d'accès aux services sociaux de base. La zone de Zamay se trouve à proximité de la frontière avec le Nigeria, une position stratégique qui a historiquement

favorisé les échanges culturelles et commerciaux. Cependant, cette proximité a exposé cette localité à des conflits transfrontaliers, notamment liées à des groupes armés et a des mouvements de population. Les populations autochtones principalement des ethnies Mafa, Peuls, kapsiki, Moundang, Toupouri, Mbororo, Kanouri, Glavda, Guizga et les Moufous, vivent de l'agriculture et de l'élevage, mais ont souvent été confrontées à l'insécurité alimentaires et aux défis économiques. A cet effet, la localité de Zamay a connu des crises humanitaires en raison de l'insurrection de la secte islamique Boko Haram qui débuté au Nigeria en 2009. Ce groupe armé a engendré une vague de violence et d'instabilité, poussant des milliers de personnes à fuir vers le Cameroun, plus précisément dans le département du Mayo-Tsanaga et en particulier dans la localité de Zamay. En effet, l'afflux massif de réfugiés dans cette localité a mis une pression considérable sur les ressources locales et les infrastructures, exacerbent des conditions déjà difficiles. Face à cette situation, le gouvernement Camerounais, avec le soutien d'organisations internationales et non gouvernementales, a mis en place des programmes d'assistance humanitaires visant à répondre aux besoins des réfugiés et à soutenir les communautés d'accueils. Cependant, ces efforts ont souvent été entravés par des défis logistiques, l'insuffisance des financements et des tensions entre les réfugiés et les populations locales.

De ce qui précède, notons que depuis 2013, la localité de Zamay a connu un afflux aussi des réfugiés. Cette localité est considérée comme l'une des destinations privilégiées du fait de la proximité avec le Nigeria. Ainsi, l'augmentation de la population liée à la présence des nouvelles venues a engendré un déséquilibre sur les services sociaux de base et a altéré le climat de la cohésion sociale entre les réfugiés et les autochtones. Les réfugiés quittent leur pays d'origine dans des états nutritionnels alarmants, dépourvus de toute ressource financière et une fois installés à Zamay, éprouvent d'énormes difficultés des besoins qui peuvent être d'ordre économique ; social (santé, éducation, eau potable, hygiène et assainissement, logement, électricité et la sécurité ... etc.). Les conditions de vie restent difficiles pour ces populations dans cette zone et l'accès aux services sociaux de base reste insuffisant, ce qui aura un impact particulier sur leur vie. C'est dans cette perspective que cette recherche trouve sa légitimité.

2. Justification

Dans la plupart des pays africains, l'intensification des conflits a occasionné le déplacement massif des populations à quitter leurs foyers pour trouver refuge dans les zones sécurisées. Au Cameroun, les crises causées par les terroristes Boko-Haram dans la région du

sahel, la guerre au Tchad, les problèmes environnementaux (la sécheresse, inondations etc.) ont conduit à une migration massive des populations. Avec l'augmentation de la population, cela a provoqué un accès limité aux services sociaux de base. Bien que ces services étant insuffisants, le flux de ces populations pour avoir l'accès à ces services devient de plus en plus difficile. C'est pourquoi dans la localité de Zamay, cette population est de plus en plus nombreuse faisant face aux difficultés d'accès limité à ces services sociaux de base (centre établissement primaires et secondaires, de santé, point d'eau potable, l'hygiène et assainissement, le logement décent, l'électrification et la sécurité, etc.), tout ceci reste insuffisant auquel s'ajoute encore le nombre croissant des autochtones dans la zone. Par ailleurs, des installations et infrastructures sont aussi insuffisantes. C'est dans ce cadre que nous justifions le choix de cette recherche, qui examine l'accès des réfugiés et des communautés autochtones aux services sociaux essentiel dans la localité de Zamay.

II. DELIMITATION

Il s'agit ici de la délimitation thématique, spatiale et temporelle auxquelles s'articule notre sujet de recherche.

1. Délimitation thématique

La question de l'accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base est un champ de recherche extrêmement vaste et complexe en Sciences humaines et sociales. Il serait donc prétentieux de notre part de pouvoir la traiter de façon exhaustive dans le cadre d'un mémoire. Notre travail de recherche s'intéresse tout singulièrement à l'analyse des instruments institutionnels et structurels qui sous-tendent l'accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base, ainsi que des enjeux et défis posés par leur encadrement en contexte camerounais en particulier dans la localité de Zamay, pris ici comme zone d'étude. Ce diagnostic opéré dans un contexte national d'insertion sociale des réfugiés et autochtones nous permet de rendre compte des failles, des limites et obstacles qui plombent leur accès aux services sociaux de base et d'ouvrir, à l'aide de l'approche systémique, des pistes de réflexions d'une stratégie concertée qui permettrait d'améliorer la situation de façon équitable, efficace et durable.

2. Délimitation temporelle.

Le cadre temporel de notre recherche se situe sur deux bornes chronologiques à savoir de 2013 à 2019. A cet effet, 2013 indique l'arrivée des flux massifs des réfugiés en raison de

l'escalade des attaques terroristes du groupe insurrectionnel islamiste Boko-Haram à l'extrême Nord Cameroun et à la frontière avec le Nigéria. Notre étude atteint la borne 2019 en ce que cette période charnière représente pour le Cameroun une étape décisive dans la gestion des réfugiés forcés venant non seulement des pays voisins (Nigeria, Tchad.), mais également des déplacés internes. Des brèches seront de temps en temps ouvertes au cours de nos développements, pour adapter notre étude à l'actualité des réfugiés dans la zone considérée. Pour commencer à cerner les contours du sujet, il importe de le délimiter dans son espace.

3. Délimitation spatiale

Zamay est une localité située dans le département du Mayo-Tsanaga, qui fait partie de la région de l'Extrême-Nord Cameroun. Cette zone est caractérisée par sa diversité ethnique et culturelles, ainsi que par des défis socio-économiques importants. A cet effet, notons que. Zamay incarne désormais le statut de village, une localité du Cameroun située sur l'axe carrossable Maroua- Mokolo, dans le département du Mayo-Tsanaga en ethnie Mafa et Peul précisément dans l'arrondissement de Mokolo, région de l'Extrême-Nord. Le zone de Zamay est l'une de localités de l'arrondissement de Mokolo compris entre 10°30'0'' et 11°0'0'' de la latitude Nord et 13°40'0'' de la longitude Est. Zamay couvre une superficie d'environ 93km². Il est limité à l'Est par le canton Matakam-Sud, à l'Ouest par le canton de Gawar et Matakam Sud et au Sud par les cantons de Mokong et Moufou-Sud, l'arrondissement de Mokolo et au Nord par l'arrondissement de Souledé –Roi et la ville de Maroua.

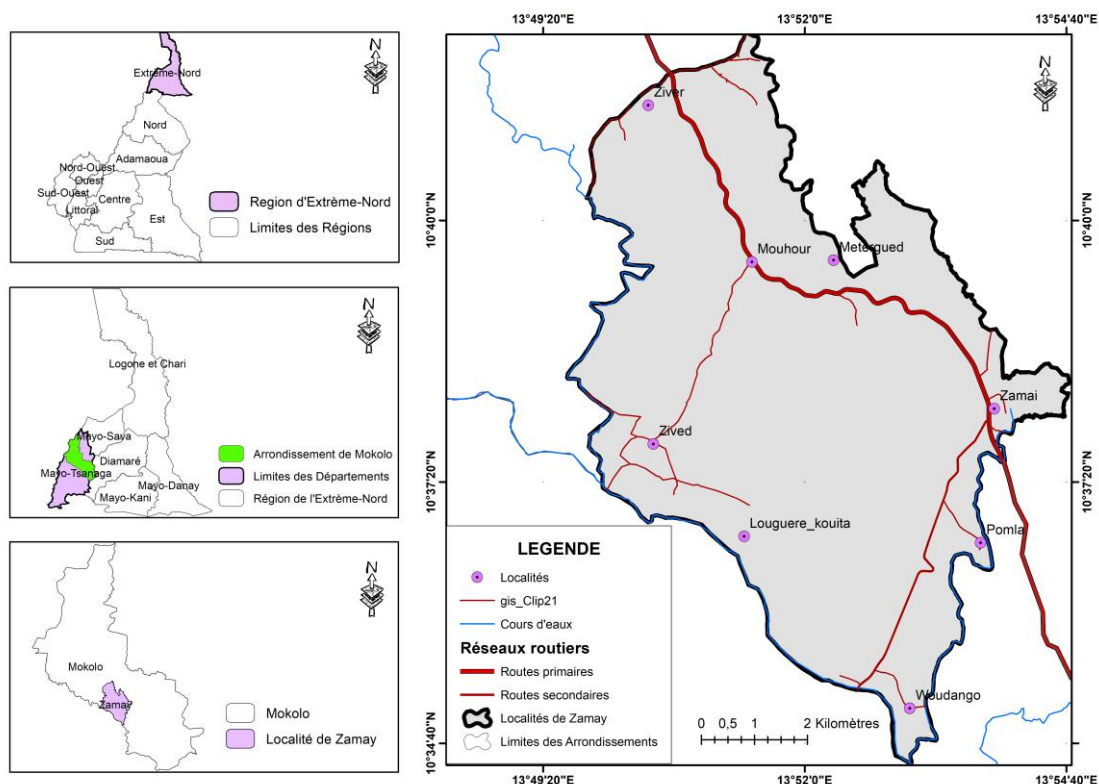


Figure 1:Localisation de Zamay

Cette localité a une altitude moyenne de 594m si l'on s'en tient à cette zone. En outre, cette localité située à moins de vingt (20) kilomètres au Sud-Est de Mokolo.

III. PROBLEMATIQUE

L'Afrique est menacée par des multiples crises économiques, des violences politiques, conflits armés, guerres, catastrophes naturelles, violences interethniques, mais aussi et surtout le terrain des rivalités et convoitises des puissances externes. En outre, cette dimension géographique et stratégique place l'Afrique au centre des contraintes sécuritaires. Cela a engendré le déplacement massif des populations d'une région ou d'un pays à l'autre. L'augmentation de la population combinée avec le flux des réfugiés nécessite une forte demande d'accès aux services sociaux de base. Environ 400 000 réfugiés et demandeurs d'asile venus de divers pays de la sous-région à l'instar du Tchad, du Rwanda, de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo, du Nigeria, **(Nsoga, 2020)**. A cela, s'ajoute la proportion des déplacés internes devenue importante, ce qui pose tout le défi de leur insertion (sociale, économique, résidentielle, scolaire et professionnelle) **Grelet, (1986)**. Le Cameroun étant considéré comme une terre d'accueil ne fait qu'enregistrer le nombre croissant des réfugiés sur son sol. Ceux-ci sont provoqués par la résurgence des conflits sociopolitiques en République Centrafricaine, les guerres entre les rebelles aux Tchad,

les terroristes Boko Haram au Nigeria. Ces conflits se propagent au Cameroun depuis plusieurs décennies. Cependant, arrivés en terre camerounaise, ces réfugiés vont solliciter plusieurs autres régions pour trouver l'asile. A cet effet, la région de l'Extrême-Nord est aujourd'hui le réservoir d'un nouveau bassin migratoire constitué par la géographie des violences, des guerres, des agressions sexuelles, du viol. Cela constitue les principales menaces qui pèsent sur la sécurité des populations.

Au regard de ce qui précède, il était indiqué qu'une étude soit menée sur les réfugiés et les autochtones. C'est dans ce cadre que nous avons intitulé ce sujet « Accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base dans la localité de Zamay ». En considérant la question de l'accès aux services sociaux de base comme un problème, on est amené à aborder nos questions des recherches qui sont bâties autour d'une question centrale et spécifique.

IV. QUESTIONS DE RECHERCHE

1. Question principale

Comment les réfugiés et autochtones ont-ils accès aux services sociaux de base dans la localité de Zamay ?

2. Questions secondaires

- Quel est l'Etat de lieux des services sociaux de base dans la localité de Zamay ?
- Quel est le niveau d'accessibilité des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base dans la localité de Zamay ?
- Quel est l'impact de l'inégalité d'accès aux services sociaux de base sur les réfugiés et des autochtones dans la localité de Zamay ?
- Quelles sont les perspectives d'optimisation de l'accès équitable aux services sociaux de base entre les réfugiés et autochtones à Zamay ?

V. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

1. Objectif principal

Analyser et évaluer le niveau l'accès des réfugiés et des populations autochtones aux services sociaux dans la localité de Zamay.

2. Objectifs secondaires

- Faire l'Etat des lieux sur la disponibilité des services sociaux de base à Zamay.
- Montrer le niveau d'accessibilité aux services sociaux de base entre les réfugiés et autochtones à Zamay.

- Evaluer l'impact de l'inégalité d'accès aux services sociaux de base entre les réfugiés et les autochtones à Zamay.
- Proposer une stratégie d'accès équitables aux services sociaux de base entre réfugiés et autochtones à Zamay.

VI. HYPOTHESE DE RECHERCHE

1. Hypothèse principale

Le niveau d'accessibilité des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base serait faible à Zamay.

2. Hypothèses spécifiques

- Les services sociaux de base à Zamay ne sont pas assurés en quantité et en qualité.
- A Zamay, le niveau d'accès aux services sociaux de base est faible et déséquilibré entre les réfugiés et autochtones.
- Les impacts d'accès aux services sociaux de base sont autant négatifs que positifs à Zamay.
- La nouvelle politique d'accès aux services sociaux de base serait favorable pour les réfugiés et autochtones à Zamay.

VII. CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

Il s'agit ici, de ressortir les différents concepts et les théories que nous avons mobilisées pour explorer notre sujet de recherche.

1. Cadre conceptuel

La définition des concepts permet d'expliquer les termes clés qui constituent la fondation de notre étude. Pour ce faire, notre démarche est adossée sur le principe de la clôture sémantique établie par **Vader Maren (2004)** de qui nous postulons que la définition d'un concept dans une étude doit être en adéquation avec le cadre et le contexte de l'étude. Cet a priori, précise-t-il, porte sur la nécessité, pour toute discussion sérieuse, de bien définir les concepts et les notions que nous utilisons. Cette exigence a d'abord pour but une communication efficace. L'avantage de cette démarche est en effet de réduire les confusions et malentendus possibles souvent rencontrés dans le domaine de la recherche du fait de la polysémie de certaines acceptions. Notre sujet de recherche prend en compte quatre concepts centraux : Accès, services sociaux de base, réfugié, autochtone

a. Accès

Le terme « **Accès** » vient du latin *accessus* qui signifie arrivée. L'accès, c'est ce qui permet d'accéder à un lieu, une situation etc. La notion d'accès est souvent mobilisée pour désigner les enjeux socio-économiques

La géographie des services sociaux de base repose sur le concept d'accès ou d'accessibilité, les deux termes n'étaient d'ailleurs pas forcément équivalents. La position clé occupée par ce concept explique sans doute la multiplicité de ses définitions, tantôt très étroites, tantôt larges, mais souvent plus vague. Tout d'abord différents termes, notamment accessibilité et disponibilité, sont utilisées par certains comme synonyme d'accès.

Dans ce travail, nous considérons le mot accès non seulement comme le pouvoir d'accéder à un objet, mais aussi comme la procédure pour accéder à cet objet. Ainsi, nous évoquerons accès d'une part pour signifier le pouvoir, la capacité, la possibilité que possèdent les ménages de la localité pour accéder aux services sociaux de base et d'autre part la procédure que ces ménages mettent en œuvre pour accéder à cette forme des services sociaux de base.

L'accès est considéré comme celle des utilisateurs potentiels et tantôt comme le degré d'ajustement entre les caractéristiques de la population et celle des ressources sanitaires (**Dénobedian et al., 1982**). Selon **Jesse R., et al (2023)**, l'accès comme la capacité de bénéficier des choses, qu'il s'agisse d'objet matériel, personnes d'institution de symbole. L'accès renvoie à tous les moyens possibles par lesquels une personne est en mesure de bénéficier de certaines choses.

Selon le dictionnaire Larousse (2016), l'accès est la possibilité pour quelqu'un d'atteindre un lieu, de pénétrer dans un milieu, d'accéder à une fonction, ou à un service.

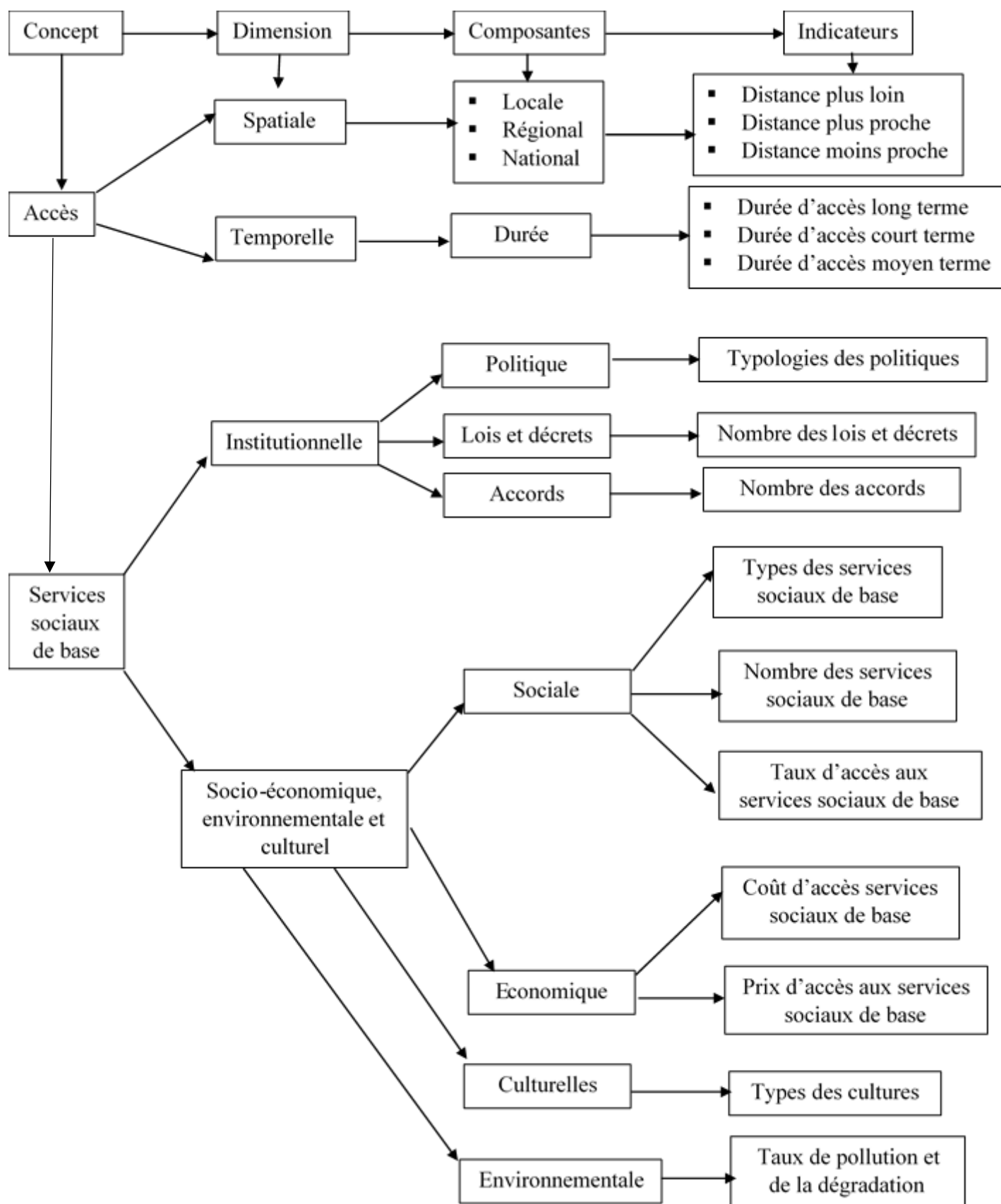
b. L'accessibilité

L'accessibilité renvoie à la notion d'obstacle, à l'accès d'un service ou d'une infrastructure. Tout lieu « où l'on peut accéder, arriver, entrer » plus ou moins facilement. L'accessibilité exprime au sens large la plus ou moins grande facilité avec laquelle on peut atteindre un lieu ou une opportunité localisée (un objet, un service).

c. Service sociaux de base

Selon Roger, A. Hamad (2020), les services sociaux de base sont l'ensemble de commodités mise à la disposition des populations en vue d'améliorer leur cadre et leurs conditions de vie. Les services sociaux de base retenus dans le cadre de notre étude sont :

l'éducation, la santé, l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, le logement, l'électricité et la sécurité ...etc.



Source : Investigation du terrain 2021

Figure 2: Opérationnalisation du concept d'accès aux services sociaux de base

c. Réfugié

Un réfugié c'est un migrant plus ou moins temporaire voire permanent.

La convention de Genève (1951) relative au statut des réfugiés en son article premier définit le réfugiés comme une personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou du fait de cette crainte, veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou , en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.

La convention de L'OUA du 10 septembre 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, élargi en son paragraphe 1 de l'article premier la définition de la notion de réfugié. Le réfugié est ainsi une personne qui du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'un événement troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité.

Selon l'office Français de protection des réfugiés (l'OFPPRA), un réfugié c'est un homme, une femme, ou un enfant qui fuit son pays d'origine parce qu'il y craint des persécutions, ou parce qu'il fuit des conflits et qui se trouvant sur le territoire de la république Française y demande l'asile et voit sa situation examinée par une administration indépendante.

La définition la plus communément acceptée à ce jour est celle du **HCR (2016)**. Elle stipule que « les réfugiés sont des personnes qui se trouvent hors de leur pays d'origine en raison d'une crainte de persécution, de conflit, de violence ou d'autres circonstances qui ont gravement bouleversé l'ordre public et qui, en conséquence, exigent une protection internationale ». Cette protection internationale du HCR intègre la politique de développement local dans les pays d'accueil à travers des projets socio-économiques et environnementaux. C'est cette définition que nous retenons dans le cadre de notre travail.

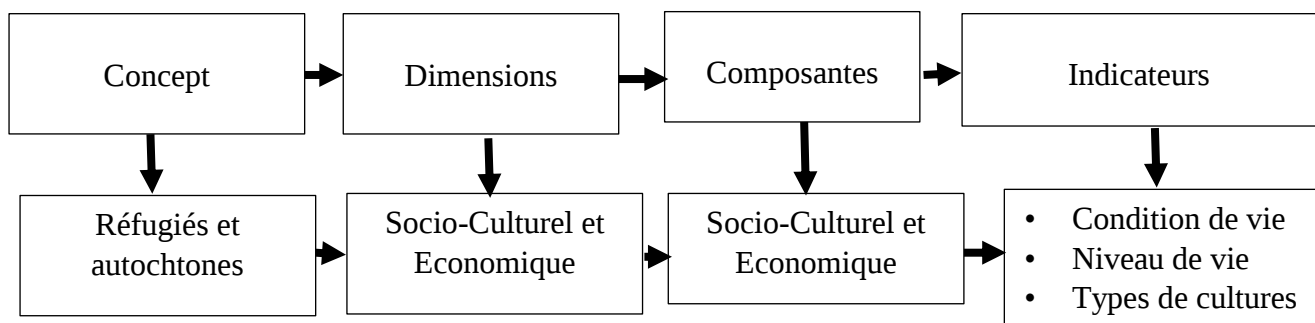
d. Autochtones

Selon le dictionnaire Larousse (2016) c'est une personne originaire du pays qu'il habite dont les ancêtres ont vécu dans ce pays.

En anthropologie, un autochtone est une personne dont les ancêtres sont originaires de l'endroit où elle habite. Une population est dite autochtone si sa présence dans un lieu déterminé est avérée depuis de nombreuses générations.

Selon le groupe des nations-unies sur les populations autochtones (1982), quatre critères principaux définissent le principe d'autochtonie à savoir :

- La continuité historique : Il doit pouvoir être établi une continuité historique entre les autochtones et les premiers habitants d'un pays ou d'une région avant sa conquête ou sa colonisation.
- La différence culturelle : les peuples autochtones ne se sentent pas appartenir à la culture de la société dominante du pays dans lequel ils habitent. Ils sont déterminés à préserver leurs caractéristiques culturelles, leurs traditions et leurs organisations sociopolitiques.
- Le principe de non –dominance : les peuples autochtones sont en marge de la société.
- L'auto-identification : il s'agit là d'une part de la conscience d'un individu d'appartenir à un peuple autochtone lui-même.



Source : Investigation du terrain 2021

Figure 3: Opérationnalisation du concept réfugiés et autochtones

2. Cadre théorique

Le cadre théorique sert principalement à présenter un cadre d'analyse et à généraliser des relations théoriques déjà prouvées dans d'autres pour tenter de les appliquer aux problèmes. Son rôle est d'amener une justification scientifique aux recherches, démontrer que celle-ci ne « sortent pas nulle part » et qu'au contraire, elles possèdent de solides fondations scientifiques.

Le cadre théorique suppose le choix d'une ou de plusieurs théories en rapport avec l'objet d'étude. L'étude de faits sociaux demeure la spécificité de la géographie si ces derniers à l'étude de l'accès aux services sociaux de base entre les réfugiés et des autochtones, c'est

bien parce que cette situation apparait comme phénomène qui nécessite davantage une recherche.

Trois théories ont été identifiées pour analyser cette recherche concerne : La théorie des besoins de base de Willame, la théorie de l'accessibilité, théorie des besoins de Maslow

a. Théorie de l'accessibilité

Cette théorie fondée vers les années 1988 par Givon. Elle est développée et bien reconnue le champ de la littérature. L'hypothèse qui sous-entend cette approche est l'encodeur, se conformant à une fonctionnalité purement référentielle, accommode ses expressions supposées les visés. Toutefois, en géographie, l'accessibilité d'un lieu est la grande facilité avec laquelle ce lieu peut être atteint à partir d'un ou plusieurs autres lieux, par un ou plusieurs individus susceptibles de se déplacer à l'aide de tout ou partie des moyens de transport existant. Ainsi, l'accessibilité ne renvoie pas uniquement à la seule possibilité d'atteindre, la difficulté de la mise en relation appréhendée le plus souvent par la mesure des contraintes spatio-temporelles.

De ce fait, l'accessibilité va dépendre non seulement de la position géographique respective des lieux d'origine et de destination, mais également du niveau de services offert aux populations. Dans le cadre d'accès aux services sociaux de base tels : l'éducation, santé , l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, logement , l'électricité, marché et l'alimentation, , sécuritaire , transport et télécommunication, sport et loisir, elle se décline en terme de disponibilité des ressources, de permanence, de la disponibilité qui sépare le ménage de son point d'eau de qualité, d'accès aux soins de santé de qualité, l'éducation, logements décent , l'électricité , la sécurité services d'assainissement et d'hygiène de qualité à laquelle nous rattachons notre étude, cette théorie s'applique sur la disponibilité , la qualité et quantité des infrastructures. L'auteur précise que la réussite scolaire est un déterminant important des conditions d'accès aux soins de santé et du bien-être d'individus tout au long de vie. D'après cette théorie le capital humain (éducation, santé, nutrition, eau potable ...etc.), sont au centre de son développement. Pour l'auteur, l'éducation d'un enfant sera plus ou moins rentable, selon ses capacités physiques et mentales. Un enfant qui n'a pas accès aux soins de santé et qui est supposé malade sera incapable d'intégrer l'école et apprendre. La qualité de l'eau, nutrition, logement décent, soins de santé moderne, est d'autant plus importante puisqu'elle a des implications sur la santé de la population et en particulier celle des enfants. L'accessibilité aux services de soins de santé peut être liée au faible revenu d'instruction des individus et peut entrainer les maladies susceptibles d'occasionner la mobilité et la mortalité.

b . Théories des fonctions de la migration

Les théories sur la fonctionnalité des migrations pour les sociétés d'accueil se regroupent en deux positions distinctes. La première, de caractère institutionnel et l'autre, de caractère marxiste. La première, la théorie institutionnelle ou du consensus, considère comme bénéfique la présence de travailleurs migrants. Ce bénéfice est partagé par les pays émetteurs, les pays d'accueil ainsi que par les migrants eux-mêmes. La seconde position, la théorie du conflit, considère que c'est la classe capitaliste des pays d'accueil qui profite du bénéfice de la migration (**Blanco, 2000**). Ces deux perspectives théoriques partagent une même constatation : l'intégration défavorable du travail migrant dans la société d'accueil. Ces théories sont d'accord pour repérer les causes qui expliqueraient l'incorporation des travailleurs étrangers dans la strate la plus basse de la pyramide sociale du pays d'accueil. **Blanco (2000 :76)** mentionne quatre thèmes centraux :

- **La faible qualification de la main-d'œuvre étrangère**

Cet argument indique que les travailleurs étrangers proviennent des zones rurales dans leurs pays d'origine, ce qui fait qu'ils sont peu qualifiés : la législation et le recrutement d'un certain type de main-d'œuvre en fonction des intérêts des pays d'accueil et l'existence d'attitudes discriminatoires dans les pays d'accueil. On mentionne également l'existence d'un processus de disqualification ou de prolétarianisation de la majorité des travailleurs migrants ; cette disqualification serait la conséquence directe du préjugé et de la discrimination.

- **Le caractère transitoire de la main-d'œuvre migrante**

Selon l'auteur, la temporalité de la main-d'œuvre migrante serait une caractéristique importante et générale, dérivée des objectifs et propositions des migrants comme des politiques de recrutement des sociétés d'accueil. Le migrant, en général, a pour objectif migratoire d'accumuler de l'argent et de retourner dans son pays d'origine. L'objectif amène à accepter des travaux lourds, à haut risque mais avec des rémunérations attractives. Au plus vite le migrant parviendra à atteindre ses objectifs, au plus rapidement il pourra retourner au pays.

- **La législation de la société réceptrice**

C'est la législation du pays d'accueil qui influencera le mouvement migratoire, la temporalité, etc. Les Etats ont le pouvoir de contrôler les flux migratoires. Ces flux seront limités en fonction des besoins des économies réceptrices. La main-d'œuvre migrante acceptée sera établie en fonction des besoins du marché du travail de main-d'œuvre local, préservant en même temps le niveau de vie et le bien-être des populations autochtones. De

cette manière, la main-d'œuvre migrante sera limitée à occuper les travaux les plus indésirables, temporaires et sans droits politiques.

- **Les pratiques discriminatoires associées au préjugé**

Les pratiques discriminatoires associées au préjugé sont la cause de l'infériorité du migrant dans sa position sociale dans la société d'accueil. Blanco (2000 :79) affirme : « Toutes les études sur la structure sociale et sur les politiques d'immigration des pays récepteurs sont d'accord pour signaler l'existence de préjugés et de discrimination. Les analyses structurelles signalent l'existence d'une stratification sociale supplémentaire à celle de classe, le caractère discriminatoire des politiques d'immigration envers certains groupes raciaux. La caractéristique commune est la certitude que ces pratiques ne constituent pas des cas isolés imputables aux personnalités individuelles, mais à une caractéristique structurelle des sociétés importatrices de main-d'œuvre étrangère ».

Le processus migratoire serait bénéfique pour tous les secteurs impliqués, les pays d'origine comme les pays de destination qui parviennent à équilibrer leurs marchés du travail ; de plus, les pays de destination parviennent à maintenir une compétitivité internationale en accédant à la main-d'œuvre relativement bon marché ; les pays d'origine bénéficient des revenus de devises via les transferts de fonds ; les migrants parviennent à accroître leurs revenus et améliorent leurs conditions de vie par rapport à leur situation d'origine, comptant en plus sur la possibilité d'ascension sociale dans le temps. Les travailleurs autochtones en tirent profit car il y a des travailleurs allochtones qui sont disposés à réaliser les travaux socialement non souhaités et les plus mal rémunérés (Blanco, 2000).

c. Théorie des besoins de Maslow

Cette théorie fondée en 1943 par Abraham Maslow. D'après lui, le comportement social est une réponse à un ensemble des besoins que nous sommes contraints à assouvir afin de réduire les tensions qu'ils subissent en nous et de retourner ainsi à un équilibre. Le besoin est indispensable à la vie de l'homme et son origine est non seulement d'ordre psychologique, intensif, mais également culturel et social. Dans le cadre de notre étude, les populations sont appelées à être satisfait en services sociaux tels que les besoins de survie comme la nutrition quand ils ont faim, l'accès à l'eau potable lorsqu'ils ont soif. Il faut aussi ajouter les besoins de sécurité matériel et relationnelle c'est-à-dire la protection contre toute forme de danger dont la peur des tortures.

Par ailleurs, il est important de relever les besoins sociaux tels que l'éducation de bonne qualité et durable, accès aux soins de santé moderne de qualité, accès aux logements

décent, accès à l'emploi avec un bon salaire, les besoins de réalisation de soi c'est-à-dire le développement personnel à travers le financement pour exercer une activité génératrice de revenus.

Pour Maslow, l'individu n'a besoin que de manger, ce qu'il est affamé, pour trouver ce don, il a besoin pour mettre sa sécurité. Cette théorie paraît crédible lorsque l'on constate l'insuffisance d'un approvisionnement en nutrition, en eau potable et la non accès des populations aux soins sanitaire, à l'éducation, à l'électricité, aux logements décent impact sur la vie de ces derniers. Il est important de relever que le besoin est perçu étant la forme motrice qui influence sur la capacité et la détermination d'un individu à agir. Par conséquent, l'homme est constamment à la quête d'un bien être, ce qui pourrait justifier dans une certaine mesure, son attachement au travail.

d. Théorie des besoins de William

La théorie des besoins est un modèle développé par le psychologue américain William Schutz dans les années 1950. Selon cette théorie, les individus ont trois besoins fondamentaux qui influencent leur comportement et leur motivation : le besoin d'inclusion, le besoin de maîtrise et le besoin d'affection. La théorie des besoins de William peut être appliquée à la situation de l'accès des réfugiés et des autochtones aux services sociaux de base dans la localité de Zamay.

Les réfugiés et les autochtones ont besoins d'être inclus socialement et d'être acceptés par la communauté locale, d'avoir un contrôle. Pour satisfaire ce besoin ; il est essentiel de mettre en place des programmes et des initiatives qui favorisent l'intégration sociale et l'inclusion des populations marginalisées. Cela peut passer par des activités de sensibilisation et d'éducation pour favoriser les compréhensions mutuelles entre les différentes communautés, ainsi que par des initiatives de collaboration et de partenariat entre réfugiés, les autochtones et les acteurs locaux. Les réfugiés et les autochtones ont besoins de se sentir compétents et capables d'avoir un contrôle sur leur propre vie. Pour satisfaire ce besoin, il est important de leur donner les moyens de développer leurs compétences, leurs connaissances et leurs talents. Cela peut être réalisé en offrant des formations professionnelles, des cours de langues, des programmes d'alphabétisation et des opportunités d'emplois. Il est également crucial de les impliquer dans la prise des décisions concernant les services qui les concernent, afin qu'ils puissent avoir un sentiment d'autonomie et de participation active. Les réfugiés et les autochtones ont besoin d'amour d'affection et de soutien émotionnel. Pour satisfaire ce besoin, il est important de promouvoir de relation interpersonnelle passive et d'encourager la

création de lien sociaux. Cela peut se faire en organisant des activités communautaires, des événements de rencontre informelle. Il est de même important d'offrir et de soutien psychologique et émotionnel aux réfugiés et autochtones qui ont besoin, en mettant en place des services psychosociaux. En mettant en place des initiatives qui répond aux besoins d'inclusion, de maîtrise et d'affection des réfugiés et autochtones dans la localité de Zamay notamment leur bien-être, leur intégration et leur autonomie, cela contribue à la construction d'une communauté plus inclusive, solidaire et harmonieuse.

VIII. REVUE DE LA LITTÉRATURE.

La question d'accès des réfugiés et des autochtones aux services sociaux de base à Zamay est depuis la dernière décennie d'une grande actualité, à cause des conflits, des crises sociopolitiques, et des catastrophes environnementales. Ceci est à l'origine d'une croissance numérique exponentielle de personnes en déplacements forcés. Cette situation suscité une forte mobilisation de la communauté scientifique à effectuer des études dans ce domaine. Notre recherche sur l'accès des réfugiés et des autochtones aux services sociaux de base dans la localité de Zamay s'inscrit dans la pléthore des travaux d'illustres universitaires, chercheurs et experts des questions d'accès aux services sociaux de base. Loin de prétendre évoquer de manière exhaustive toute la littérature sur la question d'accès aux services sociaux de base des réfugiés et autochtones, nous avons relevé quelques écrits qui ont traité de cette problématique dans la diversité des démarches, des approches, et des contextes, et qui ont servi de point d'orgue nous permettant d'ouvrir, à travers une grille de lecture différente et un contexte spécifique, l'analyse sur les questions peu ou non abordées, justifiant de l'intérêt de la continuité de notre réflexion sur le sujet.

Les services en éducation

Arivisai (2020) dans ses travaux de thèse portant sur l'accès, persévérance scolaire et sentiment de sécurité des élèves du programme d'éducation accélérer du camp de réfugiés de DADAAB au Kenya. Selon lui, certains secteurs de l'action humanitaires comme l'assistance alimentaire et celui de la distribution de protections hygiéniques féminines ont un impact négatif prépondérant sur la persévérance des élèves. Il mentionne également que le fait d'être inscrit à l'école peut réduire la perception de certains risques, mais peut simultanément en augmentant d'autres, comme les agressions physiques et la violence base sur les genres.

Kadem. P (2016) dans son article pose le problème de la scolarisation et vulnérabilité des enfants réfugiés Centrafricains dans la région de l'Est-Cameroun. Le résultat de son

travail montre que les enfants réfugiés font face à un certain nombre des difficultés qui sont liées à leur environnement familial que scolaire et aussi à leur propre étude. Il ajoute également que les enfants réfugiés dans la région de l'Est sont moins scolarisés.

Manet. M (2020), dans son mémoire soulève les problèmes liés à l'accès à l'éducation des réfugiés dans le camp de Minawao. Il en ressort de son travail que, le manque des salles de classes, les effectifs pléthoriques et l'insuffisance des enseignants qualifiés est un frein d'accès à l'éducation de qualité des réfugiés.

Sissoko, F (2023) a mis en exergue un article défis sécuritaires et accès à l'éducation au Centre du Mali : Cas de la région de Mopti. Il en résulterait de son étude que 22,5 des écoles sont fermées à cause de l'insécurité, du manque de ressources, et le problème sanitaires et alimentaires, entraînant un haut taux d'absentéisme et de déscolarisation.

Dang Mbeng et al (2023), ont fait des études sur les réponses à la question de la scolarisation des réfugiés dans la communauté du monde : Modalité et évolution des réfugiés 2013 à 2023 dans la commune de Mandjou à l'Est – Cameroun, où ils ont démontré que le bilan de la politique d'intégration des enfants réfugiés dans la commune de Mandjou, dans le système Camerounais est satisfaisant. Pour eux, qu'un grand nombre d'enfants réfugiés centrafricains a eu non seulement l'accès à l'éducation, mais y évoluent de façon satisfait.

Les services des soins sanitaires

D'après l'organisme de l'ONU, **SIPC (2004)** au Congo, la malnutrition, le manque d'eau propre et la mauvaise hygiène sont des facteurs les plus importants des risques des maladies. Il mentionne également qu'environ 6 millions de personnes sont atteintes de cécité du fait trachome, et près de 500 millions d'autres sont exposées à ce risque notamment diarrhée, paludisme.

Désire **Mathieu. S (2010)** dans son mémoire pose la problématique d'accès et du recours des populations aux soins de santé modernes publics dans la ville de Bafoussam. Son travail démontre que le sexe, l'âge, le niveau de vie (niveau d'étude, catégorie socioprofessionnelle, le mode d'approvisionnement en eau, l'accueil et la capacité hospitalière influencent significativement l'accès et le recours des populations aux soins de santé modernes publics dans la ville de Bafoussam.

Ndjepel et al (2014) ont mené une réflexion sur la promotion de la santé au Cameroun : Etat des lieux et perspectives. Il en ressort que le problème de santé au Cameroun sont liées à grandes parties aux conditions de vie, ils estiment qu'il est nécessaire que la promotion de santé (PS) devient une priorité nationale.

Beauli, C. (2019) dans son mémoire mène une étude sur l'exclusion sociale vécue par les réfugiés de l'Afrique subsaharienne à Québec et les effets sur leur condition de vie et leur santé, ou il ressort que l'exclusion sociale vécues par certains réfugiés subsahariens réinstallés à Québec s'accompagne de condition de vie très délétères à leur santé : insécurité alimentaires, faible revenu, logements insalubres, par les services et les commerces. Il mentionne par ailleurs que les effets perçus de l'exclusion social et des conditions de vie sur la santé tels que des maladies chroniques et des problèmes de santé mental.

Joudjeu Siwe. B (2020) dans son mémoire présente le problème de prise en charge des réfugiés au Cameroun dans la commune de Meiganga. Il ressort de son travail que la prise en charge des réfugiés à Meiganga est véritablement optimale est respect les politiques de santé nationales orientées par le MINSANTE. Elle ajoute également que la population locale a ainsi grandement profité des politiques de prise en charge des réfugiés sur leur terre.

Les services en eau potables

Hueha Hector Cofflaurel, Y(2007) mène une étude sur l'amélioration des conditions d'accès à une eau potable pour l'eau de boisson dans les milieux ruraux du Bénin, ou le résultat de ses études révèle que les bonnes pratiques à promouvoir vont dans le sens, d'une part, de la promotion de mesures d'hygiène aussi bien au sein des populations , des ménages que des points d'eau et d'autre part, de l'implication et de la consultation des populations à tous les niveaux de réalisation des projets d'hydraulique villageoise afin de mieux intégrer la dimension socioculturelle , lors de l'élaboration et la mise en œuvre des projets.

Mpakam et al (2006) ont montré à travers leur étude portant sur l'accès à l'eau et l'assainissement dans la ville des pays en développement notamment le cas de la ville de Bafoussam (Ouest Cameroun), où il en ressort que pauvreté de l'Etat compté avec l'Extrême pauvreté ont conduit les populations à la mise en place des unités décentralisées tels que les puits, les sources, les cours d'eau pour les besoins élémentaires.

Maba (2013) dans son mémoire mène une étude sur l'accès à l'eau potable de population de l'arrondissement 4 de Moungoli au Congo Brazzaville. Il ressort de son travail que la mauvaise pratique en matière d'hygiène et d'assainissement rend la population vulnérable, surtout les enfants qui sont les plus exposées à toutes les maladies hydriques (dermatoses, gales, diarrhées, infection intestinales, parasites

Mbala (2013) mène une étude sur l'accessibilité à l'eau potable dans les villages pilotes du projet irrigation de complément et information climatique dans la commune de Kongoussi au Burkina Faso. Il en résulte de son étude que l'analyse de l'eau dans la zone est

conforme aux directives de l'OMS sur le plan physico-chimique, à l'exception de quelque point d'eau ayant une forte concentration en fer, l'acide et nitrate. Il relève également la distance parcourue, ainsi que la disparité d'accès entre les villages. Il résulte donc de son travail que l'accessibilité est satisfaisante à Yennega, moyenne à Mogodin.

Romain (2013) a montré dans sa thèse la question de gestion rationnelle de l'eau dans une situation complexe d'urbanisation anarchique dans un pays en développement : Cas du bassin versant de l'Abierge (Yaoundé –Cameroun). Il en résulterait de son étude que le faible accès à l'eau potable et l'assainissement, les inondations récurrentes, l'indemnité de maladies hydriques, la pollution des eaux, la dégradation du cadre de vie sont autant de pressions permanentes qui contribuent à la paupérisation des ménages et freinent le développement de la zone particulière et celui de la ville de Yaoundé.

Loïque. P (2017) dans son article traitant la « problématique d'accès à l'eau potable de la population » de l'arrondissement 4 Moundou au Congo). Il présente que les modes d'approvisionnement en eau, la mauvaise qualité de ces eaux ainsi que l'accessibilité de certains ménages en eau sont à l'origine des maladies hydriques. **Michel Johnny. M (2017)** dans son mémoire présente le facteur d'accès des populations à l'eau potable à Madagascar. Il relève de son travail que l'accès à l'eau potable présente un enjeu central au niveau sanitaire et sociale pour la population. Il note également que la population a un faible accès à l'eau potable et la qualité de services d'eau potable, le statut d'occupation et le niveau d'instruction des ménages sont des facteurs de l'accès à l'eau potable.

Dorine Djuisi et al (2019) ont mis en exergue un article sur « l'accès à l'eau potable et l'assainissement » dans l'arrondissement de Douala V (Cameroun), où ils ont indiqué que les eaux sont dans la nature. Il mentionne également que plus de la moitié de la population consomme l'eau de forage et que certains ménages parcouraient 1 et 5 km pour avoir de l'eau. Plusieurs n'utilisent pas une méthode de traitement d'eau.

Nya (2020) dans ses travaux de thèse aborde la problématique « d'accès à l'eau potable et à l'assainissement » dans le département du Nde (Ouest Cameroun). Il ressort de ses résultats que la disponibilité des ressources en eau dépend des conditions biophysiques et humaine. Le niveau d'accès à l'eau potable est faible.

D'après le rapport Afrique Réunion de Ministère de Fiance **(2020)** sur l'assainissement et eau pour tous en anglais « Sanitation and Water For All (SWA) » en République Centrafricaine (RCA). Il en ressort que les installations d'eau et d'assainissement n'ont pas été épargnées par le conflit, elles sont insuffisantes mais toujours plus docilités. Il note par ailleurs que l'accès des populations aux services d'EHA reste très faible en RCA,

avec un taux de couverture en eau de l'ordre de 40% et de moins de 30% pour l'assainissement.

Coulibaly. A (2020) dans son article présente les difficultés d'accès aux services sociaux de population au Mali où il ressort de son travail que le problème de l'extrême pauvreté notamment l'incapacité de satisfaire aux besoins nutritionnels de base qui touche 22% de la population, la pauvreté des conditions de vie ou pauvreté de masse qui se traduit par une situation de manque dans divers domaines (alimentation, éducation, santé et logement).

Services d'hygiène et assainissement

Justin Ndié et al (2016) ont mené une étude de la gestion des déchets hospitaliers dans la structures sanitaire de référence de la région du Nord –Cameroun, où ils ont mentionné que sur le plan politique / institutionnel, 41,70% des formations sanitaires ne disposaient pas d'une unité d'hygiène hospitalière, 66,67% des formations sanitaires ne disposaient pas d'un document de référence et aucune formation sanitaire ne disposait pas les rapports d'activités de gestion des déchets hospitaliers .

Reounodji, A (2016) dans son mémoire à fait une étude sur l'évaluation de la gestion des eaux usées de l'abattoir d'Etoudi : Impacts environnementaux et sociaux. Le résultat obtenu de ses recherches révèle que l'influent de rejets de l'abattoir d'Etoudi présentent des fortes teneurs en pollution physicochimique (CND, MES, N03- ; NH4+, DCO et DBO5) et bactériologique (CF et SF) dans le milieu récepteur ayant un impact négatif sur le cours d'eau Ako'o. Il précise également que les impacts négatifs ont été relevés à 90% par les tas d'immondes fèces des bœufs de toute sorte et ne sont pas curés. Ce qui entraîne la récurrence des inondations pendant la saison des pluies, la prolifération des insectes et des rongeurs et l'émanation des ordures nauséabondes et la persistance de certaines maladies comme le paludisme, la fièvre typhoïde, la dysenterie etc. Dans cette même logique, **Ernest, P (2018)** dans son mémoire, pose la problématique de la gestion des déchets ménagers urbains de la ville de N'Djamena : Cas du 8eme arrondissement. Il en ressort de son travail que le 8eme arrondissement est confronté à des réelles difficultés dans la gestion des déchets ménagers, puisque ces déchets sont sources de plusieurs ennuies tels que les maladies diarrhéiques, respiratoires ainsi que la pollution de l'environnement. Elle note par ailleurs qu'il y a la mauvaise gestion des ordures ménagères par la population et des mairies et plusieurs dépotoirs sauvages sont proches des concessions (habitations)

Rihanata, N (2018) dans son mémoire intitulé contribution de la femme a l'accroissement du taux d'accès à l'assainissement des eaux usées et excréta à Marcoussis dans la partie Wati-Nonma de la zone périurbaine de Ouagadougou, où le résultat de ses recherches précise que le taux de défécation à l'air libre est très bas car 88% des ménages possèdent des latrines contre 21%. Ceux qui n'en possèdent pas utilisent celles de leurs voisins. Par ailleurs, il mentionne qu'en ce qui concerne les eaux usées, la situation est alarmante. Car aucun ménage ne dispose de puisard pour les eaux usées, les eaux sont déversées à proximité des maisons et dans la rue.

Amadie et al (2018) ont mené une étude sur l'accès à l'assainissement dans les quartiers précaires de Ouagadougou, où ces résultats suggèrent donc qu'une combinaison d'intervention publique est nécessaire ; les différentes cibles des OMD (en particulier, l'amélioration de l'accès à l'eau potable, des services en assainissement et la réduction de la prévalence des maladies hydriques) étant intimement liées.

Les services d'électricités

Barry (2022) dans sa thèse mène une étude Essais sur l'accès à l'électricité en Afrique Sub-Saharienne dans lequel le résultat de son travail démontre que l'argent mobile entraine une augmentation de 24,5% et de 44% de la probabilité d'utiliser des combustibles de cuisson propre et du charbon de bois, respectivement. Il indique par ailleurs que l'argent mobile entraine une diminution de 68, 2% la probabilité d'utiliser des combustibles de cuisson polluants, ce qui confirme l'idée que l'inclusion financière joue un rôle central dans le processus de transition énergétique dans les pays en développement.

Kpemoua, P (2017) dans son article a fait une analyse de l'impact de l'énergie électrique sur la croissance économique au Togo le résultat de son travail indiquent que l'existence de corrélations positives significatives entre la consommation d'électricité et la croissance économique globale et sectorielle (secondaires et tertiaire) à long terme. Il mentionne de même qu'il existe une causalité bidirectionnelle entre la consommation d'électricité et la croissance économique globale, une causalité unidirectionnelle de la consommation d'électricité vers l'agriculture et les services, et de l'industrie vers la consommation d'électricité.

Ernest, P (2018), dans son article zonage du segment de distribution de l'électricité envisagé à l'horizon 2031 au Cameroun, il conclut que la situation de l'électricité démontre d'une dégradation de la qualité du service technique qui se traduit par des délestages

récurrents, l'augmentation déserte technique en distribuant 30% en moyenne, la stagnation du taux d'accès à l'électricité.

SE4ALL Cameroun (2016) : Note technique sur l'accès à l'électricité et aux énergies modernes de cuisson au Cameroun. Il en ressort que l'Extrême-Nord reste la région avec le taux d'accès le moins élevés (21,4% en 2014 et 11,8 en 2007) ; le littoral celle dont le taux est le plus élevés avec 74,4% de la population ayant accès à l'électricité.

Cameroun tribune dans sa page économique **(2022)** : Accès à l'électricité à l'Est : En attente de mieux. IL résulte que la région de l'Est comme l'ensemble du Cameroun est en proie au problème d'électricité en raison de l'offre qui est faible, tant qu'en quantité qu'en qualité. Le quotidien des populations est ponctué d'interruption dans la fourniture de l'énergie est de faibles tensions, ce qui a un impact négatif sur les activités économiques. Elle note par ailleurs que le taux d'accès à l'électricité est estimé à 17,35%. Sur le 1331 localités que compte la région, seulement 239 sont électrifiées.

Les services d'accès au logement décent

Mbida, A (2010) met en exergue les déterminants sociodémographiques de la qualité du logement dans les métropoles Cameroun : Cas de Douala et de Yaoundé, où il a noté que les pouvoirs publics investissent davantage dans les logements sociaux bon marché : établissement, vulgarisent et contrôlent la mise en œuvre des normes de construction.

Nzinunu, M (2015) fait une analyse sur les facteurs associés à l'accès d'un logement décent dans le milieu urbain au Congo, où il ressort de son étude que la majorité de la population Congolaise n'a pas accès à un logement décent est de 7,8%.

Ndéye. N et al. ; (2018) dans son article présente l'accès au logement et aux services sociaux de base 1 et de très fortes inégalités au Sénégal, où le résultat de son étude révèle que l'accès au logement et aux services sociaux de base reste encore très déséquilibré entre les régions du pays (région littorales et celles de l'intérieure) mais aussi entre Zone –urbaines et rurales.

Akamba. Et al. (2023) ont mis en exergue un article intitulé précarité de Logement et Problèmes Sanitaires en Contexte d'Inondation au Quartier Etam- Bafia à Yaoundé, où ils ont indiqué que les dynamiques d'occupation de l'espace par les populations indigentes et les défaillances des politiques d'aménagements urbains, sont à l'origine de la territorialisation du paludisme, de la typhoïde, des maladies diarrhéiques et cutanées dans l'espace urbain de Yaoundé.

Service d'accessibilité à l'insécurité

Lemouogue, J (2021) a fait une étude sur la vulnérabilité des réfugiés Centrafricains au Cameroun et au Tchad, où il a mentionné que le Cameroun et le Tchad, pays hôtes déjà très pauvres, n'étaient pas préparés pour l'accueil et la prise en charge du flot des réfugiés. Il indique également que les populations font face à l'insuffisance des ressources, d'équipements et de services de base ; ce qui impacte négativement leurs conditions de vie.

Kadio, K (2018) dans sa thèse sur la politique publique de protection sociale au Burkina Faso : vers une compréhension des logiques des acteurs de la mise en forme et de la mise en œuvre, dans laquelle, il indique que la décision de formuler ces deux politiques était principalement motivée par la recherche d'une cohésion sociale pour maintenir la paix et l'ordre social.

IX. INTERET DU SUJET

1. Intérêt théorique ou scientifique

Il s'agit d'apporter notre modeste contribution à la littérature scientifique sur l'accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base. Cette étude constitue une base de données, de support, de source pour certains chercheurs désirant travailler sur des cas similaires. Elle met en exergue l'inégalité d'accès aux services sociaux de base et son impact sur la population.

2. Intérêt professionnel et personnel

Cette réflexion nous permet une meilleure appropriation managériale d'accès des droits des réfugiés et autochtones plus spécifiquement la maîtrise et la compréhension des défis qui précèdent de ces derniers aux services sociaux dans un continent à la paix précaire. L'étude nous permet également d'accroître notre potentiel d'implication à l'amélioration des conditions de vie de la population. L'étude favorise une meilleure connaissance du paradigme d'accès équitable des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base à Zamay.

X. METHODOLOGIE

Au cours de cette recherche, la procédure au recueil des informations relatives à l'accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base, nécessite de préciser la méthodologie générale qui se résume essentiellement aux techniques de collecte des données, aux traitements et analyse des données utilisées.

La collecte et l'analyse des données étant au centre de la recherche en géographie, ces étapes importantes de la méthodologie nous permettent une meilleure compréhension de notre sujet de recherche. Ainsi, la métrologie géographique nous amène à montrer et de présenter de façon plus explicite nos différentes techniques d'investigation, et outils de collectes des données afin d'aboutir à des résultats plus illustratifs capables d'apporter des réponses à la problématique de départ. Pour ce faire, nos investigations se sont axées sur l'exploitation de la zone d'étude qui repose sur la collecte de données secondaires, ainsi que celle des données primaires. Elle s'est faite également sur un traitement et analyse de données collectées obtenues de différentes investigations menées et enfin sur l'étayage des différentes difficultés rencontrées au cours de ces investigations. Pour bien conduire notre recherche, nous avons opté pour une approche hypothético-déductive dont les principales composantes sont présentées dans la figure ci-après.

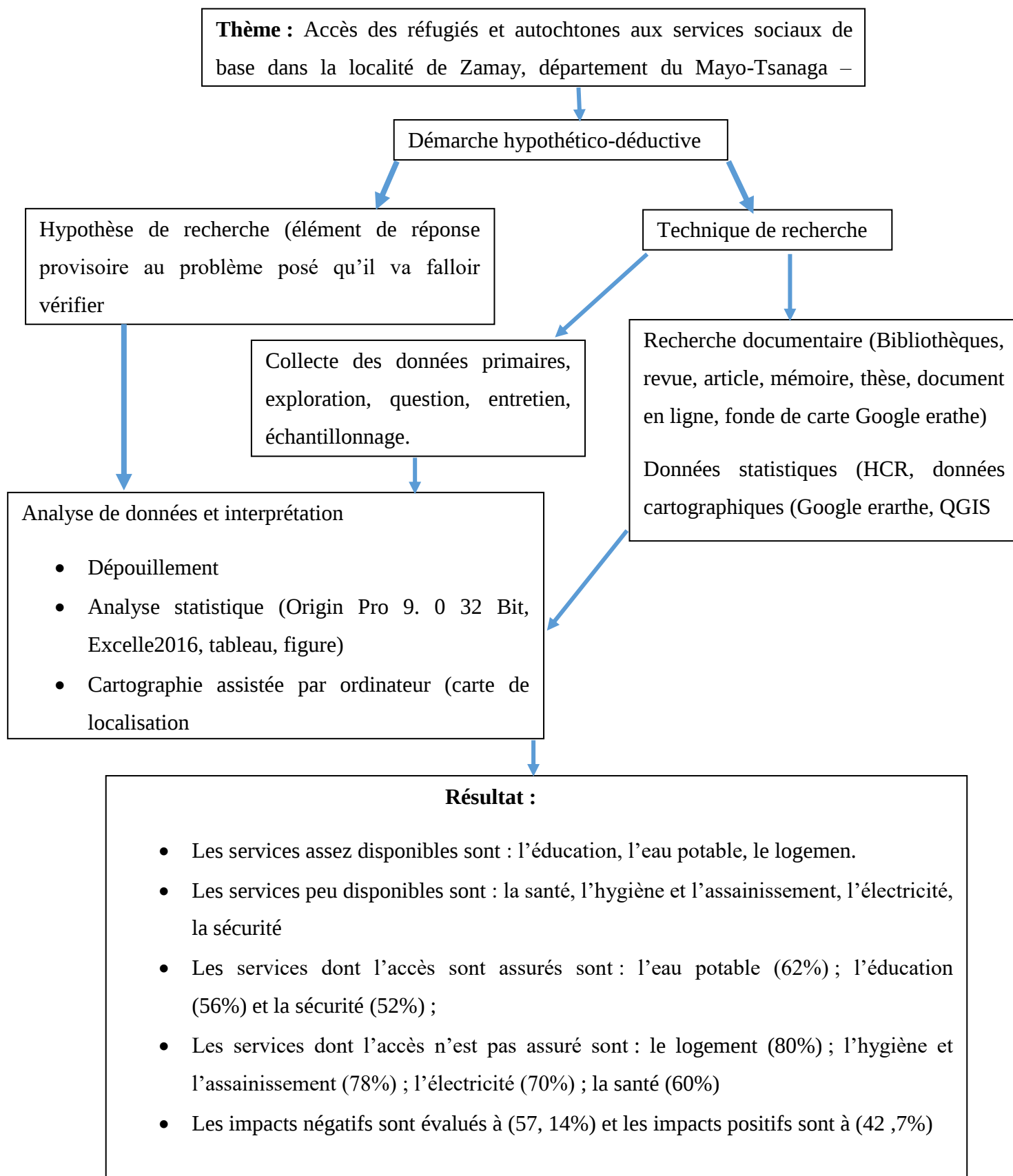


Figure 4:Les composantes d'une approche hypothético-déductive

Source: Hawadak Azak Azak B, 2021

Pour mieux effectuer les investigations de terrain, il était nécessaire pour nous de choisir une approche méthodologique, ainsi nous avons opté pour une approche hypothético-déductive, qui est une démarche consistant à émettre des hypothèses, recueillir des données, tester les résultats afin de confirmer ou infirmer les hypothèses et d'en déduire des conséquences et les prédictions. Cette approche se structure de la manière suivante : une collecte des données secondaires, recherche documentaire, cartographique, la collecte des données primaires et traitement des données.

Nous avons procédé à une collecte des données secondaires et primaires mobilisant les outils divers et variés. Les données collectées ont fait l'objet d'un traitement spécifique en fonction de leur nature, ce qui a rendu leur analyse aisée.

1. Collecte des données

La collecte des données constitue les différents paramètres qu'un chercheur utilise pour parvenir aux recueils des informations nécessaires sur le terrain. C'est un point déterminant pour toute investigation scientifique. Dans le cadre de ce travail, elle s'est effectuée par le biais des entretiens eu avec les responsables du HCR et d'un questionnaire administré auprès des chefs des ménages réfugiés et autochtones. Deux sources de données ont été utilisées dans le cadre de cette étude. Il s'agit de sources secondaires et primaires.

a. Données de source secondaire

Elles proviennent des ouvrages publiés, des mémoires des thèses et des articles, des rapports en ligne dans différentes structures documentaires dont les références sont dans la bibliographie de ce travail. Ce sont entre autres :

Ces données nous ont permis de cerner les contours, les approches de notre thème et de définir notre itinéraire sur le terrain.

- **La recherche documentaire**

La recherche documentaire a commencé dès la validation de notre sujet de recherche par l'encadreur en décembre 2021. Nous avons poursuivi notre travail de recherche par la compilation de la littérature scientifique sur la question d'accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base. Dans une revue de recherche scientifique, on est rarement le premier à entreprendre. Alors la question qui fait l'objet de cette étude aurait été partiellement ou intégralement traitée par nos prédécesseurs ou par des structures nationales et ou internationale dans notre champ d'étude ou dans les zones ayant les mêmes caractéristiques géographiques et sociales. Cette phase a ouvert toutes les étapes de notre recherche et visait

dans un premier temps à capitaliser les connaissances théoriques utiles pour l'orientation théorique à donner au travail, pour l'élaboration et l'exécution des différentes phases de la recherche puis dans une seconde phase à faire le traitement des informations collectées. Par conséquent, nous nous sommes rendus dans les centres de documentations et bibliothèques universitaires à savoir : La bibliothèque centrale de l'université de Yaoundé 1, La bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé 1, celle de la Faculté des Arts, Lettres et des Sciences Humaines (FALSH), la bibliothèque du département de Géographie, la bibliothèque de l'IRIC et la bibliothèque de l'IFORD.

Des données ont été également collectées auprès du HCR, de Centre de santé privé Catholique de Zama. Dans ces lieux, plusieurs types de documents ont été consultés traitant sur l'accès aux services sociaux de base. Pour cela, nous avons analysé ceux qui traitent de l'accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base dans le monde, en Afrique, dans la sous-région. Par ailleurs, la recherche en ligne à travers la visite de plusieurs sites internet nous a été d'un apport inestimable. Cette phase nous a permis de cerner les différentes approches des auteurs par rapport au problème posé par le sujet. Ainsi, elle nous a permis d'élaborer notre problématique, de définir les concepts du thème et des théories y afférents. Pour finir, nous avons enrichi notre travail par une recherche de données sur internet à travers les sites de Google, Navigator etc.

- **Documents cartographiques**

La cartographie est l'outil indispensable pour les géographes. Également un détour impératif dans les ressources documentaires des services techniques de l'arrondissement de Mokolo nous a permis d'avoir des informations sur les services sociaux de base à Zama et de réaliser les cartes.

b. Données primaires

Les données primaires sont celles obtenues sur le terrain, découlant directement des enquêtes menées, à travers des questionnaires adressés aux réfugiés et autochtones, des entretiens avec les autorités locales. La collecte de ces données a consisté en des sorties de terrain qui se sont déroulées le 09 septembre 2021. Cette tâche a été facilitée grâce à l'autorisation du gouverneur de la région de l'Extrême-Nord, du visa de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Mokolo (cf. annexe). L'acquisition de ces données primaires nécessite plusieurs étapes à savoir : l'exploration et l'observation du terrain, les entretiens, les enquêtes, les levés des coordonnées cartographiques et l'échantillonnage. Quelques techniques essentielles à savoir : les observations directes, l'administration des guides

d'entretiens auprès des autorités administratives et traditionnelles, des prises de vue pour illustration, des enquêtes directes par questionnaires auprès des réfugiés et autochtones dans la localité de Zamay, ont été utilisées pour collecter les données. Il y a lieu de signaler que les données collectées sont regroupées en deux grandes catégories (quantitatives et qualitatives). Une fois collectées, elles sont traitées avant d'être analysées et interprétées

- **Données qualitatives**
- **Observations indirectes**

L'observation a été un moment clé dans le cadre de ce travail. Nos différentes observations ont été appuyées par des vues de chaque fois que cela s'est avéré nécessaire. Ce processus nous a aidés à mieux comprendre et analyser le phénomène.

Ces observations nous ont permis de mieux cerner, apprécier et de reconnaître les véritables problèmes, de rendre une meilleure connaissance de la zone d'étude. Celles-ci se sont faites à travers des descentes de terrain inopinées qui nous ont permis d'avoir un aperçu, une confirmation et de faire une confrontation d'informations issues des données observées dans les recherches secondaires ou documentaires. Les observations directes nous ont permis également de toucher du doigt les réalités du terrain qui nous sautaient à l'œil à savoir les principales barrières, les disparités d'accès aux services sociaux de base existantes entre ces deux populations, les difficultés rencontrées par les réfugiés et autochtones à Zamay. Elles nous ont été utiles dans la confrontation de résultats obtenus des sources orales. Enfin, ces observations directes, nous ont aidé à monter notre questionnaire de prime abord sur les comportements de populations réfugiés et autochtones que nous avons enquêté et de mijoter quelques techniques et stratégies d'approche, nous permettant d'administrer facilement nos questionnaires de recherche.

- **L'entretien**

L'entretien pour cette étude est l'un des moments forts pour la collecte des données quantitatives et qualitatives. Les entretiens se sont exclusivement orientés vers les différentes structures concernées et les responsables. Ainsi, durant cette étape importante de la recherche, nous nous sommes rapprochés auprès de quelques personnes de l'Arrondissement de Mokolo (autorités administratives, les chefs traditionnels, les responsables du HCR). Par ailleurs, il a été recueillir les avis et les données sur l'accès aux services sociaux de base par des réfugiés et autochtones à Zamay. Les effectifs des élèves ont été communiqués par les chefs des établissements primaires et secondaires. Ces entretiens nous ont permis d'avoir une vérité de données informationnelles dans cette étude.

- **Données quantitatives**
- **Enquête par questionnaire**

Notre enquête a été menée auprès des réfugiés et des autochtones. Pour ce faire, nous sommes partis d'une base de sondage pour déterminer un échantillon suffisamment représentatif de la population cible dans la localité de Zamay. Ainsi, l'enquête par questionnaire, considéré comme l'un des instruments les plus pratiques de collecte de données en Science sociales puisqu'il réduit la résistance de la part des répondants qui peuvent le remplir facilement selon leur convenance. Le questionnaire, souvent présenté sous forme anonyme, permet, selon Madeleine GRAWITZ, d'avoir des informations sur le terrain pendant une courte durée. Pour le sociologue français, c'est une technique des recherches individuelle, standardisée, composée d'une série de questions présentées dans un ordre défini. Dans le cadre de nos enquêtes de terrain qui ont été réalisées de façon discontinue au cours de l'année 2021, plus de 214 questionnaires ont été distribués auprès de chefs de ménage réfugiés et 678 du côté des autochtones,

- **Base de sondage**

Au cours des recherches, nous avons expérimenté une base de sondage portant sur les opinions recueillies auprès des réfugiés et autochtones à Zamay.

Notre base de sondage est constituée de 17850 populations

- **Taille et types d'échantillonnage**

L'échantillonnage est un sous-ensemble d'éléments ou de sujet tirés de la population, qui sont sélectionnés pour participer à l'étude. En d'autre terme, l'échantillonnage est un moyen de sectionner un sous-ensemble d'unités aux fins de collecte de l'information pour formuler des références sur l'ensemble de la population.

Pour déterminer la taille de notre échantillon, nous avons utilisé la méthode d'échantillon probabiliste, aléatoire simple. Il s'agit d'une population hétérogène, environ 13562 habitants des autochtones (RGPH, 2005) et 4288 réfugiés (selon le HCR). Cette hétérogénéité nécessite une base de sondage qui représente, l'ensemble des ménages de la localité de Zamay. C'est la population cible de 34288 ménages environ. Et puis, nous avons appliqué la technique d'échantillonnage aléatoire simple en abordant des strates qui représentent la localité de Zamay. Nous avons appliqué l'échantillonnage aléatoire simple à l'aide de la formule de (Nwana, 1982). Cette formule stipule que : lorsque la population cible est constituée de plusieurs milliers de personnes, 5% au moins de cette population est

représentative. C'est pourquoi nous avons calculer notre échantillonnage de la manière suivant : N = 17850 est le nombre total de ménage de la localité de Zamay.

Détermination de la taille d'échantillonnage globale :

N = 17850 nombre de la population ciblées dans la localité de Zamay et n = 5%

17850 $\longrightarrow$ 100%

x $\longrightarrow$ 5%

$$AN : X = \frac{17850 \times 5\%}{100\%} = 892,5 \quad X = 892,5$$

Détermination de la taille de l'échantillonnage de chaque population :

n = 5%

Réfugiés : N = 4288 $AN : X = \frac{4288 \times 5\%}{100\%} = 214$

n = 5%

$$X = 214$$

Autochtones: N = 13562 $AN: X = \frac{13562 \times 5\%}{100\%} = 678$

$$X = 678$$

Tableau 1: Taille de l'échantillonnage de population

Localité	Nombre de population total	Réfugiés	Autochtones	Population enquêtés
Zamay	892,2	214	678	➤ Population = total 892,2 ➤ Refugees= 214 ➤ Autochtones =678

Source: Equête de terrain, 2021

- **Techniques d'échantillonnage**

Dans le cadre de ce travail, nous avons opté pour un échantillonnage à deux degrés. Un échantillonnage aléatoire général des réfugiés par le HCR et un échantillonnage des

autochtones par le recensement général de la population par habitat. Somme toute, les deux populations que compte la Zone de Zamay sont sélectionnées. Au second degré, un échantillonnage des ménages est tiré de manière aléatoire simple. La taille de l'échantillon est proportionnelle à la taille de l'accès aux services sociaux de base dans cette localité.

Ces enquêtes se sont déroulées de lundi à samedi, de la matinée à la soirée sauf le dimanche où le site était inaccessible mais surtout disponible qui nous ont aidé durant toute la période d'enquête. Les critères linguistiques ne sont pas du reste dans le choix de ces personnes

Avant de commencer l'enquête, les enquêteurs ont reçu les instructions nécessaires pour mener à bien leurs tâches. Ces instructions ont exclusivement porté sur le but et les objectifs de l'étude, la compréhension des questions, le remplissage des instruments et sur quelques stratégies d'administrations du questionnaire.

c. Traitement et analyse des données

Les outils d'analyse sont des moyens qui nous ont permis de tester les hypothèses et de comprendre les différentes relations qui existent entre les variables mesurées. Ainsi, une fois que les données sont collectées sur le terrain, elles sont traitées avant d'être analysées et interprétées. En effet, traiter une information consiste à rendre utilisable, fiable et cohérente l'information pour une bonne prise de décision. Ceci étant, dans le processus de vérification de nos hypothèses, les données collectées sur le terrain sont classées en rubrique, en tenant compte des objectifs de départ. Par ailleurs, signalons que plusieurs formes de traitement sont opérées dans notre étude notamment : le dépouillement, traitement de données qualitatives, le traitement de données quantitatives traitement proprement dit, traitement cartographique.

- **Le dépouillement**

Le traitement des données a débuté par dépouillement du questionnaire, qui s'est fait de façon manuelle par une lecture préalable des variables codifiées sur les questionnaires afin de relever les erreurs faites par nos enquêtes pendant le remplissage du questionnaire. Ensuite, nous sommes passées à l'étape de numérisation des données collectées sur le terrain, en les introduisant dans un ordinateur. Ceci dans le but de construire une base de données dans le logiciel SPSS 2.0 (Statistical Package for the Social Science).

Le traitement des données qualitatives contribue à l'implication et la description des phénomènes étudiés, il consiste à une analyse des données recueillies au moyen des entretiens et de la recherche documentaire pour l'évolution dans l'espace et dans le temps, des variables étudiées ainsi que la dynamique de leur interaction réciproque.

Le traitement statistique appliqué aux données quantitatives a permis de concevoir et de réaliser, les graphiques, les courbes d'évolution en pourcentage et chiffre rond ainsi que les tableaux de statistiques descriptives. Ainsi, les données de l'enquête par questionnaire ont été intégrées dans le logiciel Origin Pro.9.0 3Bit, CS PRO 2.1 à l'issue d'un dépouillement manuel. Au terme du traitement les données ont été converties sous le tableur Excel 2016.

Le traitement proprement dit de données, il s'est effectué en plusieurs étapes à savoir : le traitement et la génération des résultats statistiques à travers le logiciel origin Pro.9.0 3Bit, SPSS, CS PRO, une fois les données statistiques générées, nous les avons retraitées dans le logiciel Microsoft Excel 2016 pour une meilleure présentation et correction de certaines erreurs. Pour ce qui est de la codification et du traitement des données issues des guides d'entretiens, leurs traitements, se sont effectués à travers le logiciel Microsoft office Word 2016. Par la suite, ces entretiens ont également été convertis en format SPSS, pour un autre traitement différent du précédent.

La carte constitue l'un des premiers outils de base de travail et analyse spatiale du géographe. Le traitement des cartes issues de nos différents points de documentations cités plus haut s'est fait à partir du logiciel Adobe Illustrator, Map info, également sur Microsoft Word office et point net.

- **Méthode d'identification et d'évaluation des impacts d'inégalité d'accès aux services sociaux de base**

L'utilisation des fiches d'impacts et les matrices d'interrelation ont fait l'objet d'identification et évaluation des impacts d'accès aux services sociaux de base dans la localité de Zamay.

- **Identification des impacts**

L'identification des impacts s'est faite grâce à la matrice de Léopold (1971), et la grille de Gaëtan et Raymond (2000) à partir des enquêtes réalisées dans notre zone d'étude nous a servi de base méthodologique pour évaluer les impacts d'inégalité d'accès aux services sociaux de base entre les réfugiés et autochtones à Zamay. Cette dernière peut être négative ou positive. Positive, lorsque les populations ont accès aux services sociaux de base. Négative, lorsque l'accès aux services sociaux de base des populations a des effets indésirables.

- **Evaluation des impacts**

Les impacts potentiels susceptibles de se produire sur l'accès aux services sociaux de base des populations à Zamay, ont été décrit et puis évalués grâce à la grille qui prend en

compte cinq critères : l'intensité, portée, la durée, l'occurrence, réversible représenté dans le tableau ci-après :

Tableau 2: Grille d'évaluation des impacts d'inégalités d'accès aux services sociaux de base

Services sociaux de base	Impact	Paramètre de caractérisation						Evaluation
		Nature	Intensité	Portée	Durée	Occurrence	Réversible	
								Importance absolue

Source : Adapté à la méthodologie de Leduc et Raymond (2000)

Le tableau ci-dessous nous présente la matrice d'impact et la grille de cotation de Gaëtan et Raymond (2000) nous ont servi de base méthodologique pour évaluer les impacts d'inégalité d'accès aux services sociaux de base identifiés. Pour ce faire, des cotes variant de 1 à 3 ont ainsi été attribuées aux indicateurs suivant la signification des impacts. Les paramètres de caractérisation employés dans le cadre de notre travail concernant les impacts d'inégalité d'accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base sont les suivants :

Tableau 3: Paramètre de caractérisation des impacts d'inégalité d'accès aux services sociaux de base

Paramètre de caractérisation	Variation des incidences	Cotation
Nature	Négative	-
	Positive	+
Occurrence	Peu probable	1
	Probable	2
	Certaine	3
Portée	Zone des services sociaux	1
	Localité	2
	Région	3
Intensité ou ampleur	Faible	1
	Moyen	2
	Forte	3
Durée	Courte terme	1
	Moyen terme	2
	Longue terme	3

Réversibilité	Rapidement réversible	1
	Réversible avec le temps	2
	Irréversible	3
Importance absolue	Peu significative	1-1,6
	Significative	1-,7-2,2
	Très significative	2,4-3

Source : Adapté à la méthodologie de Leduc et Raymond (2000)

L'importance absolue d'un impact est alors obtenue en divisant la moyenne des cotes des indicateurs par le nombre d'indicateurs cotés.

$$\text{Importance absolue} = \frac{\Sigma \text{Cotes (intensité+réversibilité+ampleur+durée+occurrence)}}{5}$$

La détermination du niveau de crédibilité a permis de prioriser les impacts lors de l'élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES). Les impacts prioritaires pour la mise en œuvre des mesures d'atténuation sont celles qui ont une nature négative et une crédibilité élevée. La crédibilité est donnée par la formule

$$C = N \times I \times P$$

Avec **N** désignant la nature, **I** l'importance et **P** la probabilité d'occurrence.

La détermination du niveau de crédibilité va permettre de prioriser les impacts lors de l'élaboration du Plan de gestion sociale et environnementale (PGSE). Les impacts prioritaires pour la mise en œuvre des mesures d'atténuation sont celles ayant une nature négative ou code de crédibilité comme nous présente le tableau ci-après

Tableau 4: Evaluation du niveau de crédibilité

Importance					Probabilité d'occurrence
Majeure	3	3	6	9	
Moyenne	2	2	4	6	
Mineur	1	1	2	3	
		1	2	3	
		Rare ou improbable	Probable	Inévitable ou d'occurrence	

Source : Leduc et Raymond (2000)

Le calcul de la crédibilité, avec la formule : Crédibilité = Importance X Probabilité

XI. LIMITES ET DIFFICULTES DE RECHERCHE

Les investigations du sujet de recherche, ne se sont pas faites sans contraintes. Durant les périodes d'études de recherche et de rédaction, nous nous sommes heurtés à plusieurs difficultés tenant à l'étendue de la zone d'étude, à l'accès aux informations sur les réfugiés et autochtones et à la langue.

1. Difficultés temporelles et spatiales

Les contraintes de temps, celles-ci se sont faites ressentir lors de questionnaires aux populations étudiées. Certains d'entre elles ne disposaient pas assez de temps à nous consacrer. Nous avons rencontré le problème de lenteurs administratives liées à l'étude des différents dossiers devant faire une enquête au préalable. Nous avons également été affectés par des limites de temps académiques, qui ont influencé nos enquêtes de terrain.

En ce qui concerne les contraintes spatiales, la localité de Zamay est trop vaste et les distances sont importantes, nous l'avons ressentie lorsqu'il fallait couvrir la zone d'étude. Le rayon d'étude était important au kilomètres et demandait assez de temps pour le couvrir, ce qui n'a pas été facile vu les contraintes de temps académique. Par ailleurs, les travaux scientifiques sur la zone sont quasi inexistant, cet état de choses a rendu difficile la disponibilité des informations spécifique de la zone.

2. Difficultés Administratives

D'entrée de jeu, nous avons constaté une indisponibilité de certaines autorités publiques et privées. D'aucuns ont manifesté une résilience à l'endroit du sujet de recherche, également une grande difficulté d'accessibilité aux documents officiels malgré l'aval du chef du département de l'université et de la première personnalité administrative de la région de l'Extrême- Nord. Aussi, le statut juridique de certains organismes spécialisés du système des Nations Unies (HCR, UNICEF, PLAN INTERNATIONAL) nous a rendu difficile la tâche pour l'accès à certaines informations importantes. Les multiples correspondances que nous avons adressées à ces organismes sont restées sans réponse. C'est ainsi nous n'avons pas pu obtenir toutes les informations utiles à notre étude.

3. Difficultés socioculturelles

Pendant les enquêtes de terrain, nous avons fait face à certaines communautés réfractaires à l'égard du questionnaire. D'aucuns le prenant pour un recensement de la population, d'autres comme une menace de dénonciation d'un événement d'inculpation à leur

égard malgré la précision de l'anonymat dudit document. Ces difficultés se sont faites aussi ressenties auprès de certaines autorités administratives, s'accompagnant d'un refus de réponse aux guides d'entretien d'obtempérer.

Enfin, la traduction des questions dans différentes langues parlées par les enquêtes (kanuri, haoussa, glavda, arabe Choa) était difficile. Nous avons été obligés de recruter 4 traducteurs dans le cadre des enquêtes de terrain.

La présente étude se structure en quatre chapitres, la première englobe une présentation de la zone d'étude et l'état des lieux des services sociaux de base, le seconde chapitre présente le niveau d'accès aux services sociaux de base entre les réfugiés et autochtones, le troisième chapitre met l'accent sur les impacts des inégalités d'accès aux services sociaux de base sur les réfugiés et les autochtones et enfin le quatrième chapitre consiste à proposer des stratégies en vue de l'optimisation d'accès équitable aux services sociaux de base entre ces deux populations à Zama.

Tableau 5: Tableau synoptique de la recherche

Question centrale	Objectif Principale	Hypothèse principale		Partie du mémoire correspondante
Comment les réfugiés et autochtones ont-ils accès aux services sociaux de base dans la localité de Zamay ?	Analyser et évaluer l'accès des réfugiés et des populations autochtones aux services sociaux de base à Zamay.	Le niveaux d'accessibilité des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base à Zamay serait faible.	Recherche documentaire, collecte, analyse et traitement des données primaires Observation de terrain	Mémoire intégral
QS1 : Quel est l'Etat de lieux des services sociaux de base dans la localité de Zamay ?	OS1 : Faire l'état de lieux sur la disponibilité des services sociaux de base à Zamay	HS1 : Les services sociaux de base à Zamay ne sont pas assurés en qualité et en quantité.	Recherche documentaire, collecte, analyse et traitement des données primaires Observation de terrain	Chapitre : état de lieux de services sociaux de base dans la localité de ZAMAY
QS2 : Quel est le niveau d'accessibilité des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base dans la localité de Zamay ?	OS2 : Montrer le niveau d'accessibilité aux services sociaux de base entre les réfugiés et autochtones à Zamay	HS2 : A Zamay, le niveau d'accès aux services sociaux de base est faibles et déséquilibré entre les réfugiés et autochtones	Recherche documentaire, collecte, analyse et traitement des données primaires Observation de terrain	Chapitre 2 : le niveau d'accès aux services sociaux de base entre les réfugiés et autochtones à ZAMAY
QS3 : Quel est l'impact de l'inégalité d'accès aux services sociaux de base dans la localité de Zamay ?	OS3 : Evaluer l'impact de l'inégalité d'accès aux services de base entre les réfugiés et autochtones à Zamay	HS3 : Les impacts d'accès aux services sociaux de base sont autant négatifs que positifs à Zamay	Recherche documentaire, collecte, analyse et traitement des données primaires Observation de terrain Recherche documentaire, collecte, analyse et traitement des données primaires, observation de terrain	Chapitre 3 : impact d'inégalité d'accès services sociaux de base entre les réfugiés et autochtones
QS4 : Quelles sont les perspectives en vue de l'optimisation de l'accès équitable aux services sociaux de base entre les réfugiés et autochtones à Zamay ?	Proposer une stratégie d'accès équitable aux services sociaux de base entre les réfugiés et autochtones à Zamay	HS4 : La nouvelle politique d'accès aux services sociaux de base serait favorable pour les réfugiés et autochtones à Zamay	Recherche documentaire, collecte, analyse et traitement des données primaires Observation de terrain Recherche documentaire, collecte, analyse et traitement des données primaires, observation de terrain	Chapitre 4 : perspectives en vue de l'optimisation d'accès équitable entre les réfugiés et autochtones

Source : Enquête de terrain 2021

CHAPITRE I : ETAT DES LIEUX DES SERVICES SOCIAUX DE BASE DANS LA LOCALITE DE ZAMAY

INTRODUCTION

La localité de Zamay est une communauté rurale située dans la région de l'Extrême-Nord - Cameroun précisément dans le département du Mayo-Tsanaga. Cette zone est caractérisée par des conditions socio-économiques précaires et des besoins importants en matière de services sociaux de base. Dans la mesure où l'on constate le déplacement des réfugiés d'un pays à un autre occasionné dans la zone départ, arrivées dans leur zone d'accueil, ces populations ont besoins d'un certain nombre de services de base qui sont indispensables à leur survie tels que : l'éducation, la santé, le logement, l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, l'électricité, les services de sécurité afin de réduire leur dépendance et de retrouver l'équilibre. Ce chapitre vise à dresser un état des lieux de ces services dans la localité en mettant en lumière les défis et les opportunités qui se présentent

I. PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN DE ZAMAY

La localité de Zamay regorge de nombreuses richesses naturelles, économiques et humaines. A cet effet, la présente section consiste à présenter les éléments du milieu physique, économique et humain.

I. 1. Le milieu physique de Zamay

Situé dans la zone sahélienne, Zamay est nourri par un climat tropical avec des précipitations et des températures variables. Cette localité est riche en faune, flore et des cours d'eau importants. Cependant, il est important de décrire le climat à Zamay.

I. 1.1. Le climat de Zamay

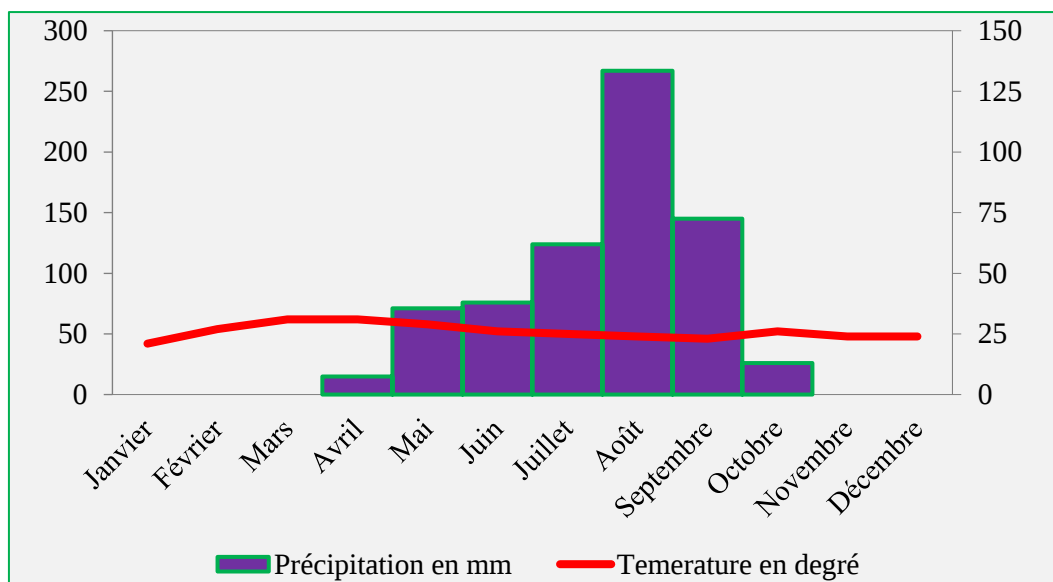
Zamay, est une localité située à mi-chemin entre le village Mokolo et la ville de Maroua. Cette position lui offre un privilège indéniable. Son climat attrayant fait venir des populations réfugiées du Nigeria et les déplacés internes du Mayo -Sava et du Mayo - Tsanaga. Cette localité présente un climat du type tropical correspondant à la zone Soudano-sahélienne. Il se caractérise par l'alternance de deux saisons, une courte saison de pluie (05 mois) couvrant la période de mai à septembre et une longue saison sèche rude (07mois) allant du mois d'octobre au mois d'avril.

I. 1. 2. Les températures et les précipitations

A Zamay, les températures sont relativement basses de décembre à janvier (20°) et très élevées en mars –avril (40-45°C). Les températures sont extrêmes en saison sèche : Il y a changement brute entre le jour et la nuit/ Au mois de mars et avril, il fait excessivement chaud, à l'ombre nous avons pratiquement 30°C et 40°C en journée. Au mois de février un décent brouillard accompagnée d'un froid qui va de 20°C à 15°C et à ce moment les nuits sont longues que les jours contrairement à mars et avril.

L'intensité, la durée et la répartition saisonnière des pluies en un endroit varie considérablement d'une année à l'autre, en particulier dans les régions où les pluies sont moins abondantes (Olivry, 1983), cité par Bouly Sane. L'évolution mensuelle des précipitations à Zamay de 1996, nous fait apparaître des variations entre les volumes d'eaux précipitées mensuels laissant voire une hétérogénéité. La moyenne mensuelle des pluies la plus importante est de 900 à 1000 mm (Août) Au mois de juin on a enregistré 50. 2 mm marquant le début en général de la saison pluvieuse station.

En outre, les mois de juillet ; Août, Septembre et Octobre les précipitations sont en moyenne 726 mm à Zamay. Ces trois derniers sont considérés comme les plus pluvieux. Durant ce trimestre, d'importantes quantités d'eau de pluies sont enregistrées dans la zone. La figure ci-dessous nous indique la répartition en hauteur des précipitations.



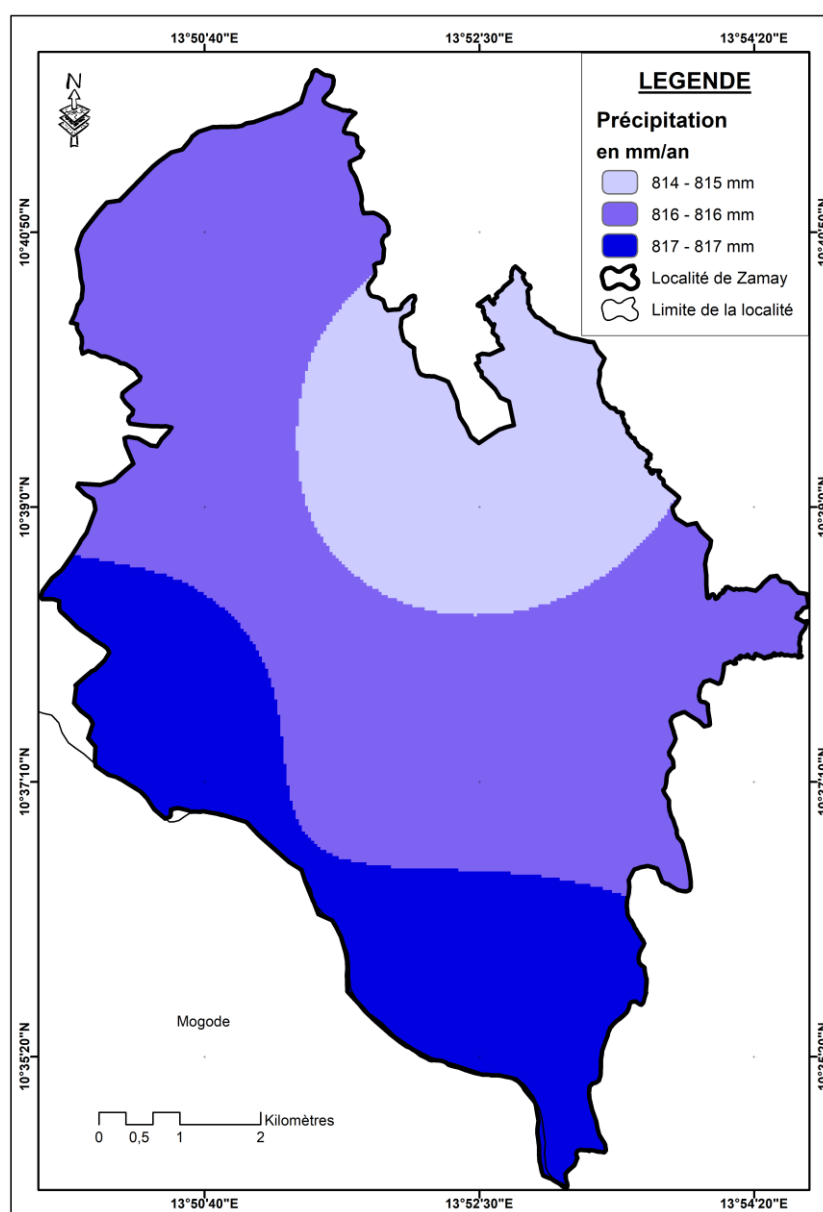
Source : Direction de la météorologie Centre (1996)

Figure 5: Diagramme ombrothermique de la station de Zamay

La figure ci-dessus nous présente les précipitations annuelles de 1996. Les précipitations varient d'année en années. A cet effet, les mois humides sont : mai, juin, juillet,

août et septembre, donc cinq mois de pluies (pluie de 100mm de pluie). Certaines années telles que les mois d'avril et octobre sont des mois humides avec des faibles précipitations inférieures à 100 mm. Les mois secs sont : janvier, février, mars, novembre et décembre. Ces périodes sont marquées par l'aridité qui sévit (la verdure subsiste par endroit ; les rivières sont complètement asséchées).

Les données de télédétection nous a permis de quantifier les précipitations moyennes annuelle dans l'arrondissement de Mokolo en générale et de la localité de Zamay en particulier comme illustre la figure ci-après :



Source : Images Landsat 8 (2024)

Figure 6: Précipitation moyenne annuelle dans la localité de Zamay en 2020

La figure ci-dessus nous présente les précipitations moyenne annuelle dans l'Arrondissement de Mokolo et de la localité de Zamay en particulier. Il en ressort que les précipitations moyenne annuelle varient entre 900 -1000mm / an

I. 1. 2. 3. Les vents

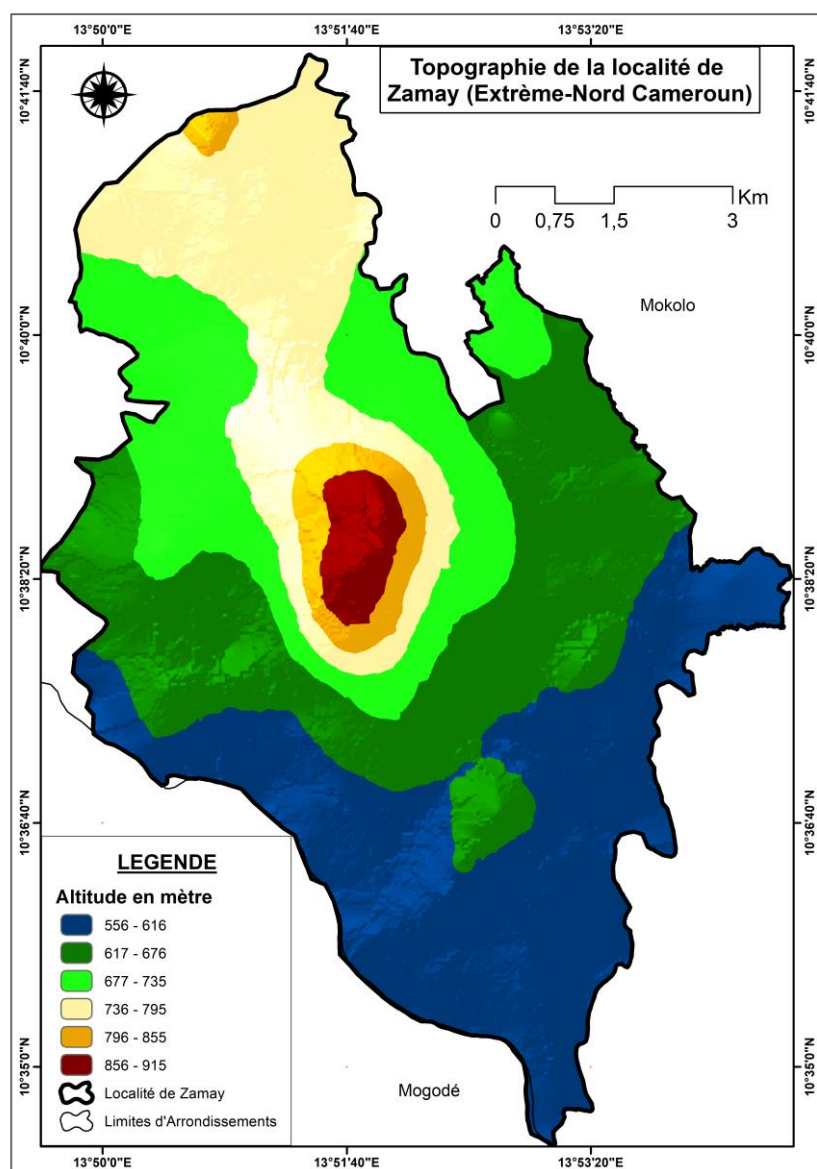
Dans la localité de Zamay, il existe deux principaux vents à savoir : l'harmattan qui est un vent chaud et sec soufflant b du Nord-Est et souvent la poussière ; nous avons la mousson qui soufflent de l'Est vers l'Ouest c'est-à-dire au-dessus de vaste région intertropicales avec un régime de vent persistant qui s'accompagne des pluies.

I. 1. 4. Relief et sol

I. 1. 4.1. Relief

La Zone de Zamay est dominée par un relief accidenté des collines, des vallées où ruissèlent les eaux des pluies et des montagnes. Nous rencontrons beaucoup plus des plaines dans cette zone. Les inselbergs forment un espace de transition entre la montagne et les plaines dégagées qui leur font suite. Dans cette zone, les trois milieux tels que plateaux, montagnes et plaines de bordure ont des vocations agricoles différentes. C'est un atout majeur pour les populations qui ont ainsi la possibilité de diversifier leurs cultures et dont la descente se trouve facilitée. La topographie de la zone de Zamay est dominée par des relief ondulée, avec des altitudes variant entre 600 et 1200 mètres. Les collines offrent une vue panoramique sur les vallées environnantes, tandis que les cours d'eau, tels que les rivières et les ruisseaux, traversent la région, contribuant à l'irrigation des terres agricoles.

Dans l'ensemble, la topographie de Zamay joue un rôle important dans la vie quotidienne des réfugiés et des autochtones, affectant leur accès aux services sociaux de base comme l'eau, la santé et l'éducation comme nous montre la figure ci-après :



Sources : Données satellitaire Google Earth pro (2024), données administratives : OSM (2024), SCR : WGS 84

Figure 7: Carte topographie de Zamay

La figure ci-dessus illustre la topographie dans la localité de Zamay. Il en ressort que, comme toutes les autres localités de la commune de Mokolo, Zamay à un relief dominé par les plaines et des collines. Ces plaines constituent un atout majeur pour les réfugiés et les autochtones de cette localité à travers son espace favorable à l'agriculture.

I. 1. 4.2. Sol

Dans la localité de Zamay, nous rencontrons plusieurs types de sols à savoir :

- Les sols des montagnes formés d'arènes de désagrégation entre les roches. Sur certaines pentes, ce sont des sols minéraux bruts, ils sont légers à cultiver, mais perméables et faible pouvoir de rétention d'eau.

- Les sols des plaines bordières se caractérisent par leurs diversités à savoir : les sols en matériaux colluviaux grossiers au pied de la montagne, les alluvions plus fines en aval ;
- Les sols de plateau : c'est les sols constitués de dépôts colluviaux caillouteux, à dominante de sables grossières aptes à la culture du mil et de l'arachide, les sols près des cours d'eau propices pour les cultures de patate, l'arboriculture fruitière ou les cultures maraichères ;
- Les sols ferrugineux tropicaux qui diffèrent des autres en bonne qualité pour les cultures tels que le mil, le coton, le maïs, les arachides. Ces sols de nos jours sont sujets à une forte pression foncière conjuguée à la persistance des méthodes culturales et d'élevage inappropriées. Dans l'ensemble, les sols sont propices au développement des végétaux d'où la pratique intense des activités agricoles. On note que les sols, souvent argileux, sont propices à l'agriculture, bien que des défis tels que l'érosion et la déforestation puissent affecter leur richesse. La variation d'altitude influence également le climat local, créant des microclimats qui peuvent impacter l'accès aux ressources. Tous ces sols sont cultivables et exploités par les populations. De manière spécifique, le tableau ci-dessous nous donne une indication précise de différents types des sols à Zamay :

Tableau 6: Types des sols à Zamay

Types de sol	Localisation	Potentiel	Usage
Limono-Sablo-argilo	Aux pieds de la montagne et bas-fonds de Zamay	Artisanat	Poterie
Sableux-Argileux	Un peu partout dans le poste ag	Riche en sable et argile	Agricole
Caillouteux	Mayo-Lamordé	Riche en limon	Agricole
Limono- argileux	Les bords des mayo	Riche en limon	Agricole
Sableux	Dans les mayo-Saisonnières et dans presque tout le domaine d'agriculture	Riche en sable	Sert à la construction des maisons en poto-poto, briques cuites ou dur et de confection des pots

Source : Rapport Monographique de Zamai

Tableau 7:Types de végétation à Zamay

Nom commun	Noms scientifique	Noms locale(fulfuldé)
Manguier	<i>Maguifera indica</i>	Mongoroh
Papayer	<i>Carica papaya</i>	Bagouehi
Jujubier	<i>Ziziphus mauritiana</i>	Djaabbe
Faidherbea albida	<i>Acicia nilotica / acacia albida</i>	Caski
baobab	<i>Adansonia digitata</i>	Gabde
Neem	<i>Azadiratchia indica</i>	Bocki
Tamarinier	<i>Tamarindus indica</i>	Gagnehi
Goyavier	<i>Psidium guayava</i>	Djabbehi
Palisasandre	<i>Ptercapus lucens</i>	Goyofhi
Dattier	<i>Phoenixdacty lifera</i>	Dibiniho
Caïcédrat	<i>Kahya senegalenis</i>	
Karité	<i>Butyrospermum parkii</i>	Karadji /Gourtolom
Datier	<i>Balanites aegyptiaca</i>	Dibiniho

Source : Rapport monographique de Zamay

Il en ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que dans la localité de Zamay, les formations végétales sont diverses. Ces formations végétales sont constituées de manguier, papayer, jujubier, faidherbia, neem, tamarinier, goyavier, dattier etc. Les populations sont tributaires de cette végétation car d'autre servent à la nutrition humaine à l'instar de fruits du tamarin, les feuilles de baobab, les feuilles de moringa, les fruits du jujube.

I. 1. 4.3. Faune, flore et hydrographie

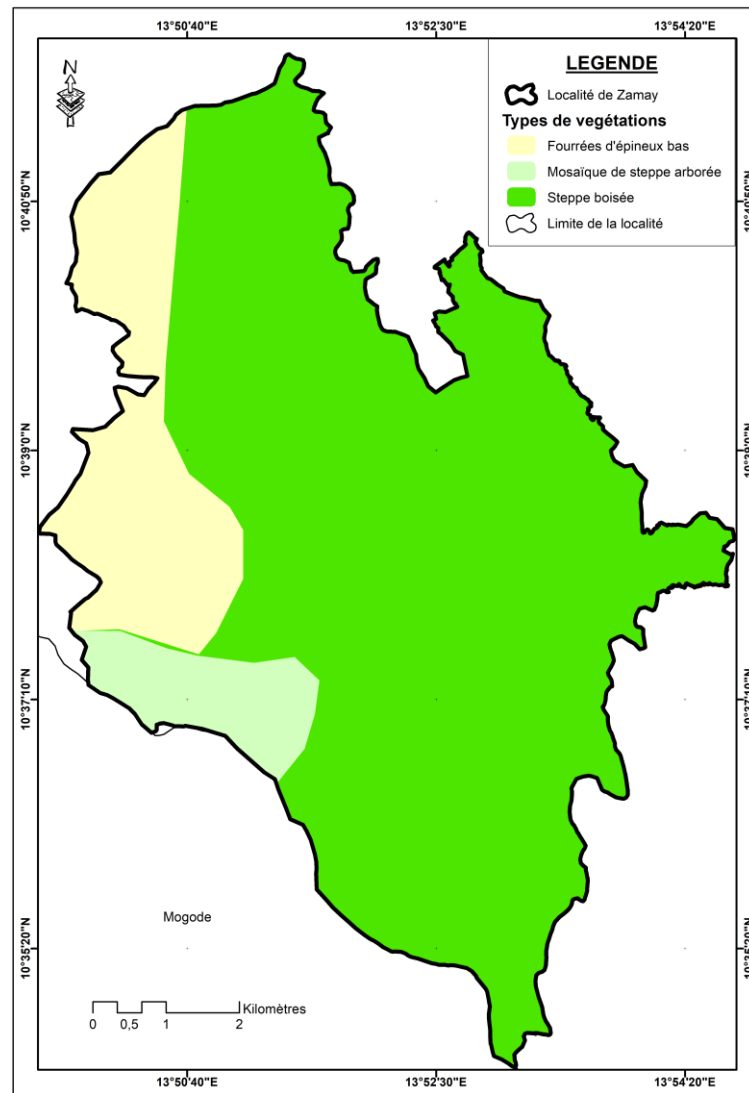
I. 1. 4.4. Faune

La végétation est remplie de steppe parsemée de quelques gros arbres provenant de la réserve naturelle. Ce phénomène de sécheresse est moins observé dans la localité de Zamay malgré le tarissement des eaux, les feuilles des plantes de la réserve naturelle servent de fourrages pour les animaux.

Par ailleurs, la localité de Zamay est située dans le domaine phytogéographie sahélo-soudanienne. La végétation y est composée d'une savane arbustive prédominante. Le couvert végétal de cette zone est tapissé d'herbes de petites tailles utilisées uniquement pour l'alimentation du bétail ce qui favorise l'implantation des populations éleveurs. Cette

végétation regroupe diverses espèces parmi lesquels figurent les espèces locales fruitière et consommable : citons, le cailcédrat, le jujubier, le fédérbia, le tamarinier PCD de Mokolo (2014), pour ne citer que les importants.

La télédétection nous a permis de présenter la situation de la végétation dans la localité de Zamay de manière générale. Il convient de noter que la couverture végétale diminue au profit des autres formes d'occupations dans laquelle la végétation est absente ou presque comme présente la figure ci-après :



Source : Images Landsat 8 (2024)

Figure 8: Indice de végétation dans la localité de Zamay en 2024

La figure ci-dessus, nous présente la situation de la végétation la localité de Zamay. Il en ressort que cette zone est colonisée par la savane herbeuse et le steppe boisée. Mais il convient de noter que cette végétation est convertie en espace de bâtis, des sols mis à nus, les

jachères, et les cultures. Les résultats issus du traitement des données qui nous ont fourni par la télédétection est représenté sur le tableau ci-après :

Tableau 8:Indice de végétation dans la localité de Zamay

Classe d'occupation	Superficie_en_km ²	Superficie_en_ha	Pourcentage
Absence de végétation	97,70	977082	4,52%
Savane mise en culture	347,11	3471119	16,08%
Savane mise en jachère	922,58	9225850	42,75%
Savane herbeuse	790,40	7904018	36,62%

Source : Traitement d'image Landsat 8 (2024)

Le tableau ci-dessus nous présente la situation de la végétation dans la zone de Zamay et en particulier l'Arrondissement de Mokolo. Il en ressort de ce tableau que la superficie savanicole à diminuer de 4,52%, la superficie herbeuse à diminuer de 36,62%. On note l'absence de la végétation qui représente une superficie de 97,70 km², soit 977082 superficie hectare.

Les arbustes de types épineux sont utilisés par les populations soit pour former des haies mortes autour des champs, soit pour renforcer les défenses et à se protéger des voleurs autour des concessions. Les autres espèces tels que les baobabs, les rôniers, les papayers sont également très rependus. Le tableau ci-après nous donne le type de végétation à Zamay :

Planche 1: Quelques essences types de végétation

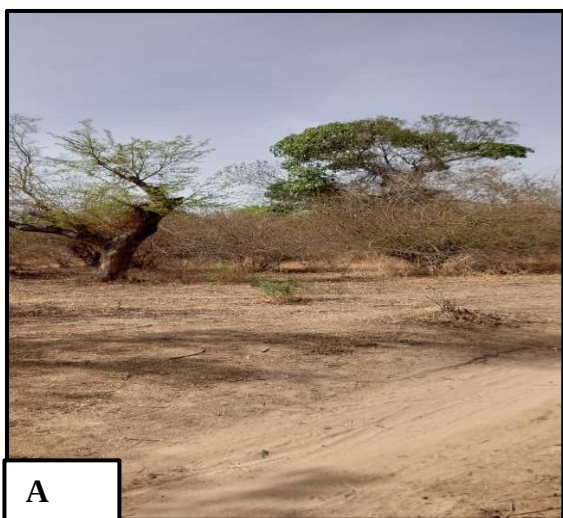


Photo A : Savane arbustive de Zamay

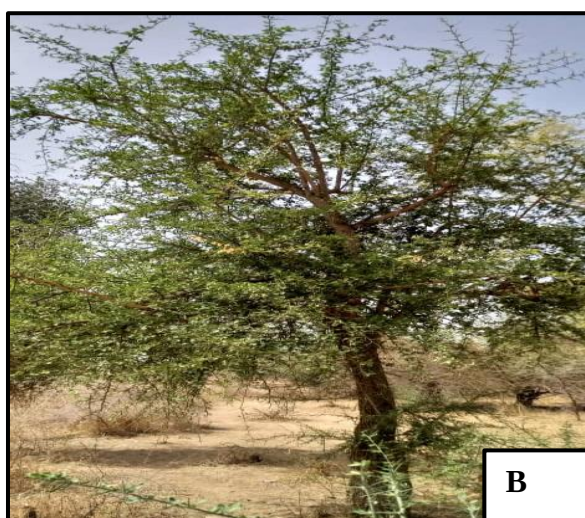


Photo B : Savane arbustive de Zamay



Photo C : Savane herbeuse de Zamay



Photo D : Savane arborée de Zamay

Source: Hawadak Azak Azak B.

Septembre 2021, crédit photo

Il ressort de l'analyse de la planche ci-dessus que la localité de de Zamay est couverte par la savane arbustive (A) et (B). La photo (D) nous montre que la localité de Zamay est caractérisée par l'existence d'une strate arborée souvent épineuse avec un tapis herbacé, car en saison sèche, le passage est sec et prend une couleur jaunâtre, seul subsiste les arbres adoptés à ladite saison. La photo (C) nous montre que le passage devient triste et aride sous un soleil brulant les herbes.

I. 1. 4.5. Flore

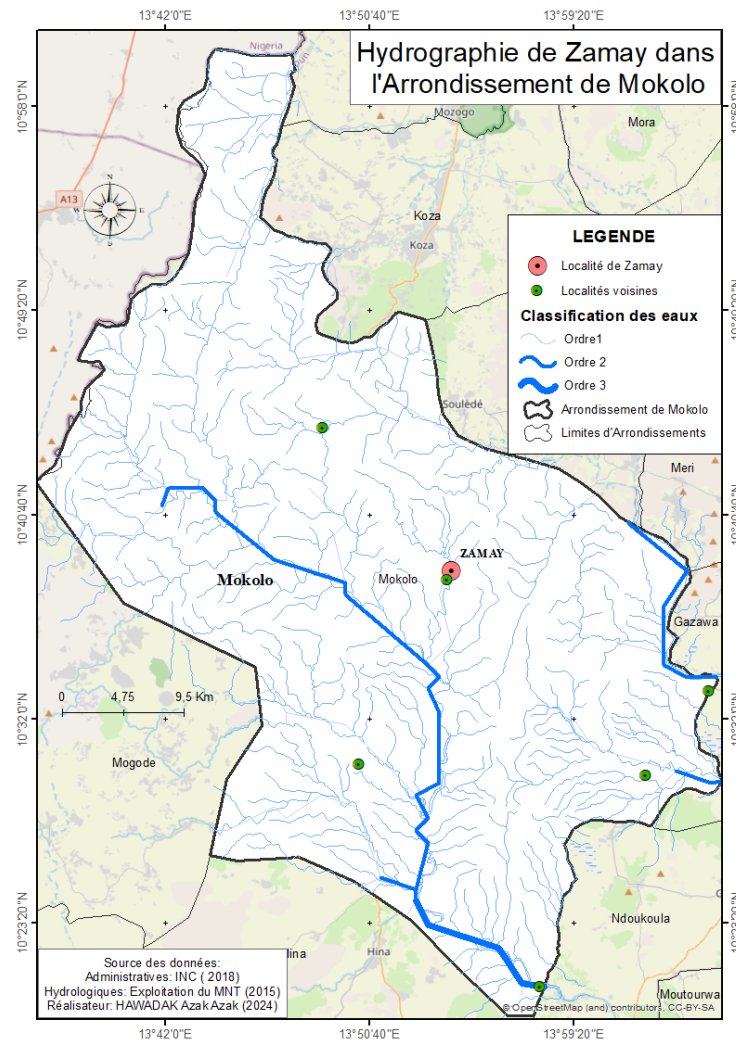
A Zamay, le tarissement des points d'eau, le débroussaillage, la dégradation des sols ont fait disparaître certains animaux. Cependant, la localité de Zamay présente par

ailleurs une réserve assez riche et diversifiée d'animaux sauvage comprenant les rongeurs (rats, souris, écureuils, hérissons, lièvre, porc épic, lièvre) ; les reptiles (serpent, varans, pythons, vipères,) ; les oiseaux (perdrix, perroquet) ; les mollusques (escargots) qui sert d'aliments pour la population.

I. 1. 4.6. Hydrographie

Les cours d'eau (Mayo) dans la localité de Zamay ont un régime d'écoulement saisonnier. Elles sont généralement fortes en saison de pluies et tarissent en saison sèche. La localité de Zamay est pourvue d'eau potable car, nous rencontrons plusieurs puits à ciel ouverts et des forages avec une nappe phréatique située entre 12 m et 15 m de profondeurs. Ces puits permettent d'abreuver les animaux, d'alimenter les bétails en saison sèche mais en saison de pluies ils vont dans les mares d'eau et les mayo. En outre, le réseau hydrographie dans cette zone permet aux populations de pratiquer les activités agricoles. La zone de Zamay est traversée par quelques cours d'eau parmi lesquels nous avons Mayo- lamordé, Mayo – Tchemtchem et Mayo – Galdima .

Dans la zone, les cours d'eau sont classifiées selon le modèle de Stralhère en trois ordres qui sont : ordre 01 Cours d'eau principale ; ordre 02 cours d'eau secondaires (rivière, marigot) et enfin ordre 03 sont les sources comme nous montre les images ci-dessous :



Source : Image Landsat 8 (2024)

Figure 9: Hydrographie de la zone de Zamay dans l'arrondissement de Mokolo

La figure ci-dessus nous présente l'hydrographie dans la zone de Zamay en particulier. Il en ressort que les cours dans la localité de Zamay sont d'ordre 01 selon la classification des eaux.

I.1.4.7. Impact du milieu physique sur l'accès aux services sociaux de base à Zamay

A Zamay, le milieu physique peut constituer un handicap pour l'accès des réfugiés et des autochtones aux services sociaux de base.

D'abord en ce qui concerne l'accessibilité, notons que dans la localité de Zamay les terrains accidentés et les cours d'eau peuvent rendre difficile d'accès aux infrastructures de santé, d'éducation etc. Aussi, la saisonnalité des cours d'eau dans cette zone entraine des pénuries d'eau pendant la saison sèche, affectant ainsi la santé publique, l'hygiène et l'assainissement.

Par ailleurs, les défis liés à l'érosion et à la fertilité du sol dans la localité de Zamay peuvent limiter des opportunités agricoles, entraînant des pénuries alimentaires qui aggravent la vulnérabilité des réfugiés et des populations locales.

De ce qui précède, dans la localité de Zamay la dégradation de l'environnement peut réduire des opportunités économiques, limitant aussi l'accès aux ressources nécessaires pour subvenir aux besoins de base. Ainsi, bien que le milieu physique de la localité de Zamay offre des ressources naturelles, mais il présente également des défis significatifs qui peuvent entraver l'accès aux services sociaux de base pour les réfugiés et les autochtones dans cette partie du Cameroun.

I. 2. Milieu humain

I. 2.1. Situation démographique de Zamay

La localité de Zamay comporte environ 17850 habitants principalement des familles rurales soit 13562 autochtones et 4288 réfugiés. La population est jeune, avec un taux élevé 61,6% de jeunes de moins de 18 ans. Cette localité abrite une population diversifiée composée principalement des Mafa qui représente 80%, les peuls 08%, les Kapsiki 07%, les Moudang, Toupouri, Mbororo, Guizga et autres 05%. Signalons pour terminer que la cohabitation entre ces populations dans cette zone il y'a l'ambiance générale.

I. 2.2. Les religions et leur relation

A Zamay, il existe plusieurs types d'appartenance religieuse tels que le christianisme (catholiques, protestant, adventiste témoin de Jéhovah, pratiqué à 75%, l'islam 10% et l'animisme qu'on retrouve à 15% de la population.

I .1. La mobilité de la population

La population de Zamay se ravitaille dans les marchés du Nigeria, et le marché de Mokolo et Maroua. Les mouvements des populations sont accentués entre autre sur l'exode rural des jeunes autochtones et réfugiés vers les grandes villes tels que Yaoundé, Douala et le Nigeria à la recherche des meilleures conditions de vie. Les élèves et les étudiants se déplacent afin de continuer leurs études vers Mokolo, les Universités et Ecoles de formation à Maroua, sans oublier les réfugiés qui quittent le Nigeria pour Zamay afin de rejoindre les sites des réfugiés due à l'insécurité qui se vit dans leur pays d'origine.

I. 3. LES PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

Les principales activités économiques de la localité sont basées sur l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat et le transport.

I. 3. 1. Agriculture

Dans la localité de Zamay, l'agriculture constitue une activité principale pour la population. Puisqu'il a été remarqué que la majorité de la population tire leurs revenus de l'agriculture. A cet effet, elle est pratiquée environ 60% par population locale dans cette zone. De manière spécifique, il y'a lieu de mentionner que dans cette localité la production agricole est principalement axée sur les cultures vivrières telles que les maïs, le mil et les arachides. La vente des produits agricoles notamment : le sorgho, coton, arachide, maïs, patate douce, oignon, niébé etc., permet aux populations de subvenir à leur besoins primaire et secondaire. Cette réalité nous montre comme exemple le cas de l'alimentation, les soins de santé, la subvention pour l'éducation (les frais de scolarités), l'habillement, l'achat des intrants agricoles et plein d'autres. Les populations s'organisent en GIC, groupe villageoise autrement appelé en patois « Wouza ». Pendant les travaux champêtres, ils se rendent en masse dans le champ et ils vont avec les repas, le dolo, le cola, le shwigum et le vin (bil-bil).

Les différentes cultures pratiquées dans la localité de Zamay sont :

Les cultures vivrières : destinées à la consommation (maïs, arachide, soja, sorgho sp, niébé, pomme de terre, riz, voandzou)

Les cultures en association : consistent à mettre deux ou plusieurs spéculations dans un champ (coton-niébé, sorgho sp-arachide, sorgho sp-soja, maïs-niébé)

Les cultures pures : consistent à mettre une seule spéculation en effectuant toutes opérations de façon homogène

L'assolement : qui consiste à remplir les terres à différentes spéculations à une période donnée, c'est le cas des légumineuses et tubercules.

Par ailleurs, signalons que dans cette zone, la culture de fanion (*digitaria exilis*) est aussi presque délaissée au profit des autres cultures à l'instar de la production du maïs et céréales. Cette déprise peut s'expliquer non seulement à cause des contraintes liées aux variabilités pluviométriques, à l'infertilité des sols, aux pénibilités de sa production mais aussi à l'empileur de la production de maïs céréales nécessitant moins des contraintes. Comme nous présente la photo ci-dessous.

Planche 2: Types des cultures à Zamay



Photo A : Champ de coton à Zamay



Photo B : Champ de karal à Zamay



Photo C : Un champ du sorgho à Zamay



Photo D : Un champ d'arachide à Zamay

Source: Hawadak Azak Azak B. Septembre 2021, crédit photo

Les images ci-haute nous montrent les différentes cultures. La photo (A), met en exergue un champ de coton. En avant –plan, nous avons les herbes qui sont sèches qui prennent une couleur jaunâtre qui indique le début de la saison sèche. En arrière –plan, nous observons le coton qui est déjà produit et aussi nous observons la présence de trois personnes faisant la récolte. La photo (B), nous illustre un champ de « karal » de contre saison c'est-à-dire une variété du mil qu'on plante en saison sèche. Tandis que la Photo (C), nous montre un champ du sorgho. A l'avant- plan légumes de « foléré » suivi de champ du sorgho. A l'arrière-plan quelques arbres de Faidherbe. Enfin la Photo (D), illustre un champ d'arachide. A l'avant plan grand champ d'arachide récolté. A l'arrière-plan plantes de folère et Faidherbe ou acacia albida.

I. 3 2. L'élevage

Dans la localité de Zamay, l'élevage du bétails (chèvres, moutons, bovins, canards, ovins, porcins et volailles) est également une source de revenus importante pour de nombreuses familles. Ces animaux sont élevés pour les fêtes traditionnelles, rituelles, les funérailles, les sacrifices, le mariage, l'économie familiales. En outre, ces derniers peuvent être vendus pour répondre à des besoins les plus urgents (frais médicaux, les frais de scolarités et les amendes). Dans cette zone, les animaux sont beaucoup plus élevés dans les bergeries et les enclos en saisons de pluies. Signalons pour terminer que pendant la saison des pluies, ces animaux sont attachés dans le but d'éviter la destruction des champs comme le montrent les planches ci-dessous :

Planche 3 : Types d'élevages pratiqués à Zamay



Photo A : les caprins à Zamay



photo B : Les bétails à Zamay



Photo C : les canards à Zamay



Photo D : les volailles à Zamay

Source : Hawadak Azak Azak B.

Septembre, 2021, crédit photo

Les images ci-dessus nous présentent les bétails à Zamay. La photo (A) nous montre quatre chèvres attachées. En avant-plan deux chèvres attachés sur le bois qui ont presque la même couleur, l'un étant debout et l'autre couché. En arrière-plan, nous avons deux chèvres attaché, de même sur le bois les deux chèvres sont debout avec de couleur légèrement similaire noir –blanc. Tandis que la photo (B) nous présente les bœufs. En avant plan nous avons deux bœufs attachés avec presque la même couleur. En arrière-plan, nous avons également deux bœufs attachés avec de couleur noir et rouge bordeaux.

I. 3. 3. Le commerce

A Zamay, le commerce vient en troisième position parce que c'est une activité partielle pour les populations. Nous avons un grand marché qui se tient tous les lundis et on retrouve plusieurs produits tel que :

- Les matériels agricoles : houes, machettes, brouette ;
- Les denrées alimentaires : céréales, arachide, viandes, tubercules ;

Les objets des luxes : les appareils électroniques (téléphone portable, produits informatiques), des vêtements, des chaussures ;

- Boissons importées et locales : 33 Export, Guinness, bil-bil
- Bétails, bovins, ovins, caprins

Les intrants agricoles : fertilisants, semences, insecticides (pulvérisateurs)

I. 3.4. Artisanat

Les populations de Zamay ne sont pas à fond dans les activités artisanales, mais nous retrouvons quelques objets traditionnels tel que les ornements des maisons, les lances, couteaux, les flèches. En outre, on n'y trouve aussi des maçons, menuisiers, soudures, couturiers, coiffeurs, peintres, sont rencontrés à Zamay.

I. 3.5. Le transport

Dans localité de Zamay, le transport est l'un des principaux secteurs informel pourvoyeurs d'emplois aux jeunes. Ce secteur permet la mobilité de personne et des biens. Il est l'apanage des hommes et occupe de nombreux jeunes, comme conducteur de moto taxi. Ce secteur est de plus en plus structuré, car c'est le moyen de transport le plus utilisé pour le transport des biens et des personnes. Dans cette zone les motos taxi men sont regroupés associations. Les pratiquants de cette activité sont inclus dans le travail indépendant. Il représente 6% chez les réfugiés et 3% du côté des autochtones. Ces activités de transport permettent aux jeunes dans cette localité de gagner leur vie.

I.4. ETAT DE LIEUX DE SERVICES SOCIAUX DE BASE A ZAMAY

I.4. 1. Les infrastructures scolaires

Les infrastructures scolaires à Zamay constituent un élément essentiel du service social de base dans cette partie du Cameroun. Ce dernier joue un rôle important dans l'éducation et le développement des enfants réfugiés et des jeunes de la communauté hôtes.

Le canton de Zamay, entre dans l'histoire de l'éducation avec la création de l'école de parents en 1954. Cette école qui dispose dès sa création des espaces temporaires. C'est avec l'avènement de la gratuité de l'école, notamment par la promulgation de la Loi n° 98/ 004 du 14 avril 1998 portant sur l'orientation de l'éducation au Cameroun qui reconnaît l'éducation comme priorité nationale. C'est pourquoi quelques années plus tard, l'on assiste à la création des autres établissements scolaires dans cette localité.

De manière spécifique, la localité de Zamay dispose à son sein (11) établissements scolaires selon la Délégation départementale des enseignements de l'éducation de base du Mayo-Tsanaga (2021) comme nous montre le tableau ci- après :

Tableau 9: Les établissements scolaires à Zamay

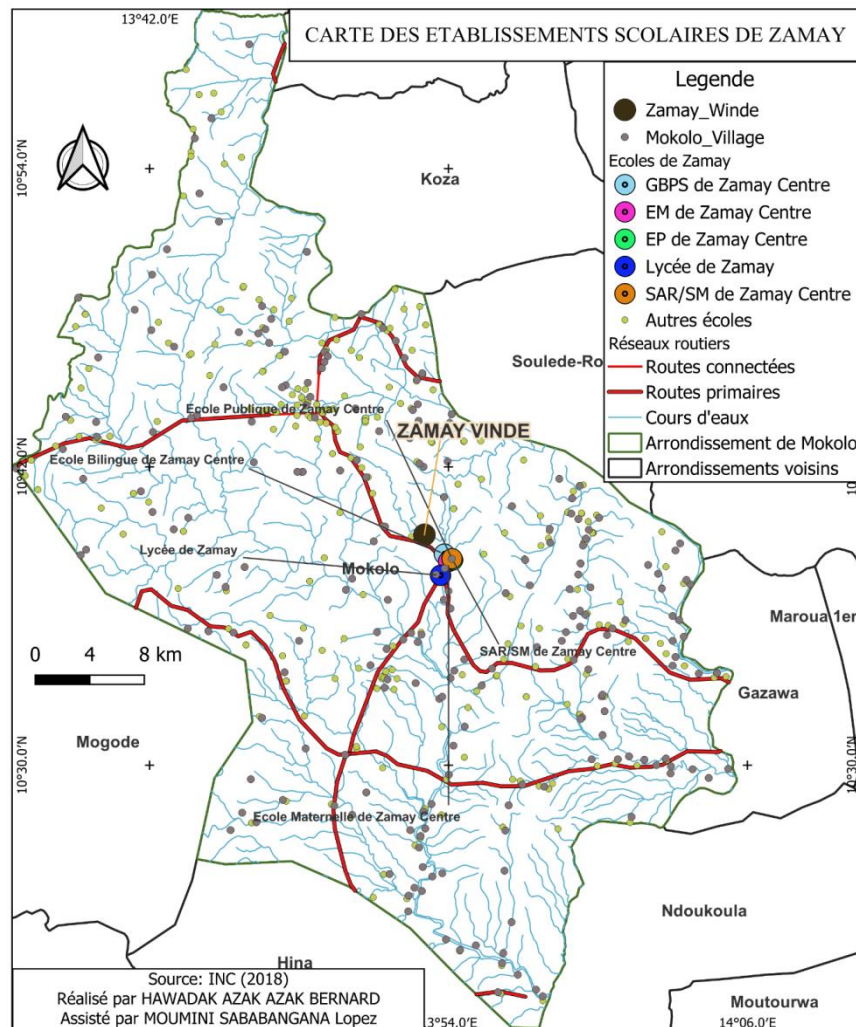
Etablissements scolaires de Zamay	Nombres de salles	Nombres des enseignants
EP Zamay	6	5
EM- Zamay	2	3
GBPS Zamay	4	4
EP Winde - Zamay	4	3
EP ouafango	3	5
EP Gadala	2	4
EP Zili – Yollel	3	5
EP Diméo	2	3
Ecole privée Catholique	4	6
Lycée de Zamay	8	14
SAR/ SM	2	3
Total	40	55

Source : Enquête de terrain, 2021

Dans ce tableau, l'on observe 36 bâtiments scolaires ont été construits à Zamay. Cependant, à l'observation, l'on note six (6) à l'école publique de Zamay, deux (2) à l'école maternelle de Zamay, quatre (4) à l'école publique bilingue Zamay (4), quatre (4) à l'école publique de Winde-Zamay, trois (3) à l'école primaire publique de ouafango, deux (2) l'école publique de Gadala, trois (3) à l'école publique de Zili-Yollel et deux (2) à l'école publique de Dimeo, quatre (4) à l'école privée catholique et huit (8) au lycée d'enseignement secondaires générale. On constate qu'également deux salles à la SAR/ SM qui joue un rôle très pertinent pour les élèves dans cette zone qui maîtrise la couture et la menuiserie.

Les enseignants sont aux nombres de 41 dans les établissements primaires et 14 au niveau du secondaire. Mais en ce qui concerne les centres de formations éducatives sont

inexistants dans cette zone. Il en ressort que la disponibilité des infrastructures éducatives dans cette localité sont suffisantes, capables de supporter la charge des élèves. La carte ci-après nous montre les établissements scolaires de Zamay :



Source : fichier cartographique INC, 2018

Figure 10: Les établissements scolaires de Zamay

La figure ci-dessus nous illustre les infrastructures scolaires dans la localité de Zamay. Il s'agit de GBPS, EM, EP Zamay centre, lycée de Zamay et la SAR/SM

Les nombres des élèves que nous avons obtenus dans les deux secteurs éducatifs lors de nos enquêtes s'élève à 1510 aux primaires et 932 au niveau secondaire. Par ailleurs, depuis 1954, les établissements scolaires étaient construits en matériaux provisoire. L'arrivée des réfugiés en provenance du Nigeria en 2013 a mobilisé les organismes internationaux (HCR, UNICEF, UNESCO etc.) à construire certains établissements et à réhabiliter des infrastructures scolaires. La qualité des infrastructures scolaires dans cette zone est renforcée à la fois par la disponibilité du matériel didactique permanent des enseignants et

d'apprentissages (kits pédagogiques, guides pour les enseignants, manuels scolaires etc.). Voilà pourquoi l'une de nos enquêtés affirme que :

« Nous disposons de salles de classes, des tables bancs dans notre établissement grâce au HCR et ses partenaires avant nous n'avions pas assez des salles de classes. Mais lorsque les réfugiés se sont ajoutés dans notre école, ces organismes sont venus construire des salles de classes. Ça fait la fierté des élèves ce qui montre une ouverture de notre établissement aux yeux du monde ». Entretien avec Kolyankreo, 58ans, instituteur, Zamay, 17 septembre 2021). Les images ci-après nous identifient les qualités des infrastructures scolaires de la zone de Zamay :

Planche 4: Les infrastructures scolaires de la localité de Zamay



Photo A : école bilingue de Zamay



Photo B : école publique de winde de Zamay



Photo C : Lycées de Zamay



Photo D : école publique de Wafango de Zamay

Source : Hawadak Azak B. Septembre 2021, crédit photo

La planche photographique ci-dessus nous montre les différentes infrastructures scolaires. La photo (A) : A l'avant- plan enfants dans la cours de l'école bilingue de Zamay. A l'arriere plan batiments scolaires construits par l'UNICEF. Tandis que la Photo (B) : A

l'avant –plan école publique de Winde (Zamay) construite par Plan International . A l'arriere plan terrain cultivé. La Photo(C): A l'avant-plan nous avons la cours de l'établissement . A l'arriere plan, nous avons le drapeau flaté en haut . Ensuite, nous observons la presence des arbres, des plantes de neem et aussi la presence de tois batiments . En fin , la Photo (D): A l'avant-plan, debris d'un arbre abattu. A l'arriere –plan de gauche à droite , arbre servant de lieu de repos aux enseignants ; batiment de salle de classe en dur neuf ; petit hangar servant de salle de classe ; vieux batiment de cours.

I. 3. 2. Les infrastructures sanitaires

Les infrastructures sanitaires à Zamay sont des piliers essentiels du système du soin de la communauté, contribuant ainsi à la promotion de la santé et du bien-être des habitants. Depuis la création du canton de Zamay, cette localité faisait face à des problèmes de Santé. Car, c'est une localité qui ne disposait d'aucun centre de formation sanitaire. En cas de la survenance de maladies, les populations se déplaçaient pour se faire soigner dans la ville de Mokolo située à plus de 20 km. Pour remédier à ces difficultés, l'église catholique a mis sur pied en 1972 un centre de santé intégré à Zamay. C'est ainsi qu'en 2011 avec l'avènement de la maladie du choléra, le centre de santé de l'église catholique de Zamay avait guéri 36 patients. Nous avons recensé dans cette localité (11) personnels soignants parmi lesquels figurent (01) infirmier diplômé d'Etat, (02) agents techniques médicaux sanitaire (ATMS), (04) aides-soignants, (01) auxiliaire de santé, (01) commis qui s'occupe de la pharmacie, (01) stagiaire aide –soignant et un caissier. De plus, le centre de santé de Zamay est moderne et dispose plusieurs salles : laboratoire, consultation, soins, observation, accueil, maternité, hébergement, chirurgie, pharmacie, échographie. La planche ci-après nous présente l'état de l'infrastructure sanitaire de Zamay :

Planche 5: L'infrastructure sanitaire à Zamay



A

Photo A : Centre de santé de Zamay



B

Photo B : Salle de consultation et de pansement à Zamay

Source : Hawadak azak azak B. Septembre 2021, crédit photo

Les images ci-dessus nous présentent l'état d'infrastructure de la localité de Zamay. Il en ressort que la localité dispose seulement d'un seul centre de santé moderne. Les équipements sanitaires sont de bonne qualité. La Photo (A) indique le bâtiment extérieur du centre de santé. A l'arrière-plan, un boucaro servant de salle d'attente. Tandis que la Photo (B) : Partie intérieur du centre de santé présentant des salles de pansement et de consultation.

1.3.3. Infrastructures en eau, assainissement

Dans la localité de Zamay, il existe plusieurs sources d'approvisionnement en eau qui sont : les forages (26), les puits traditionnels (17), les robinets (50), les sources d'eau souterraine, les rivières disponibles dans cette zone. Hormis ces sources, il existe aussi une station de captage et de traitement d'eau (château). Ce château d'eau a permis à la population dans cette zone le ravitaillement pendant la période de covid-19 dans les mesures barrières à titre illustratif le lavage de mains. Les forages demeurent largement majoritaires et mieux répartis dans cette localité. Cette distribution spatiale va déterminer le mode d'approvisionnement en eau de la population. La planche mi-bas présente les différentes infrastructures en eau potable à Zamay :

Planche 6 : Les infrastructures en eaux



A

Photo A : forage à Zamay



B

Photo B: robinet à Zamay



C

Photo C : château d'eau à Zamay



D

Photo D : puit moderne à Zamay



E

Photo E : Puits traditionnel à Zamay



F

Phpto F : l'eau de la riviere à Zamay

Source: Hawadak azak azak B. septembre 2021, crédit photo

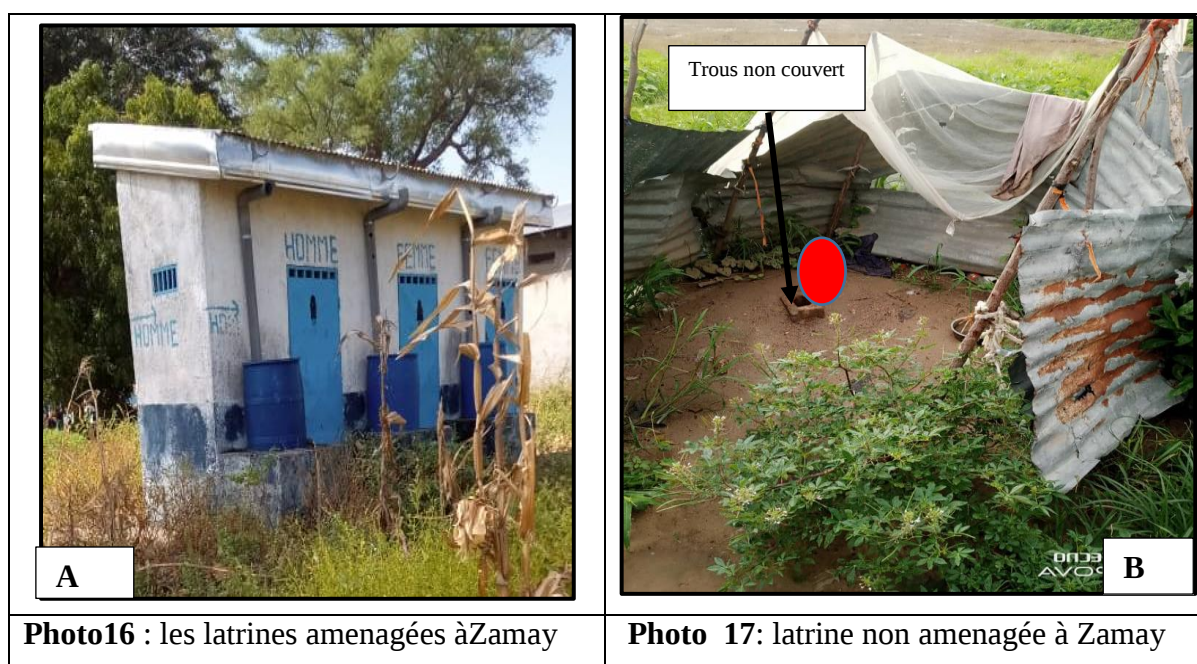
Ces images ci-haut nous montrent les différentes sources d'eau. La Photo (A) : Enfant puisant de l'eau dans un forage. La photo (B) : femme puisant de l'eau dans un robinet privé.

Tandis que la photo (C) : château d'eau construit par le HCR. La photo (D) : Puits aménagé chez un autochtone. La photo (E) : Enfant tirant de l'eau dans un puits semi aménagé publique. En fin la Photo (F) : Enfant se baignant dans la rivière Zamay.

En ce qui concerne les infrastructures d'hygiène et d'assainissement, les populations font recours aux latrines comme dépotoir des excréta et aux carafes appelés « bouta » en langue locale pour le lavage de main après la toilette. Nous avons recensé deux (02) toilettes publiques dans cette localité. On dénombre 267 latrines faites par les populations aux recoins de leurs maisons. La plupart de ces latrines ne sont pas aménagées, soit 202 au total, ce sont de simples trous de défécation avec une profondeur d'environ 4 à 7 mètres maximums, ayant une forme circulaire ou carré. Leur construction se fait à partir des morceaux des branches d'arbres constituant la dalle. Le nombre des latrines aménagées que nous avons recensé dans cette zone était de 65, c'est-à-dire des latrines construites avec une dalle cimentée.

Les planches ci-dessous vont nous montrer les types des latrines qui se trouvent dans le canton de Zamay :

Planche 7: Types des latrines à Zamay



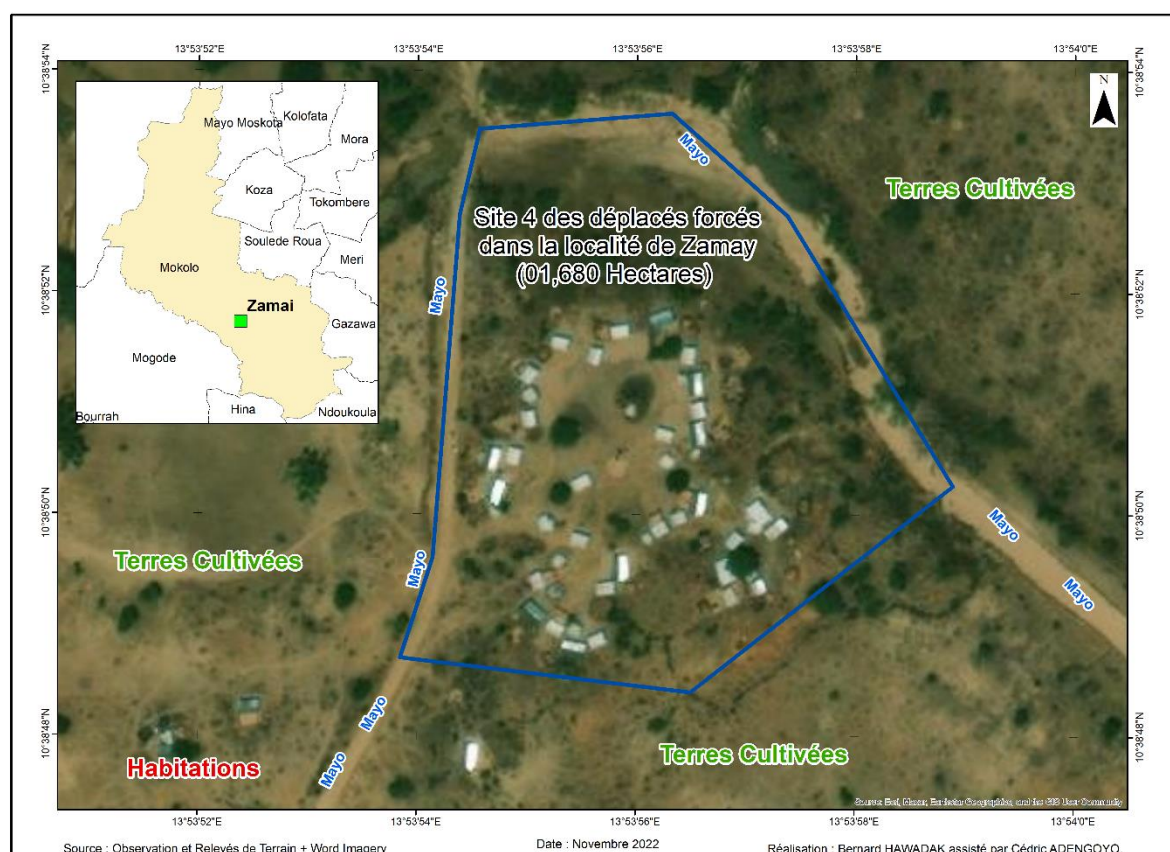
Source: Hawadak Azak Azak B. Septembre 2021, crédit photo

La planche ci-dessus nous présente deux types des latrines. La planche A nous indique la latrine aménagée construite par un partenaire du HCR mais non utilisé. La planche B, nous montre la latrine ouverte dans la construction des autochtones

Par contre les infrastructures tels que les services des déchets ménagers à l'exemple de bac à ordure, les systèmes d'évacuations des eaux usées n'existent pas dans cette zone.

1. 3. 5. Infrastructures de logements

Dans la localité de Zamay, les autochtones vivent principalement dans des habitations traditionnelles. Ces logements sont construits par eux même. La plupart des logements sont en bonne état et disposant de commodités telles que l'eau potable, l'électricité. Les réfugiés vivent dans les sites mis en place par les organismes humanitaires. Dans cette zone nous avons recensé 04 sites construite par l'Etat et le HCR depuis 2014 qui abrite 1565 réfugiés, déplacés internes et ex-otages de Boko Haram en fonction de l'histoire et des affinités de chaque réfugié. Ce site s'étend sur 0,1 680 hectares comme nous montre la figure ci-après :



Source : Observation et relevé du terrain, novembre 2022

Figure 11: Vue aérienne du site 4 des déplacés de Zamay

La figure ci-dessus nous montre le site n°4 des déplacés forcé dans la zone de Zamay. A l'observation, l'on note les bâties des populations hôtes qui n'est pas loin du site des réfugiés. Approximité, nous observons des zones des cultures et les espaces verts.

En outre, (70) abris construits par AEDA-Relief et (50) construits par la Croix-Rouge. Ainsi certaines maisons sont construites en terre battues ou en briques, bâches (matériaux de récupération), pailles, dur semi dur et / ou recouvertes des tôles. Les réfugiés habitent dans des tentes construites par le HCR. Planche de différents types de logements. De manière plus

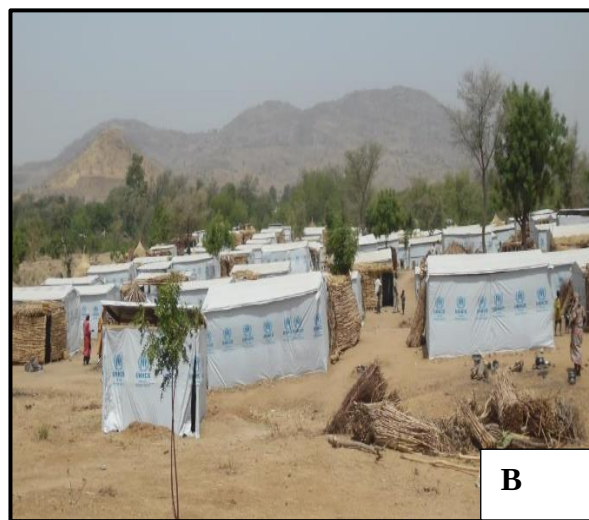
visuelle, les différents types de logements recensés lors de nos observations du terrain dans la localité de Zamay se présentent sous planches photographique ci-après :

Planche 8: Types de logement à Zamay



A

Photo A: gauche maison en dur à Zamay



B

Photo B: tentes en bâches à Zamay



C

Photo C : Maison en terre batues à Zamay



D

Photo D: Maison en paille à Zamay

Source: Hawadak azak azak Bernard. Septembre 2021, crédit photo

La planche photographie ci-dessus, nous montre les types de logement qui se trouve dans la localité de Zamay. La photo (A) nous montre à l'avant-plan présence de l'abreuvoir à partir d'un forage (A). A l'arrière –plan maison d'habitation entourée d'arbre. La photo (B) à l'avant plan, camp des réfugiés équipés des tentes. A l'arrière –plan, végétation arboré et montagnes. Tandis que la photo (C), maison en terre battue avec des tôles en aluminium. Enfin, la photo (D), maison en terre en brique de terres couvertes de pailles.

1. 3. 6. Infrastructures d'électricité

Dans la localité de Zamay, il existe plusieurs sources d'énergie entre autres l'énergie électrique alimentée par le barrage hydroélectrique de lagdo et l'énergie solaire fournis par le HCR et ses partenaires. A côté de ces énergies la population utilise aussi les panneaux solaires, lampes torches et les groupes électrogènes. Les images ci- après montrent les infrastructures d'énergies à Zamay.

Planche 9: Différents sources d'énergie

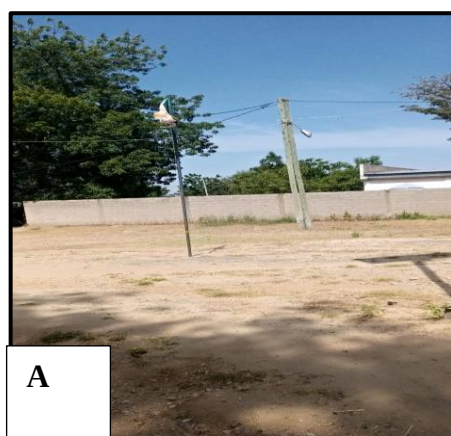


Photo (A) : poteau électrique avec les
Lampadaire à Zamay

Photo (B) : plaque solaire à Zamay

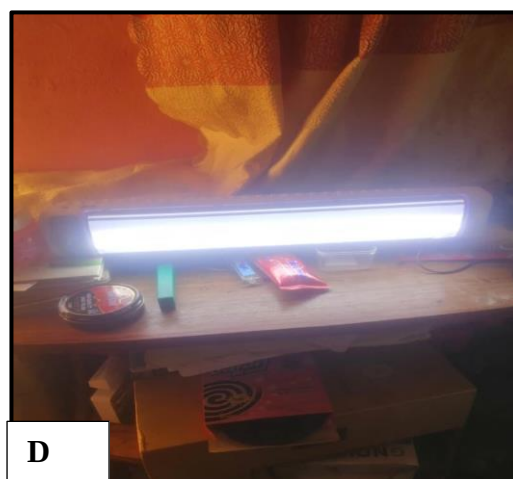


Photo (C) : Groupe electrogene à Zamay

Photo(D) :Panneau solaire à Zamay

Source : Hawadak Azak Azak B. Septembre 2021, crédit photo

Les images ci-haut mis en exergue les différentes formes d'énergie à Zamay. La photo (A), nous montre en avant- plan la présence des lampadaires ayant pour source d'énergie ENEO dans le quartier des autochtones. Tandis que la photo (B) illustre la plaque solaire

installée par le HCR et en fin montre le ventilateur connecté au groupe électrogène utilisé par certains autochtones en cas de coupure d'énergie électrique. La photo (D) nous montre le panneau éclairant une chambre chez un réfugié.

1. 3. 9. Infrastructures sécuritaires

Le canton de Zamay dispose 01 poste de gendarmerie relativement bien organisé. Ce poste est chargé de maintenir l'ordre public, de prévenir la criminalité et d'assurer la sécurité des réfugiés et autochtones dans cette zone. Dans ce poste, on dénombre 05 gendarmes qui sont en place et pendant la nuit ils font des opérations aux bandits qui agressent souvent la population et surtout les moto-taximen car, lors de séjours pendant la phase de nos enquêtes de terrain deux malfrats ont été arrêtés par la gendarmerie lors d'une agression faite aux populations venant de Minawao pour Zamay grâce à l'intervention de ce gendarme et la population de la localité qui aboutit aux arrêts de ses bandits à Zamay. La photo ci-bas nous illustre la gendarmerie nationale de Zamay

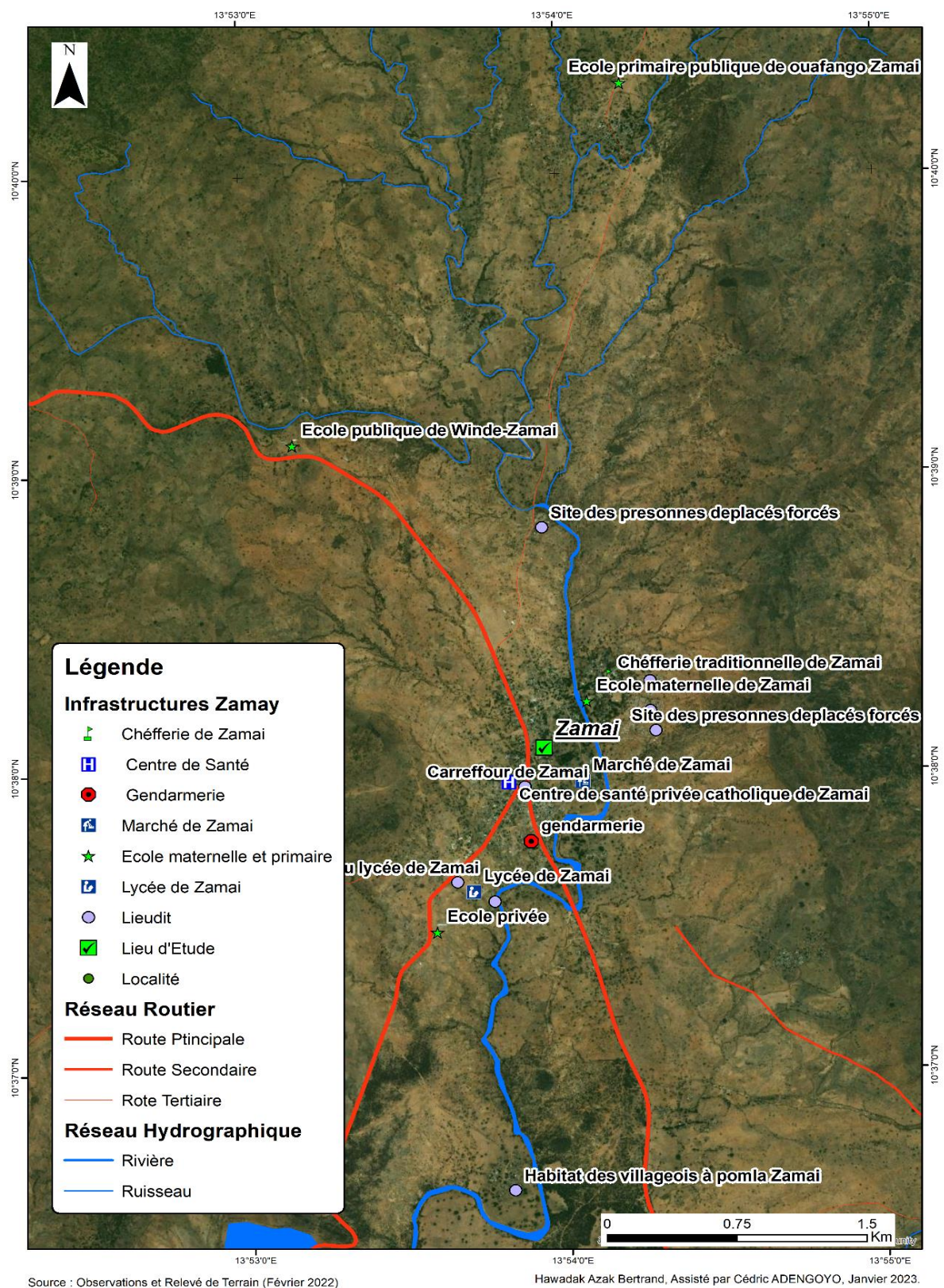


Photo 1: Compagnie de gendarmerie de Zamay

Source: Hawadak Azak Azak B. Septembre 2021, credit photo

La photo ci-haut nous montre la compagnie de gendarmerie de Zamay construite en dur ce qui signifie qu'il existe un seul poste de gendarmerie pour la sécurité des populations.

De manière générale, la figure ci-après nous donne un aperçu sur les services sociaux de base dans la localité de Zamay :



Source : Observation et relevé de terrain, 2022

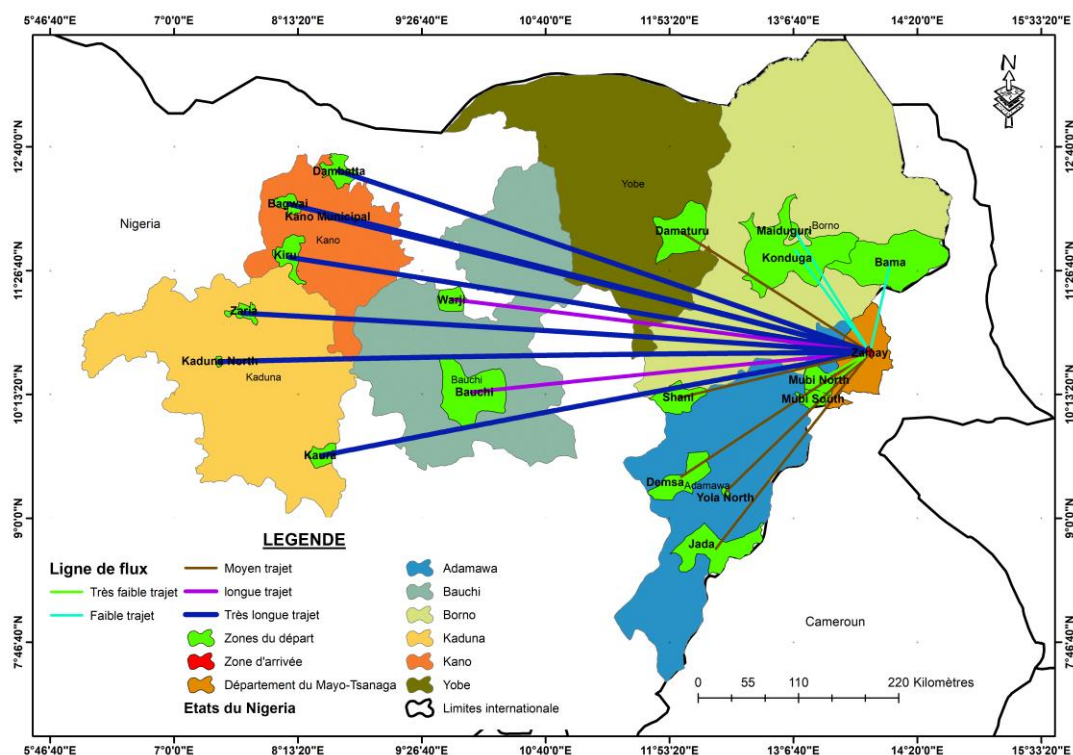
Figure 12: Bilan des services sociaux de base à Zamai

La figure ci-dessus nous illustre les différents services sociaux de base. La localité de Zamay dispose des infrastructures sociales de base. Les services les plus récurrents sont le marché, centre de santé, gendarmerie nationale, les établissements scolaires, l'habitat. Cette localité dispose également des routes, le réseau hydrographique, les rivières. Il faut bien dire qu'il y'a aussi la chefferie traditionnelle.

1.3.10. La localité de Zamay : un choix des réfugiés populations nigériennes victime du conflit Boko Haram

La localité de Zamay, située dans le département du Mayo-Tsanaga au Cameroun, est devenue un refuge privilégié pour les populations nigériennes fuyant les violences du groupe Boko Haram. Ces événements ont entraîné des déplacements massifs de population, poussant de nombreux individus et familles à fuir vers des zones plus calmes, comme Zamay. Ce choix s'explique par plusieurs facteurs pertinents notamment : la proximité géographique de Zamay avec la frontière nigérienne facilite l'évasion des réfugiés cherchant à échapper à la violence et à l'insécurité. En outre, la zone de Zamay offre un environnement relativement accueillant, où les habitants, souvent confrontés à des défis similaires, sont plus susceptibles de faire preuve de solidarité envers les nouveaux arrivants. Les réseaux de soutien communautaire, bien que limités, jouent également un rôle essentiel en fournissant des ressources et de l'assistance aux réfugiés.

On note que la localité de Zamay, déjà confrontée à des défis socio-économiques de manière exponentielle avec l'arrivée de ces réfugiés, car les infrastructures et les services sociaux de base notamment la santé, à l'éducation, l'accès à l'eau potable, l'hygiène et assainissement, le logement décent, l'électricité, la sécurité et bien d'autre pose problème. Les réfugiés, souvent en situation de vulnérabilité, ont besoin de soutien urgent pour répondre à leur besoin fondamental, aggravent ainsi la pression sur les ressources. Dans cette partie consacrée à la mise évidence de ce constat du choix des réfugiés nigériens victime du groupe terroriste Boko Haram, le contexte sociopolitique relativement stable et le lien culturel de ces deux régions (Extrême-Nord et le Nord Est du Nigeria) constituent le facteur majeur de flux des réfugiés fuyant la crise Boko Haram en terroriste Camerounais comme nous montre carte ci-après :



Source de données : Données administratives : OSHA (2016), données de flux : enquêtes de terrain, 2021

Figure 13: Carte de flux des réfugiés nigériens

La figure ci-dessus nous montre la carte de flux des réfugiés dans la localité de Zamay. Il en ressort que les zones où ces populations ont quitté sont des états du Borno, Adamawa, Yobe, Bauchi, Kano et Kaduna avec un nombre de 4288 personnes.

Conclusion

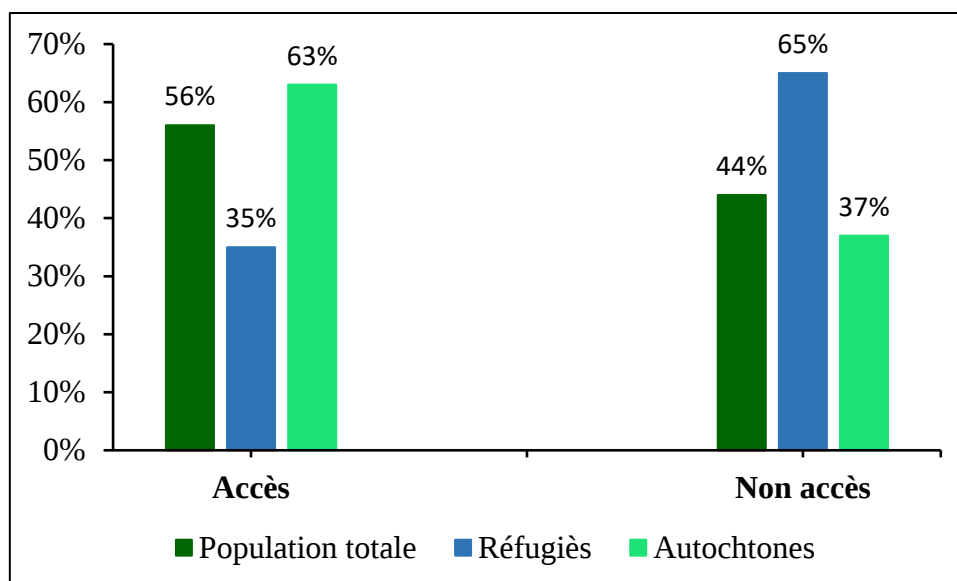
Au terme de ce chapitre qui portait sur l'Etat des lieux des services sociaux de base dans la localité de Zamay. Il en ressort de ce chapitre que les services sociaux de base sont très fréquents pointés du doigt par la quasi-totalité dans cette zone. Ainsi, quelques-uns sont relativement disponibles à savoir : l'éducation, la santé, le logement, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'électricité, les infrastructures sécuritaires. De manière spécifique, il y'a lieu de préciser que les services sociaux de base de cette localité ont connu un changement significatif grâce à l'apport des organismes internationaux. Par ailleurs, malgré les disponibilités des différentes infrastructures qui se trouvent dans cette zone, on observe qu'il y'a peu d'infrastructures de santé, hygiène et assainissement. Dès lors, quel est le niveau d'accès des autochtones et des réfugiés aux services sociaux de base dans la localité de Zamay ?

CHAPITRE II : LE NIVEAU D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ENTRE LES REFUGIES ET AUTOCHTONES

L'accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base est une question curiale dans la localité située dans le département du Mayo-Tsanaga. Ce constat se justifie par le fait que certaines infrastructures qui ont été construites avant l'arrivée des réfugiés étaient à la disposition de la population autochtone. L'installation des réfugiés combinés au nombre très croissant des autochtones vont sans doute engendrer une pression sur les services sociaux de base existants dans cette localité. L'objectif de ce chapitre est d'évaluer le niveau d'accessibilité des populations de Zamay aux services sociaux de base entre réfugiés et autochtones à partir des indicateurs sociaux tels que l'éducation, la santé, l'eau potable et l'assainissement, l'électricité, le logement et la sécurité.

II. 1. Accès aux services sociaux de base : l'éducation

D'après l'UNESCO, l'accès à l'éducation et au savoir est la clé du renforcement des capacités et de l'autosuffisance. Il s'agit pour un enfant d'avoir accès à l'enseignement primaire et à un alphabétisme durable. Dans la localité de Zamay, les infrastructures scolaires existent en grand nombre capable de supporter une population de plus en plus nombreuse et la plupart de ces infrastructures scolaires sont de bonne qualité. Nos enquêtes dans cette localité ont relevé 56% des élèves en âge scolaire ont accès à l'éducation contre 44% de celles qui n'ont pas accès. En dépit de ces statistiques, ils convient de noter qu'il y'a une disparité entre l'accès des réfugiés et autochtones à l'éducation. Sur 1946 élèves enquêtés dans cette localité, on dénombre 558 réfugiés. Nos enquêtes montrent 65% des réfugiés n'ont pas d'accès à l'éducation contre seulement 35% qui ont accès. Quant aux autochtones, 63% ont accès et contre 37% n'ont pas accès. Il en résulte de ces données que l'accès à l'éducation dans la localité de Zamay reste et demeure encore faible. La figure ci-dessous nous présente le niveau d'accès à l'éducation dans la localité de Zamay :



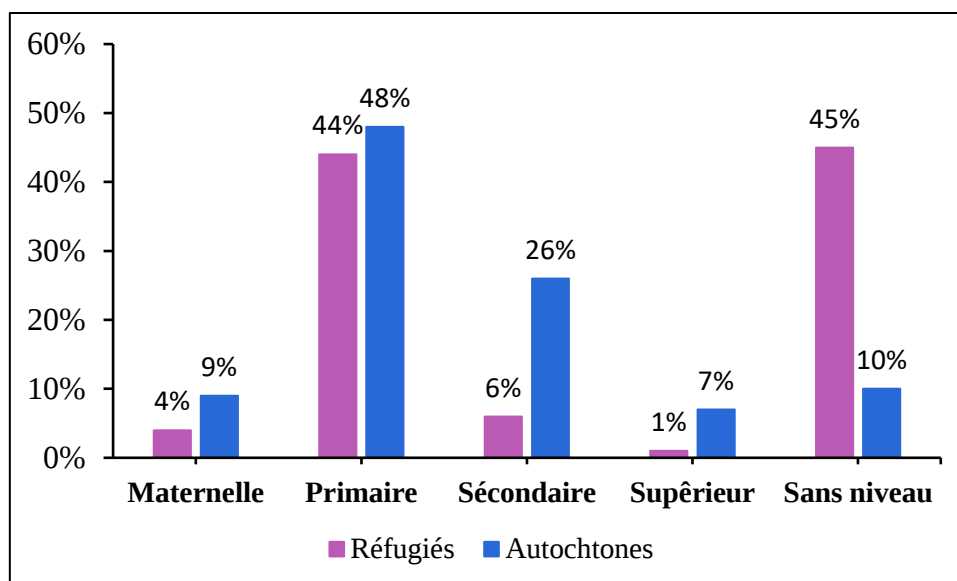
Source : Enquête du terrain 2021

Figure 14 : Niveau d'accès à l'éducation dans la localité de Zamay

La figure ci-dessus nous présente le niveau d'accès à l'éducation dans la localité de Zamay. Il en ressort que 56% des populations ont accès contre 44% de celle qui n'a pas accès. 63% des autochtones ont accès contre 37%. Quant aux réfugiés, seulement 35% qui ont accès contre 65%.

Au regard de ces statistiques, nous sommes à mesure de dire que le niveau d'accès des populations de Zamay reste plus faible pour plusieurs raisons :

- La plupart des réfugiés et autochtones n'atteignent difficilement le niveau secondaire et supérieur. Sur l'ensemble de 2442 élèves existant dans la localité de Zamay, 44% des réfugiés et 48% des autochtones ont un niveau primaire, 6% des réfugiés, 26% des autochtones ont un niveau secondaire et 1% des réfugiés, 7% des autochtones ont un niveau supérieur comme le présente la figure ci-après :



Source : Enquête de terrain 2021

Figure 15: Niveau d'étude de la population à Zamay

Le graphique ci-haut nous montre le niveau d'étude des populations à Zamay. Il se dégage de ce graphique que 45% des réfugiés rassemble une forte proportion qui n'a jamais été à l'école contre 10% chez les autochtones. Dans l'ensemble, c'est le niveau d'études primaires qui est dominant dans la localité de Zamay, avec 48,00% chez les autochtones contre 44% des réfugiés. Il est suivi du secondaire avec un taux de 26% chez les autochtones contre 6% des réfugiés.

- Les élèves réfugiés ne sont pas adaptés par rapport aux autochtones. Car, les enseignements sont dispensés pour la plupart en français, tandis que la plupart des réfugiés sont habitués au système anglophone. Il se pose donc un problème linguistique pour ces derniers.
- L'insuffisance des équipements (les salles de classes ne sont pas appropriées et peu nombreuses, matériels d'apprentissage qui constituent un casse-tête aux enseignants et également aux apprenants à tous les niveaux). La pénurie de ce matériel réduit la chance à un bon nombre des élèves dans cette localité de poursuivre sérieusement leurs études.

Face à un manque de salles de classes dans cette zone, les populations font recours aux hangars pour combler ce vide. Ceci ne permet pas d'abriter les élèves qui prennent cours en plein air. Plus encore, les toits des hangars sont en tige de mil, en paille ce qui ne favorise pas le déroulement des activités scolaires en début d'années. Tous ces obstacles vont entraîner l'effectif pléthorique des élèves dans les salles de classes et menacent à la fois la qualité de

l'éducation des élèves réfugiés et autochtones car, le nombre élevé par classe est au-dessus des normes nationale camerounaise, soit 60 élèves par classe. Un enseignant peut avoir entre 150 et 200 élèves à sa charge.

- Le refus ou la résistance de certains personnels de l'Etat affectés dans cette localité de prendre service sont notoires. Exemple, le lycée de Zamay dispose 14 quatorze (14) enseignants, huit (08) sont des vacataires et à l'école publique de Wagango qui dispose cinq (05) enseignants, un seul titulaire et les autres sont des maitres –parents. L'insuffisance des établissements d'enseignement secondaire dans la localité de Zamay, justifie le très faible niveau d'étude atteint par les populations avec un revenu très faible, les parents ne pouvaient pas envoyer les enfants continuer les études secondaires à ailleurs.
- La pauvreté ambiante, les élèves réfugiés n'ont pas des fournitures scolaires suffisantes pour aller à l'école, ainsi leurs parents n'ont pas de moyens pour assurer leurs éductions. Par conséquent, ceci ne donne pas la chance aux réfugiés vivants dans cette localité de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions à cause des moyens financiers limités de leurs parents, comparé à certains autochtones qui sont un peu nantis pour accompagner leurs enfants en payant les frais de scolarité.

De ce qui précède, il a été remarqué que la plupart des enfants réfugiés sont envoyés par les familles faire du commerce ambulant pour subvenir à leurs besoins plutôt que d'aller à l'école, les poussant ainsi à abandonner leurs études aux premières semaines de la rentrée. A cela, l'on peut ajouter le mariage précoce (14 ans) a empêché beaucoup de jeunes filles réfugiées à aller à l'école. La planche ci-après nous présente les difficultés d'accès à l'éducation dans la localité de Zamay.

Planche 10: L'état de la scolarisation des enfants à Zamay



Photo A: Effectif pléthorique en salle des classes à Zamay



Photo B: Manque des équipements didactiques à Zamay



Photo C: La précarité des salles de classes à Zamay



Photo D: Manques des salles de classe à Zamay

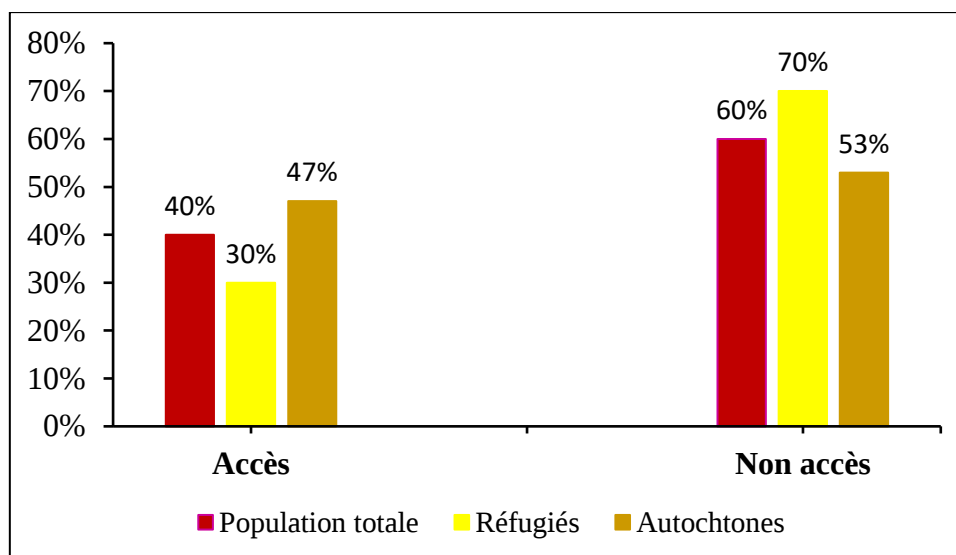
Source: Hawadak Azak Azak B. Septembre 2021, crédit photo

Il se dégage de cette planche les difficultés d'accès à l'éducation des populations à Zamay. La photo (A) enfant suivant attentivement les cours en salle de classe. Photo (B), une salle non s'équipée en tables bancs. Photo (C), nous montre les élèves assistant au cours dans une salle de classe en paille à Zamay. Photo (D), bureau des enseignants en plein air sur l'arbre.

II. 2. Accès aux services sociaux de base : la santé

L'accès aux soins, c'est la facilité plus ou moins grande avec laquelle une population peut accéder aux services de santé dont elle a besoin. L'accès est lié à la présence potentielle des barrières économiques, physiques, culturelles, géographique et de ce service.

En effet, dans les pays africains où les soins de santé sont encore payant au point de service, la barrière financière est l'un des obstacles majeurs au recours aux soins de santé et les pauvres en sont les plus souvent affectés. Dans la localité de Zamay, la forte communauté des réfugiés combinée avec le nombre des autochtones tous dépendaient d'un seul centre de santé privé de l'église catholique pour accéder au soin de santé. L'infrastructure sanitaire étant dore et déjà insuffisante, ne peut pas supporter la capacité d'accueil nécessaire pour couvrir les besoins de santé aussi bien pour les autochtones et les réfugiés, mais elle est néanmoins de bonne qualité. Nos enquêtes montrent seulement 40% de la population de cette localité a accès à la santé contre 60% de celle qui n'ont pas accès. En plus, on note également que le niveau d'accès aux soins entre les réfugiés et autochtones dans cette zone ne sont pas équitables. Nos données du terrain démontrent que le niveau d'accès des réfugiés aux soins de santé est plus faible (30%) contre 70%. Quant aux autochtones, 47% ont accès à la santé contre 53% de ceux qui n'ont pas d'accès. Au regard donc de ce constat, il en ressort que l'accès aux soins des réfugiés et autochtones dans cette zone est limité. La figure ci-après nous présente le niveau d'accès aux soins sanitaires des populations à Zamay :



Source : Enquête de terrain, 2021

Figure 16: Répartitions des ménages enquêtés selon le niveau d'accès aux soins sanitaires à Zamay

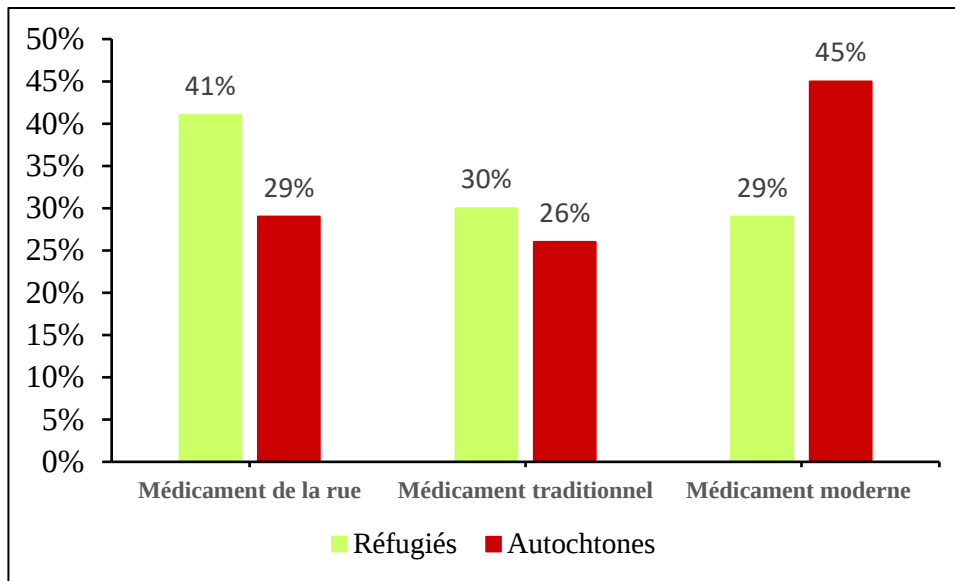
La figure ci-dessus nous présente le niveau d'accès de la population aux soins. Il en ressort que la plupart de la population de Zamay n'a pas accès aux soins car, 60% de la population totale n'ont pas accès aux soins contre 40% de celle qui a accès. Ensuite, 70% des réfugiés et 53% des autochtones n'ont pas accès à la santé. Seulement 47% des autochtones et 30% des réfugiés ont accès aux soins.

Au regard de cette analyse, il y'a lieu de mentionner que l'accès aux soins dans cette localité reste limité. Toutefois, plusieurs raisons justifient l'inaccès de ces derniers.

Dans ce domaine, la plupart des populations de cette localité qui n'ont pas accès aux soins de santé appropriés. Ceci s'explique par le fait que la dotation en infrastructure sanitaires insuffisantes puisqu'il existe qu'un seul centre de santé capable de couvrir les besoins des populations en matière de santé. Aussi, l'insuffisance du financement pour assurer l'approvisionnement en médicament. De même, cette localité regorge peu de personnels soignants qualifiés, les équipements quant à eux laissant à désirer, l'insuffisance du lit, des bâtiments, cherté des soins de santé sont quelques problèmes auxquels font face les réfugiés et autochtones dans cette localité. Les différentes maladies qui menacent ces populations sont diverses notamment : paludisme, typhoïde, kwashiorkor, méningite, choléra, tuberculose.

De ce qui précède, pour apercevoir le tout premier centre hospitalier construit par l'Etat du Cameroun, le HCR et ses partenaires ont installé deux (02) centres de santé proche de la zone de Zamay. Ces deux communautés parcourent environ 20 kilomètres pour se rendre à l'hôpital régional ; annexe de Mokolo et 9 kilomètres pour le centre de santé de Minawao et de Maroua. Ce qui selon les motos-taximen de cette localité va couter une somme de 500 francs CFA par personne

Par ailleurs, le manque des moyens pour les réfugiés et autochtones à payer les frais de leurs soins oblige souvent ces derniers à faire recours à d'autres formes de soins (remède traditionnel, remède de la rue). La proportion des ménages qui payent les médicaments de la rue pour se faire soigner de la fièvre typhoïde, du paludisme et de l'amibiase est de (41%) chez les réfugiés contre (29%) du côté de autochtones comme le présente la figure ci-dessous :



Source : Enquête de terrain, 2021

Figure 17: Mode d'accès aux soins sanitaires entre les réfugiés et autochtones

La figure plus haute nous montre le mode d'accès des réfugiés et autochtones aux soins sanitaires à Zamay. Il en ressort que, environ 41% des réfugiés font recours aux médicaments de la rue pour se soigner en cas des maladies contre 29% chez les autochtones. Ensuite, on observe 30% des réfugiés et 26% des autochtones utilisent le médicament traditionnel pour se soigner. Enfin, seulement 29% des réfugiés utilisent le médicament moderne contre 45% chez les autochtones.

Pour les réfugiés, on note une insuffisance de la prise en charge sanitaire. Selon nos enquêtes auprès des ménages réfugiés seulement les enfants qu'ils soient âgés de 0 à 18 ans qui sont prises en charge. Aussi, la prise en charge de ces derniers est non assurée à cause de détournement des aides financières et des kits sanitaires qui leur étaient destinées. La planche ci-dessous nous présente la situation d'accès aux soins à Zamay :

Planche 11: Situation d'accès aux soins à Zamay



A

Photo A : Seul Centre de santé de Zamay



B

Photo B : Remède de la rue à Zamay



C

Photo C : les écorces à Zamay



D

Photo D : Remède traditionnel à Zamay

Source: Hawadak Azak Azak B . Septembre 2021, crédit photo

Les images ci-haut nous montrent les différentes formes des médicaments que les réfugiés et autochtones en font recours à Zamay. La photo (A) nous illustre le centre de santé privée catholique de Zamay, la photo (B) nous indique le médicament de la rue dont les populations locales se servent. Photo (C), et (D) nous indique le grain de tamarin et les bouteilles composé des plantes médicinales pour le traitement traditionnel des nerfs, paludisme, typhoïde etc.

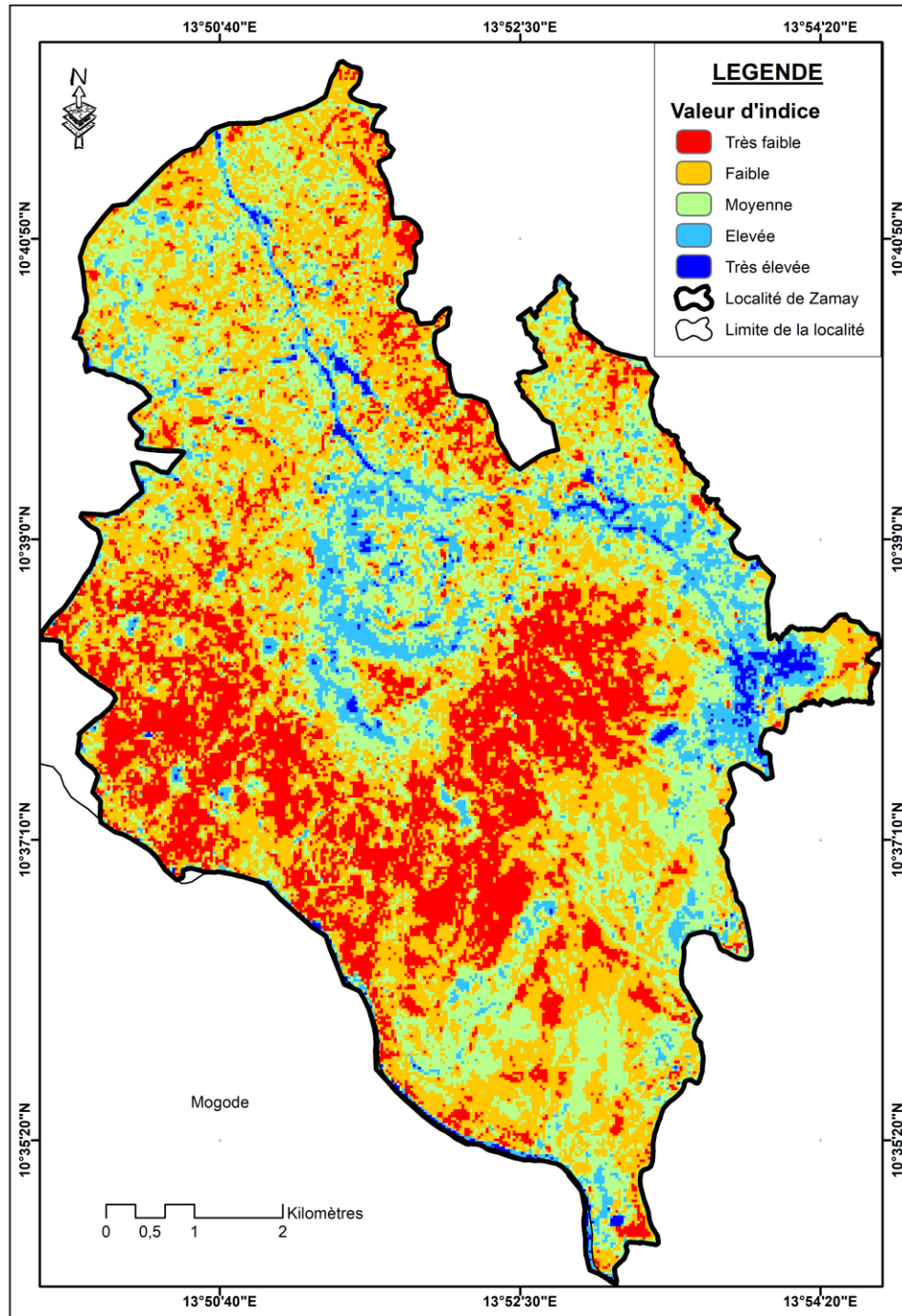
II. 3. Accès à l'eau, hygiène et assainissement

II. 3. 1. Accès à l'eau

L'accessibilité est une notion qui rend compte de la plus ou moins grande facilité avec laquelle l'on peut accéder à un service. Appliquée à l'eau potable, elle se décline en terme de disponibilité de ressources, de permanence, de qualité et de distance qui sépare le ménage minimale, l'existence d'un point d'eau potable permanence à une distance inférieure à 1000 mètres de concessions OMS (2004). Selon l'INSD (2009), pour un ménage, l'accès à l'eau potable est la disponibilité d'une source d'approvisionnement en eau à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport lissé. Dans le cadre de cette étude, la qualité, la quantité, la distance parcourue et le temps mis par les réfugiés et autochtones pour accéder aux points d'eau seraient considérés.

Dans la localité de Zamay, les sources d'approvisionnement en eau de consommation et d'usage sont de diverses : le forage, le puits traditionnel, la source, la rivière et le robinet. Signalons que dans cette zone, l'accès à l'eau de population dépend des conditions biophysiques et de l'éloignement des points d'eaux et la distance parcourue par la population pour s'approvisionner en eau.

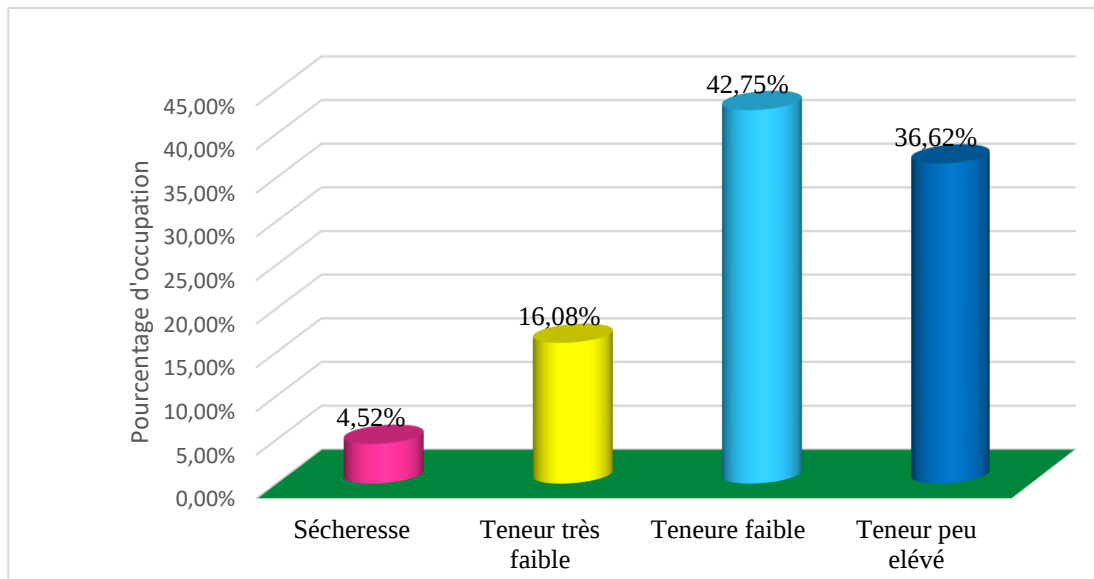
En ce qui concerne les facteurs biophysiques, on peut mentionner que la variation des saisons joue un rôle très important dans la disponibilité en eau. Pendant la saison sèche, notamment le mois de mars, avril, mai, les réserves d'eau souterraine sol sont faibles. Soit ils sont fortement repris par l'évapotranspiration qui est très forte dans la localité. Ainsi, les réserves de la nappe ne se renouvèlent pas assez, on assiste à un assèchement très rapide des puits. La figure ci-après nous montre l'indice d'eau dans cette localité :



Source : Images Landsat 8 (2024)

Figure 18: Indice d'eau par différence normalisé dans la localité de Zamay

La figure ci-dessus nous présente l'indice d'eau par différence normalisé dans la localité de Zamay. Il en ressort de la figure ci-dessus que la localité de Zamay se trouve dans une zone géographique où les teneurs en eau sont faibles en raison de la sécheresse de plus en plus avancée. En outre, la figure ci-dessous quant à lui nous présente les résultats des traitements des données issues de la télédétection.



Source : Exploitation des images Landsat 8 (2024)

Figure 19: Indice d'eau par différence normalisé dans l'Arrondissement de Mokolo

Il convient de relever de la figure ci-dessus qu'au moins 4,52% de la surface est occupé par sécheresse, 16,08% de la superficie est occupée par la teneur très faible, 42,75% par la teneur faible et enfin 36,62% de la superficie par la teneur élevée.

Pour ce qui est de l'éloignement et la distance, il est important de mentionner le temps de collecte d'eau de consommation. Ainsi, le temps consacré à la collecte de l'eau est un indicateur pertinent pour évaluer l'accès à l'eau potable. L'inégale répartition des ouvrages d'adduction d'eau potable et le faible débit de certains points d'eau en période d'étiage influent sur le temps consacré à la collecte de l'eau par les réfugiés et des autochtones dans la localité de Zamay, quelle que soit sa qualité, il faut soit parcourir des distances pour avoir au moins un bidon de 20 litres soit attendre des heures au forage ou encore prendre du risque d'y passer une journée entière ou une nuit entière.

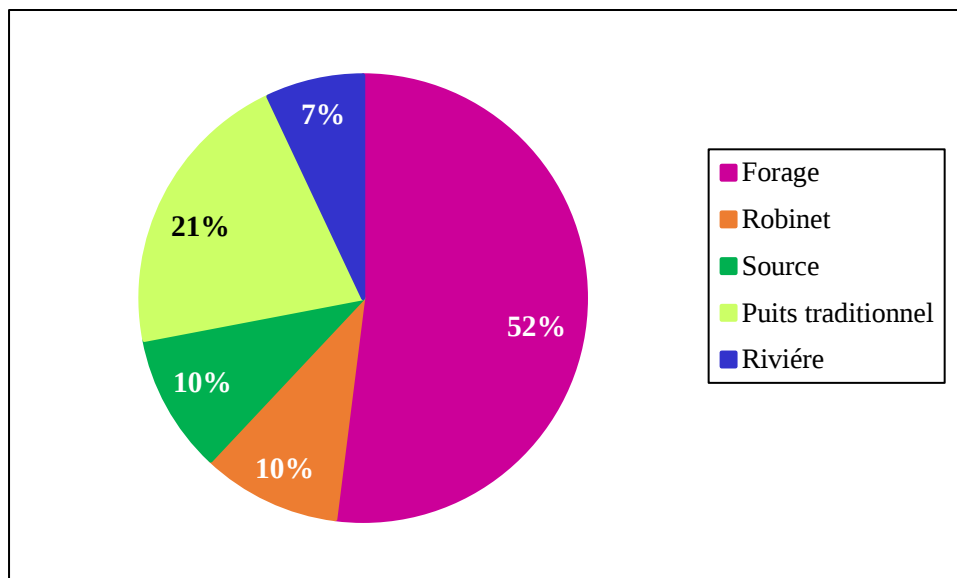
La quantité d'eau collectée et utilisée par les ménages est aussi conditionnée par l'éloignement des points d'approvisionnement en eau potable, soit par temps total nécessaire à la collecte. Ainsi, l'analyse quantitative de l'accès à l'eau potable se fait suivant le niveau de service défini par Haward et al, (2003) et qui est qui est sensiblement similaire à celui du Cameroun représenté dans le tableau ci-après :

Tableau 10: Niveau de service déterminant pour l'accès à l'eau potable

Quantité d'eau	Distance du point d'eau	Couverture des besoins	Niveau de risque sanitaire
Pas d'accès < 5 l/pers./jour	> 1000 m ou 30 minutes	Aucun besoin n'est satisfait	Très élevé
Accès minimal ≤ 20 l/pers./jour	De 100 à 1000 m ou de 5 à 30 minutes	Besoins couverts : -boisson ; -Hygiène pour la nourriture ; -lavage des mains.	Élevé : hygiène personnelle difficile à assurer
Accès intermédiaire 50 l/pers./jour en moyenne	Robinet dans la parcelle ou à moins de 100 m ou de 5 minutes	Besoins couverts : -boisson ; -Hygiène pour la nourriture ; -lavage des mains ; -hygiène personnelle (WC, Douche et lessive)	Faible : risque de contamination de l'eau lors du transport et du stockage
Accès optimal 100 l/pers./jour et +	Approvisionnement continu grâce à de nombreux robinets dans l'habitation	Besoins couverts : -boisson ; -Hygiène pour la nourriture ; -lavage des mains ; -hygiène personnelle (WC, douche et lessive).	Très faible

Source : Haward et al, 2003, p. 22

Il en résulte de l'analyse du tableau que l'accès est moyen qui consomme quotidiennement 20 l d'eau ou moins. Ainsi, les besoins d'hygiène ne sont pas couverts et le risque sanitaire est par conséquent élevé. D'après l'OMS (2017) estime que chaque personne doit disposer d'environ 50 l d'eau par jours pour répondre à ses besoins fondamentaux et limiter les risques sanitaires. Au regard donc de ce constat sur le niveau de service défini au tableau ci-haut et selon la norme moyenne fixée par le Cameroun en zone rurale et urbaine. Selon la classification des besoins de Masow, Viland et al. (2001), le minimum de 20 l permet de satisfaire juste les besoins fondamentaux : boisson et cuisson des aliments. Les activités liées aux pratiques d'hygiène, ne peuvent en aucun cas être assurées. La qualité de ces sources d'approvisionnement est pour la plupart de bonne qualité (forage, robinet), comme nous montre la figure ci-dessous :

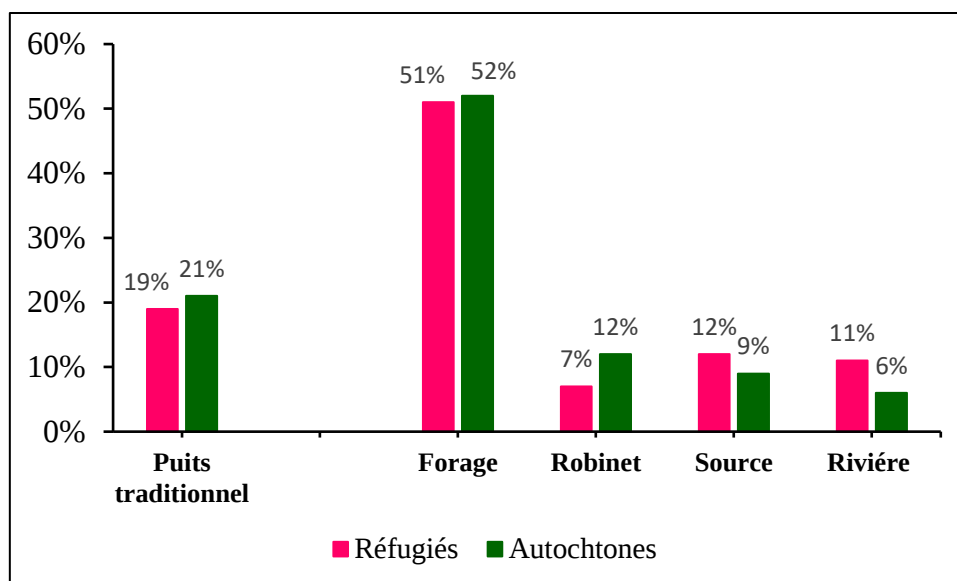


Source : Enquête de terrain, 2021

Figure 20: Différents mode d'approvisionnement en eau à Zamay

La figure ci-dessus nous présente les différents types d'approvisionnement en eau des populations à Zamay. Il en résulte que 62% de la population utilisent respectivement l'eau potable à savoir : forage, robinet contre 38% de celle qui utilise l'eau non potable de la qualité douteuse telle : puits traditionnels, source, rivière.

Par ailleurs, les réfugiés et autochtones accèdent à l'eau potable. En plus, il y'a des services en eau fournis aux réfugiés qui tiennent aussi compte de la population hôte pour faciliter l'accès à l'eau potable. Le niveau d'accès de population en eau est supérieur, 62% des ménages de la localité de Zamay ont accès aux services d'approvisionnement en eau potable (forage, robinet) contre 38% de ceux qui n'ont pas accès à l'eau non potable (rivière, puits traditionnels, source), comme la montre la figure ci-dessous :



Source : Enquête de terrain, 2021

Figure 21: Proportion du niveau d'accès en eau des réfugiés et autochtones à Zamay

D'après la figure ci-dessus, il en ressort que l'accès des populations en eau dans cette localité est moyen car, plus de la moitié des populations notamment les autochtones (52%) et les réfugiées (51%) utilisent les équipements d'eau moderne pour s'approvisionner. Mais il convient de mentionner qu'il existe des disparités d'accès à l'eau de qualité entre ces deux populations 58% des réfugiés ont accès à l'eau potable contre 42% de celle qui n'ont pas. Quant aux autochtones, 64% ont accès à l'eau potable contre 36% de celles qui n'ont pas accès. On observe que l'accès entre ces deux populations à l'eau potable n'est pas équitable.

Au regard donc de ce constat, il y'a lieu de préciser que dans cette localité, les autochtones ont plus d'accès à l'eau potable par rapport aux réfugiés. Les autochtones disposent des puits aménagés dans leur domicile, ils sont abonnés à CAMWATER. Cependant, d'autres ne sont pas branchés à CAMWATER et éprouvent des difficultés financières pour souscrire à un abonnement. Ceci peut s'expliquer qu'avec un faible revenu de certains d'entre eux dans cette localité ne permet pas de se connecter à un réseau d'eau potable (CAMWATER). En outre, le manque d'information –éducation –communication et des moyens financiers ne favorisent pas une bonne appropriation des ouvrages construits pour l'approvisionnement en eau de boissons pour les deux populations.

Dans le même sillage, plusieurs raisons justifient l'incompatibilité d'accès à l'eau potable des réfugiés et autochtones dans cette localité parmi lesquelles nous avons entre autres : Certains autochtones sont abonnés à CAMWATER et capables de payer la facture d'eau comparée aux réfugiés qui a un faible revenu mensuel, ces populations éprouvent des

difficultés pour souscrire un abonnement à un réseau de distribution d'eau ou pour se procurer de l'eau potable à une borne fontaine payante. Par conséquent, ils utilisent simultanément l'eau du marigot comme nous montre l'image ci-après.

Planche 12:Situation d'accès à l'eau des populations



Photo A: File d'attente au point d'eau à Zamay **Photo B:** Femme puisant de l'eau au marigot à Zamay

Source : Hawadak Azak AZak, B. Septembre 2021, crédit photo

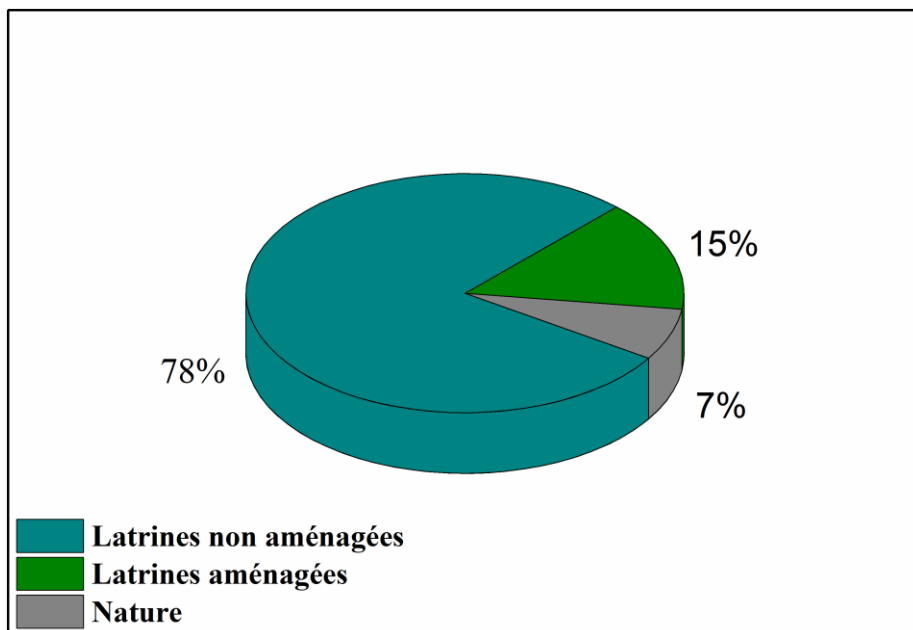
Les images ci-dessus nous montrent les difficultés d'accès à l'eau. La photo (A), nous montre l'alignement pour la collecte d'eau dans le camp des réfugiés à Zamay. Pour avoir de l'eau, il faut de la patience, il faut se lever tôt à l'aide d'un bidon, le déposer comme garant dans la ligne d'arrivée et attendre son tour pour puiser de l'eau. La photo (B) nous montre qu'au lieu d'attendre, d'autres femmes préfèrent aller s'approvisionner en eau du marigot improvisée creusée par la population.

II. 3. 2. Accès l'assainissement

L'accès à l'assainissement comprend l'évacuation et le traitement des eaux usées et des déchets solides. Ils incluent les eaux de pluie, de drainage et de lavage de mains.

L'accès aux services d'hygiène et d'assainissement est l'un de défis que rencontre les réfugiés et autochtones à Zamay. L'accès à ces services reste une situation critique dans cette zone car, le taux d'accès de population est faible 22%. Ceci s'explique par le fait que la majorité des ménages ne dispose pas des toilettes adéquates, l'information en matière d'hygiène et

d'assainissement est très pauvre et l'inexistence des systèmes d'évacuations des eaux usées. Les résultats de notre travail révèlent qu'environ 78% utilisent des latrines non aménagées, 15% des ménages font recours à des latrines aménagées et 7% ne disposent pas des latrines dans leurs concessions comme nous montre la figure ci-après

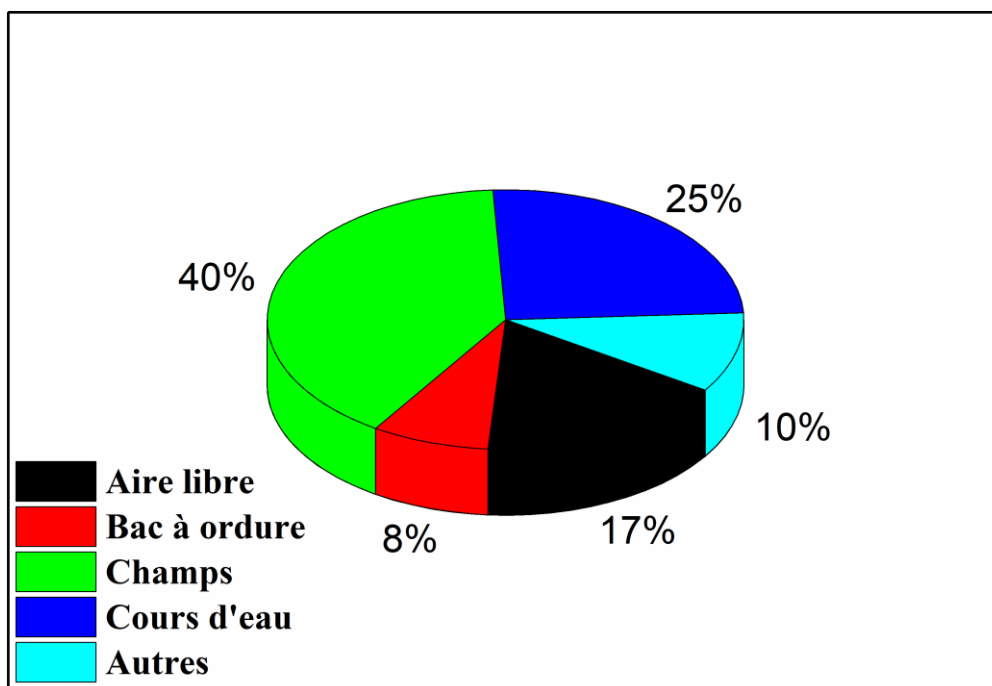


Source : Enquête de terrain 2021

Figure 22 : Types des latrines utilisées par les ménages à Zamay

Il en ressort de la figure ci-dessus que 78% de la population de Zamay utilise des latrines non aménagées, 15% utilise des latrines aménagées et enfin 7% ne dispose pas des latrines dans leur ménage et se défèque dans la nature ou à l'air libre, soit chez les voisins.

Par ailleurs, la gestion des déchets notamment la collecte, le stockage et la valorisation n'étant pas assurés, on assiste à une prolifération des déchets ménagers, agricoles et hospitaliers qui sont rejetés ou déposés anarchiquement dans la cour, dans les champs, les cours d'eaux, les rigoles, à l'air libre etc. Dans d'autres cas, ceux-ci sont brûlés. Tout ceci traduit la méconnaissance ou l'ignorance de la législation en matière d'hygiène et d'assainissement. La figure ci-dessous nous présente le mode d'évacuation des déchets selon les ménages :



Source : Enquête de terrain 2021

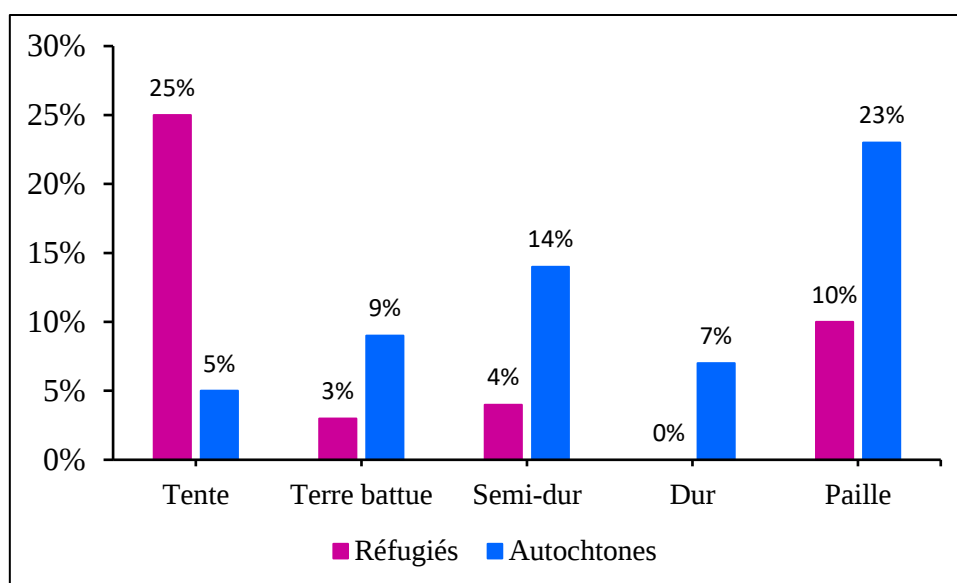
Figure 23: Modes d'évacuation des déchets ménagers à Zamay

Il ressort de cette figure que la population déverse les déchets ménagers respectivement dans les champs (40%), dans le cours d'eau (25%), à l'air libre (17%), petit bac à ordure (8%) et autres notamment dans la cour, rue (10%).

II. 4. Accès aux services sociaux de base : logement

La question de logement a été de tout temps une préoccupation pour les êtres humains. La localité de Zamay dispose des infrastructures en logement parmi lesquels figurent en grande partie les maisons en bâches, terres battues, semi dur, et en dur. Les réfugiés se trouvent sur un lotis délimité par les autorités administratives du département en collaboration avec le HCR. Ces populations étaient logées dans des tentes, maison en bâche couverte en paille, soit d'une bâche en plastique construit par le HCR et ses partenaires.

Les autochtones quant à eux, se trouvent également sur leur bâti légué par leurs ancêtres et d'autres achetés par leur propre moyen. Cependant, nos enquêtes du terrain ont montré que 80% des populations de Zamay n'ont pas accès au logement de qualité contre seulement 20% de celles qui ont accès aux logements de qualité. Il existe aussi la disparité d'accès aux logements entre les réfugiés et autochtones comme présente la figure ci-après :



Source : Enquête de terrain, 2021

Figure 24: Niveau d'accès au logement à Zamay

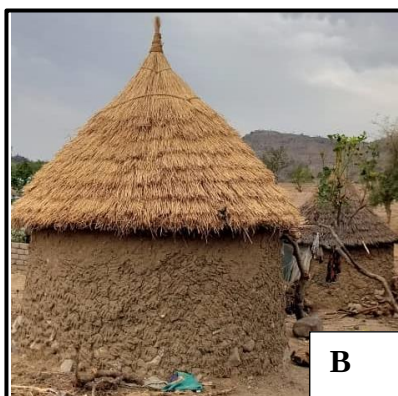
La figure ci-dessus nous présente la proportion d'accès aux logements entre les réfugiés et les autochtones. Il en ressort d'une part, 96% réfugiés n'ont pas accès aux logements de qualité contre 79% chez les autochtones. D'autre part, 4% des réfugiés ont accès aux logements de qualité contre 21% chez les autochtones.

Cette inégalité d'accès trouve une explication acceptable dans les difficultés économiques de ces populations réfugiés, l'acquisition d'une parcelle est difficile. En outre, il convient de préciser que la construction des logements des réfugiés reste néanmoins insuffisante. Ces derniers rencontrent des difficultés dans leurs abris notamment des lacunes en matière de fuites d'eau sur les toitures, autrement dit, la vétusté des infrastructures laissant suinter l'eau pendant la saison des pluies. En plus de cela, apparait des attaques des termites sur certaines tentes. Les réfugiés se trouvent parfois dans des taudis surpeuplés où ils hébergent jusqu'à 08 à 12 personnes dans la chambre. Le rythme de la croissance de la population dépasse celui du logement. Ce que l'Etat du Cameroun et le HCR ont construit ne répond pas suffisamment aux besoins des réfugiés. En plus, l'on assiste à la dégradation progressive du logement du fait du manque d'entretien de leur environnement les exposant aux moustiques et serpents dangereux. Divers matériaux sont utilisés dans la construction de cases notamment : les briques de terre, les briques de parpaings (ciment et sable), mélange de terre battue et de pierre. D'autres sont construits en dalle du ciment et de terre battue appelé semi dur, comme nous présente la planche ci-dessous.

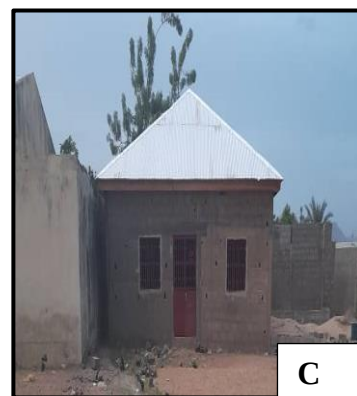
Planche 13: Types de logement à Zamay



A



B



C

Photo A: Maison non entretenue à Zamay

Photo B: Case en terre battue à Zamay

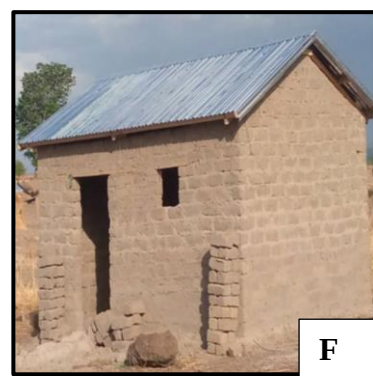
Photo C: Maison en dur à Zamay



D



E



F

Photo D: Camp des réfugiés à Zamay

Photo E: Maison en semi dur à Zamay

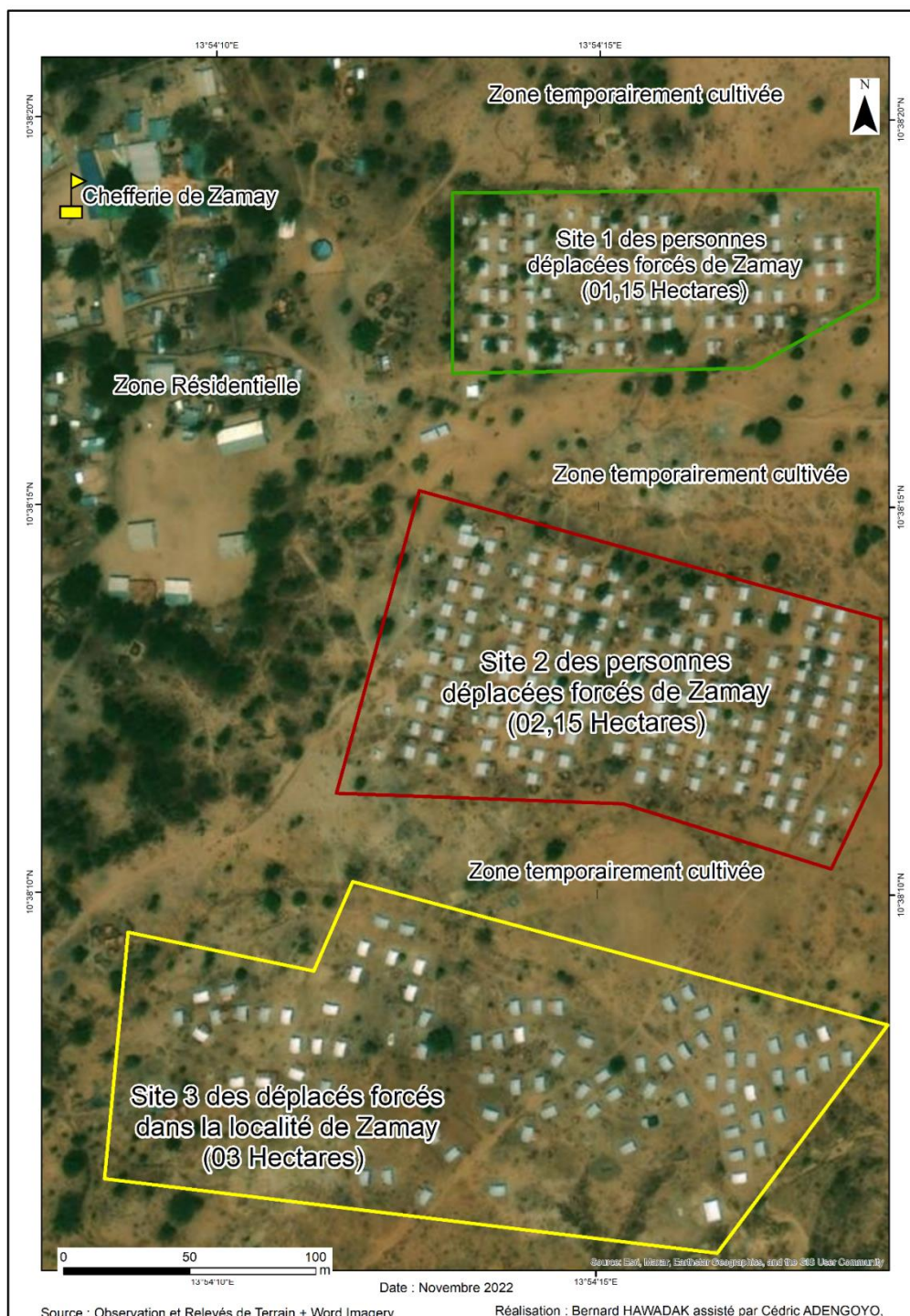
Photo F: Maison en terre battue à Zamay

Source : Hawadak Azak Azak B. Septembre 2021, crédit photo

La planche photographique ci-dessus nous présente les différents types d'habitat à Zamay. La photo (A) illustre l'habitat dégradé des réfugiés à Zamay, nous édifie sur les caractères insalubres dans lesquelles vivent ces derniers. Cette boursaille est non seulement un élément favorisant la multiplication des moustiques, vecteurs du paludisme, mais aussi une excellente habitation pour les serpents et autres insectes. La photo (B) nous montre une case ronde construite à l'aide des terres battue de pierre couvert de paille. Ce style de toiture est adapté à la forte chaleur qui y règne, rendant l'intérieur de la maison frais où il fait bon d'y dormir la nuit surtout pendant le mois aride. La photo (C) nous montre l'habitation construite en matériaux définitifs c'est-à-dire mur en dur, toit en tôle. La photo (D) nous montre le camp de réfugiés, les abris sont construits à l'aide de bâches. On observe sur cette image, les réfugiés placés derrière une barrière pour la réception de denrée alimentaire. La photo (E),

illustre une maison construite en semi dur couvert de tôles et enfin, la photo (F) nous montre l'habitat construit en brique de terre et recouvert de tôle.

Une prise de vue aérienne effectuée par Google earth sur les sites des réfugiés a permis de monter les habitats à Zamay :



Source : Images Google earth

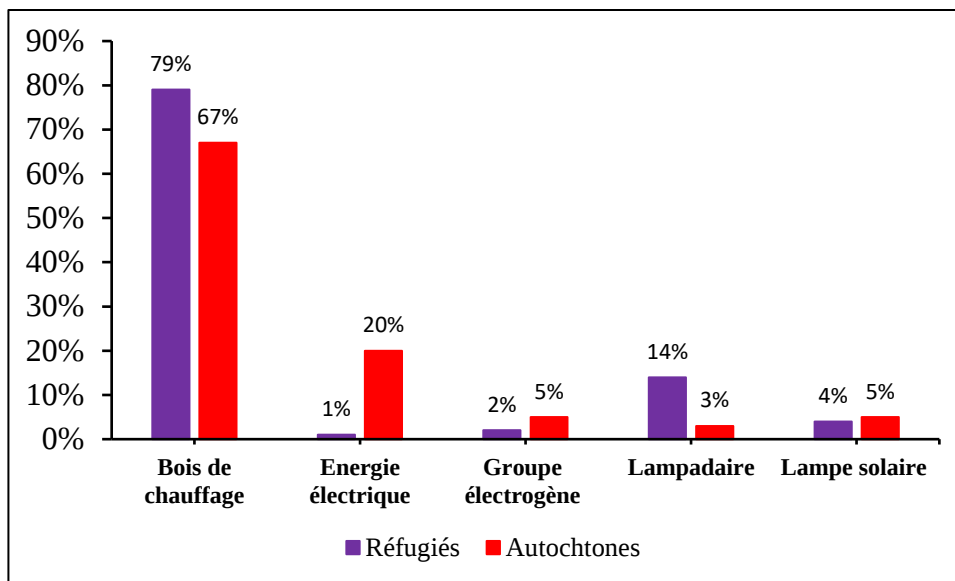
Figure 25 : Vue aérienne de localisation de camps des réfugiés à Zamay

La figure ci-dessus nous éclaire sur le camp des réfugiés à Zamay. Ces images révèlent les trois sites dans le camp des réfugiés à Zamay. Il s'agit des camps 1, 2 et 3. Ces sites sont situés au sud de Zamay.

II. 5. Accès aux services sociaux de base : l'électricité

Le Cameroun, tout comme les autres pays d'Afrique au sud du Sahara fait face à un sérieux problème d'accès de ses populations aux services énergiques de base. Les contraintes du pays prennent une situation globale inférieure à 48% le nombre de personnes ayant accès à l'énergie électrique (Annuaire statistique du Cameroun, 2001) cité par ADEID

Dans la localité de Zamay, on a recensé quatre (04) types d'énergie utilisées par la population parmi lesquels nous avons : courant électrique, plaque solaire, lampadaire, groupe électrogène. Malgré ces différentes formes d'énergie dont dispose cette localité, force est de constater que seulement 30% de la population totale a accès à l'énergie, contre 70% de celle qui n'a pas d'accès. Pourtant, l'électricité au Cameroun est un bien de première nécessité dont l'accès au Cameroun est reconnu comme un droit. Au cours de nos investigations sur le terrain, nous avons découvert des quartiers qui connaissent des problèmes de distribution de l'énergie électrique, car les équipements du réseau de distribution sont vétustes. Ces derniers ne favorisent pas l'accès des ménages à l'électricité. Dans cette localité, la population a beaucoup de difficultés d'accès à l'énergie électrique. L'accès à l'électricité connaît une disparité entre ces deux communautés dans cette zone. Nos données du terrain montrent que seulement 21% des réfugiés ont confirmé qu'ils ont accès à l'énergie contre 79% de ceux qui n'ont pas accès. Par contre 33% des autochtones ont confirmé qu'ils ont accès à l'énergie contre 67%. La figure ci-dessous nous présente le niveau d'accès des réfugiés et autochtones à l'énergie.



Source : Enquête de terrain, 2021

Figure 26: Proportion de types d'accès à l'énergie à Zamay

La figure ci-dessus nous présente les différentes formes d'énergie utilisée par les autochtones et les réfugiés à Zamay. Il en ressort que ces deux populations n'ont pas accès à l'énergie électrique car, 79% des réfugiés et 67% des autochtones utilisent le bois comme source d'énergie dans leurs ménages. En dépit de ses statistiques, 21% des réfugiés utilisent respectivement le courant électrique, plaque solaire, lampadaire et groupe électrogène comparé 33% des autochtones.

Au regard de ce constat, les autochtones jouissent d'un certain avantage d'accès à l'énergie électrique dans cette zone par rapport aux réfugiés. Par exemple ceux-ci sont abonnés à la société de distribution « ENEO » qui signifie « Energie Nouvelle » du Cameroun. Incapable de s'abonner, les réfugiés utilisent principalement les lampes solaires et d'autres vivent dans l'obscurité la nuit tombée. Pourtant, l'éclairage dans cette localité permet d'améliorer les niveaux d'éducation des enfants réfugiés étant donné que cela permet aux enfants d'étudier leurs leçons. De même, l'éclairage est un élément qui facilite la sécurité chez les réfugiés. En outre, il est par conséquent évident qu'aucun développement économique n'est concevable sans une énergie électrique disponible et accessible en quantité et en qualité. Considérant cette réalité implacable, l'Etat camerounais a toujours fait de l'électricité une priorité de son action. Pour subvenir à ses multiples besoins en énergie électrique depuis l'indépendance, de nombreuses étapes ont été franchies pour la quête d'une énergie stable et suffisante. Il possède aussi sur le plan énergétique le deuxième potentiel hydroélectrique d'Afrique après la République Démocratique du Congo Nchoungou (2015).

La politique d'électrification dans cette localité présente quelques faiblesses dont les significatives méritent d'être relevées notamment la vétusté des infrastructures. A cet effet, la qualité des distributions en électricité est médiocre. On note aussi la précarité des installations et la surcharge des équipements sont à l'origine des nombreuses pannes des poteaux qui tombent. Ces populations n'ont pas accès à une énergie de qualité due au fait que la situation des poteaux en bois est plus alarmante avec le rythme élevé de leur chute et surtout pendant la période de grands vents et d'orage. Les poteaux en bois sont parfois pourris, souvent inclinés présentant ainsi les signes d'effondrement. A cela, s'ajoute les coupures intempestives et intermittentes du courant électrique dans les ménages qui disposent de l'électricité. Tout ce constat démontre en clair un manque d'entretien des infrastructures du réseau de distribution de l'énergie électrique à Zamay. Les images ci-après montrent les différentes sources d'énergie à Zamay :

Planche 14: Les différentes sources d'énergies à Zamay



Photo A : le bois à Zamay

Photo B : Poteau électrique à Zamay

Photo C : Panneau solaire à Zamay

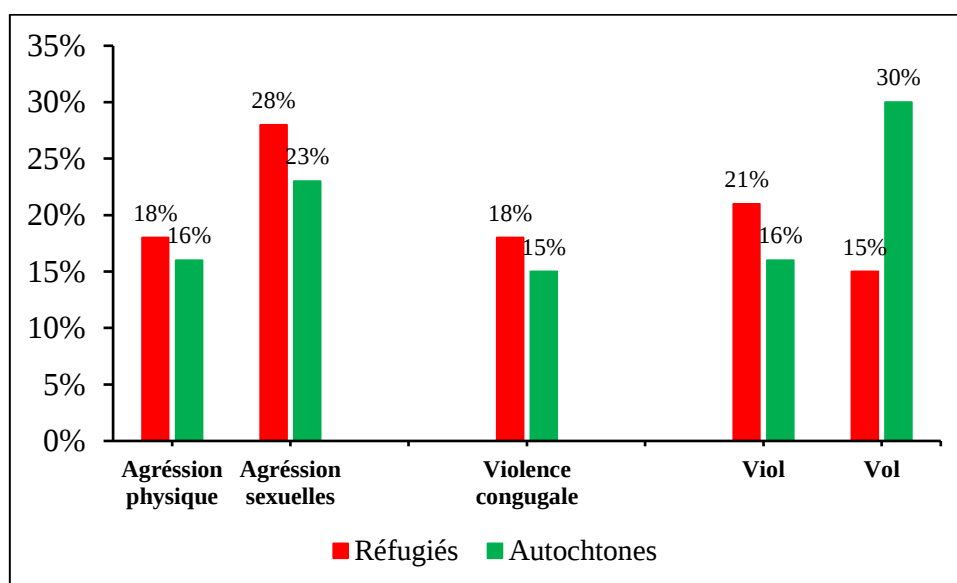
Source: Hawadak Azak Azak B (2021)

La planche n°14 nous identifie les différentes sources d'énergie utilisée à Zamay. Sur la photo A nous avons comme source d'énergie le bois qui sert à éclairer ou à alimenter les chambres. La photo (B) est une source d'énergie électrique d'Eneo qui sert à éclairer les voies de communications et en fin la photo (C) source d'énergie est une source d'énergie solaire qui sert à éclairer les chambres, les boutiques.

II. 6. Accessibilité à la sécurité

Le site de déplacés de Zamay a été créé depuis 2013 pour accueillir les réfugiés suite aux attaques de la secte islamique Boko Haram dans le Nord-Est du Nigeria, ce qui a amené

les réfugiés à venir chercher la protection auprès de l'Etat Camerounais. C'est ainsi qu'ils vivent avec les autochtones depuis plusieurs années dans cette localité. Il existe une compagnie de gendarmerie nationale à Zamay destinée à assurer la sécurité des personnes et des biens. Les réfugiés et autochtones dans la localité de Zamay font face à des défis importants en matière de sécurité. Les infrastructures des sécurités sont limitées et les forces de sécurité sont insuffisantes pour répondre aux besoins de la population. Les réfugiés, en particulier, sont vulnérables aux violences en raison de leur statut de réfugiés. Les autochtones, quant à eux, sont souvent confrontés à des problèmes de sécurité liées à la présence de réfugiés, tels la concurrence pour les ressources et les tensions intercommunautaires. Ainsi, les indicateurs de mauvaise accessibilité à la sécurité dans cette zone incluent notamment : un taux élevé de criminalité, une présence limitée des forces de sécurité, telles que des postes de police, l'insuffisance des infrastructures de sécurité, telles que des postes de police et des centres. En effet, nos données du terrain relèvent 52% de la population affirmant qu'ils vivent en sécurité contre 48%. En dépit de ces statistiques, nos données montrent qu'il y'a une inégalité d'accès à la sécurité entre ces deux populations dans cette zone. La figure ci-après nous montre le niveau d'accès à la sécurité des réfugiés et autochtones à Zamay.



Source : Enquête de terrain, 2021

Figure 27: Proportion du niveau d'accès à la sécurité de la population à Zamay

La figure ci-dessus nous présente le niveau d'accès des réfugiés et autochtones à la sécurité à Zamay où il en ressort que, 18% des réfugiés subissent l'agression physique contre 16% des autochtones. De même, 28% des réfugiés vivent des agressions sexuelles contre 23%

des autochtones, 21% des réfugiés vivent de violence conjugale contre 15% chez les autochtones. On note également que 30% % des autochtones se sentent volé contre 15% chez les réfugiés.

A cet effet, il y'a lieu de mentionner que ces deux populations vivent en sécurité car, l'Etat du Cameroun et plusieurs organismes en partenariat avec le HCR sont présents dans cette localité pour apporter leur soutien en matière de protection aux réfugiés et autochtones.

D'abord, le HCR les sensibilisent régulièrement sur leurs droits et leurs devoirs vis-à-vis de leur espace d'accueil à travers la mise en œuvre de l'application de convention de Genève 1951. Ensuite, dans le cadre de la protection, l'ONU-Femme contribue à la lutte contre la discrimination faite aux femmes ou les Violences Basées sur les Genres (VBG). Elle défend également le droit des femmes et des jeunes filles à travers la sensibilisation et assure l'égalité de sexe. En outre, elle s'attèle à modifier les relations entre les hommes et les femmes dans la localité de Zamay. Enfin, l'on constate la contribution de la lutte contre les violences faites aux femmes, contre le mariage précoce, à l'éducation des enfants et surtout la jeune fille, la protection des enfants contre la violence et la prévention du VIH. De même, ses organismes contribuent à l'édification d'une culture de paix, au dialogue interculturel à travers l'éducation, la science, la culture, la communication et l'information. Plus loin, l'on constate la création des conditions du dialogue entre les réfugiés et les autochtones fondées sur le respect de valeurs du vivre ensemble. Au regard de ces initiatives et stratégies mise en place par l'Etat et les organismes sur l'accès à la sécurité des réfugiés et autochtones dans cette localité, qu'en est-il des raisons qui expliquent l'inégalité de vivre en sécurité de ces deux populations ?

Dans la localité Zamay, les autochtones vivent beaucoup plus en sécurité que les réfugiés, mais il n'en demeure pas que la sécurité de certains d'entre eux sont limités car, parfois ces populations autochtones sont victimes des agressions violentes avec vol de moto et du bétail.

Pour ce qui est des réfugiés, malgré les initiatives et les stratégies mise en place pour faire face aux violences faites aux réfugiés, ces populations sont victimes parfois des viols, des violences, des agressions sexuelles, des agressions physiques, des exploitations sexuelles. Certains réfugiés et particulièrement les femmes ont été victimes ou témoin de violations graves des droits de l'homme à cause de leur statut de femme ont subi des atrocités. Dans ce domaine, environ 127421 personnes parmi les réfugiés nigériens selon l'UNICEF et dont la majorité des enfants sont affectés par les Violences Basées sur le Genre (VBG) est une réalité dans les sites des réfugiés et au sein des communautés hôtes. Après les traumatismes et les

attaques subis par les filles au départ de leur pays vers leur terre d'exil, elles sont confrontées à d'autres types de violences suite à leur vulnérabilité psychologique et d'économique (Dawa, 2021). Les filles sont devenues de plus en plus sujettes à l'exploitation sexuelle, au phénomène des mariages précoces. De même, les violences domestiques sont de plus en plus courantes dans les abris familiaux. En outre, insuffisance au regard de la forte demande, des moyens matériels et humains sont limités notamment : travailleurs sociaux, psychologue, les acteurs spécialisés dans la lutte contre les Violences Basées sur les Genres (VGB) et les partenaires locaux actifs dans la prévention et la réponse à la Violence basée sur le Genre, ne sont pas adéquate dans cette zone.

II. 7. Importance des services sociaux de base pour l'intégration et le bien-être

De nos jours, les services sociaux de base jouent un rôle important dans l'intégration et le bien-être des réfugiés et des autochtones à Zamay

II.8. Accès à l'éducation

L'éducation est essentielle pour permettre aux réfugiés et aux autochtones de s'intégrer dans la société d'accueil, d'acquérir des compétences et de favoriser leur autonomie. En offrant un accès à une éducation de qualité, cette dernière contribue à l'autonomisation de ces populations vulnérables.

II. 9. Accès aux soins de santé de qualité

Les réfugiés et les autochtones peuvent avoir des besoins spécifiques en matière de santé en raison de leur histoire, de leurs conditions de vie précaire ou de leur exposition à des traumatismes. Les services de santé permettent d'assurer un accès équitable aux soins de santé et de promouvoir le bien-être physique et mental de ces populations. L'accès à des services de qualité est essentiel pour assurer la santé physique et mentale des individus. Les réfugiés et les autochtones peuvent être confrontés à des obstacles pour accéder aux soins de santé en raison de barrières linguistiques, culturelles ou économiques.

II. 10. Eau potable, hygiène et assainissement

L'accès à l'eau potable, à des installations sanitaires adéquates et à des pratiques d'hygiène est essentiel pour prévenir les maladies et assurer la santé publique. Les populations vulnérables peuvent être particulièrement exposées aux risques liés à un manque d'accès à ces services.

II. 11. Accès aux logements

Le logement est un élément essentiel pour assurer la stabilité et la sécurité des réfugiés et des autochtones. Un logement décent et sûr est un besoin fondamental pour tous les individus. Les réfugiés et les populations autochtones peuvent être confrontés à des situations de surpeuplement, d'insalubrité ou de précarité du logement, ce qui affecte leur bien-être et leur sécurité. Les services sociaux facilitent l'accès à un logement décent. Ce dernier contribue à favoriser les inégalités sociales et économiques.

II. 12. Accès à la sécurité

La sécurité est un élément essentiel pour garantir la vie des humains et prévenir les violences et les abus. Les réfugiés et les autochtones peuvent être particulièrement vulnérables aux risques sécuritaires en raison de leur situation.

Conclusion

Au terme de ce chapitre qui portait sur le niveau d'accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base à Zamay, il en ressort que les réfugiés et les autochtones ne partagent pas le même niveau d'accès. En ce qui concerne les services sociaux de base tels que l'éducation, la santé, l'eau potable, l'alimentation, le logement, l'électricité, le loisir et la sécurité dans cette zone, les autochtones ont plus d'accès que les réfugiés. Il n'en demeure pas moins que les services sociaux de base à savoir la santé, l'électricité et le loisir sont très limités dans la localité. Ainsi, quel est l'impact d'inégalité d'accès aux services sociaux de base entre les réfugiés et autochtones ?

CHAPITRE III : LES IMPACTS DES INEGALITES D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE SUR LES REFUGIES ET LES AUTOCHTONES.

Dans la localité de Zamay, il existe plusieurs services sociaux de base notamment : les services éducatifs, sanitaires, les services en eau potable, l'hygiène et assainissement, l'énergie, le logement et la sécurité. L'accès des populations à ces services n'est pas assuré au même niveau. Il existe des services dont l'accès sont assurés et d'autres sont limités. En outre, il existe également des inégalités d'accès à ces services entre les réfugiés et les autochtones. Cette disproportion d'accès aux services sociaux de base entre ces deux populations aura sans nul doute des effets sur ces derniers. L'objectif dans ce chapitre est d'analyser l'impact d'inégalité d'accès aux services sociaux de base entre les réfugiés et autochtones dans la localité de Zamay.

III. LES CONSEQUENCES DES INEGALITES D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE SUR REFUGIES ET AUTOCHTONES A ZAMAY

Dans la localité de Zamay, l'accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base pose d'énormes problèmes. A cet effet, la section consiste à présenter les conséquences des inégalités d'accès aux services sociaux de base sur les réfugiés et la population hôtes notamment l'accès à l'éducation, la santé, l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, logement, l'électricité et la sécurité.

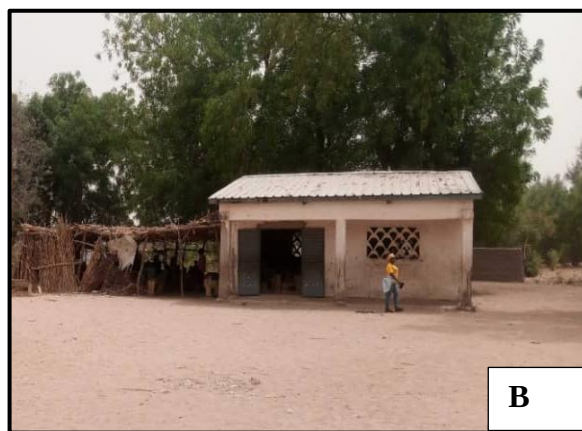
III.1. Les conséquences des disparités d'accès à l'éducation sur les réfugiés et les peuples autochtones à Zamay

La localité de Zamay dispose assez des infrastructures éducatives. Les impacts d'inégalités d'accès à l'éducation entre les réfugiés et autochtones dans cette zone sont aussi positifs que négatifs. En ce qui concerne les impacts positifs, la localité dispose assez des infrastructures scolaires capables de supporter ces deux populations. Ces infrastructures sont pour la plupart de bonnes qualités avec des enseignants qualifiés. Nos enquêtes montrent que plus de la moitié des populations (56%) a l'accès à l'éducation. Ceci a entraîné l'accès des réfugiés et autochtones à l'éducation. En outre, il y'a lieu de mentionner aussi qu'avec l'arrivée des réfugiés en 2013, l'on assiste, à une augmentation des établissements scolaires

construit par le HCR et ses partenaires notamment : école maternelle, école bilingue. Par ailleurs, l'on assiste également sur plusieurs actions dans le domaine scolaire à savoir, la construction des bâtiments scolaires en matériaux définitifs comme l'on observe à l'école publique de Windé-Zamay. On observe également la dotation en équipements scolaires, l'assistance aux élèves réfugiés et autochtones, l'appui aux personnels éducatifs.

Concernant les impacts négatifs, on note qu'il existe de disparités d'accès entre réfugiés et autochtones à l'éducation. Plus de la moitié des autochtones notamment (63%) ont accès à l'éducation contre seulement 35% du côté des réfugiés. L'effectif pléthorique des élèves exige une forte demande en infrastructures scolaires. Il convient de noter que l'insuffisance de salles de classe et des équipements ne permet pas l'accès de tous à l'éducation. On assiste aussi à un fort abandon des élèves réfugiés à cause de la pauvreté et du manque de soutien suffisant de ces derniers. Les difficultés linguistiques, ainsi que le mariage précoce sont autant des facteurs qui expliquent la déscolarisation des enfants tant du côté des réfugiés qu'autochtones. La planche ci-après nous montre la situation scolaire des élèves à Zamay :

Planche 15: Etat criard des infrastructures scolaires à Zamay



Source : Hawadak Azak Azak B, 2021

Photo A : Enfants assis dans l'ombre attendant leur tour de faire cours à Zamay

Photo B : Petites salles de classes l'une est faite de hangar à Zamay

La planche ci-dessus nous identifie la situation des élèves et l'état de salles de classe à Zamay. Photo (A) nous montre les élèves assis sous l'arbre à même le sol à cause du manque de salle. Ces élèves sont en attente de la sortie de ceux des autres niveaux avant d'aller faire cours. La photo (B) nous illustre une salle de classe et aussi le hangar pour combler le vide face à l'insuffisance de salle pour accueillir les élèves.

III.2. Les répercussions des disparités d'accès aux services de santé sur les réfugiés et les autochtones de Zamay

Dans la localité de Zamay, l'impact d'accès à la santé des populations est d'autant plus négatif que positifs. La localité ne dispose qu'un seul centre de santé. Ceci à entrainer un accès limité des populations aux soins de santé (40%). La disparité d'accès entre les réfugiés et autochtones est aussi notoire (47%) chez les autochtones contre (30%) chez les réfugiés. L'insuffisance des médicaments et des équipements sanitaires ne garantit pas la meilleure prise en charge des patients. En outre, on assiste donc au développement de l'automédication (médicament de la rue, les remèdes traditionnels, etc.). Ceci ayant pour conséquence la prolifération de certaines maladies les plus récurrentes dans cette localité comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 11: Différentes maladies qui affectent la population à Zamay

Maladies les plus fréquentes	Autochtones	Réfugiés
Paludisme	42	67
Fièvre typhoïde	35	45
IST/ VIH/ SIDA	6	10
Hépatite	12,6	43
Dermatose	11	16
Méningite	23	26
Choléra	6	17
Tuberculose	15	24
Kwashiorkor	34	40
Epilepsie	5	14
Diabète	20	26
Total	209 ,6	328

Source : Données de 2019/ 2020, CSPC de Zamay

Il se dégage de ce tableau que les plus nombreux à être victime des maladies tels que : paludisme, fièvre typhoïde, kwashiorkor, épilepsie, hépatite, le choléra, diabète, et la tuberculose etc., en effectifs sont les réfugiés. La planche ci-après nous présente des patients dans le centre de santé de Zamay.

Planche 16: Les patients dans le centre de santé



Photo A: patient assis sur perfusion au CSPC de Zamay



Photo B : Consultation d'un patient au CSPC de Zamay

Source: Hawadak Azak Azak B, (2021)

La photo (A) et (B) nous illustre le niveau d'équipement de centre de santé de Zamay qui permet de prendre les patients en charge dans une certaine mesure.

III. 4. Les conséquences des disparités d'accès à l'eau entre les réfugiés et populations autochtones à Zamay

Dans la localité de Zamay, les répercussions négatives d'accès à l'eau se sont beaucoup ressenties par la population. La localité dispose de diverses sources d'approvisionnement en eau. La plupart de ces sources sont de bonne qualité. Il y'a un accès équilibré entre les réfugiés et autochtones. Nos enquêtes montrent que (58%) des réfugiés et (64%) des autochtones accèdent à l'eau potable. On note néanmoins, l'existence de certaines sources d'eau non potable (puits traditionnels, rivière et/ ou marigot, etc.). En outre, la distance parcourue par la population pour atteindre le point d'eau est assez longue, le temps mis au forage ce qui démontre encore l'accès difficile à l'eau potable. Certains forages en panne et non aménagés obligent certaines personnes d'aller vers les sources d'eau de qualité douteuse (puits traditionnels, rivière etc.). Ces eaux non potables sont vectrices de micro-organismes (bactéries, eucaryotes etc.), qui engendrent des troubles et des pathogènes pouvant être mortelles. L'UNICEF (2006) cité par Nya affirme que l'ingestion d'eau insalubre, la pénurie d'hygiène et le manque d'accès à l'assainissement contribuent ensemble à 88% de décès provoqués par les maladies diarrhéiques, soit plus de 1,5 million d'enfants âgés de moins de 5 ans qui succombent chaque année à la diarrhée. De même, la consommation de

l'eau non potable par la population les expose aux maladies hydriques comme le présente le tableau ci-après.

Tableau 12: Les types de maladies hydriques

Types de maladie hydriques	Autochtones	Réfugiés
Paludisme	31,7	33,7
Typhoïde	30,8	32,7
Amibiase	23,3	20,4
Diarrhée	8	6,1
Dermatose	0,0	2,0
Helminthiase	1,0	3,1
Choléra	1,0	1,0
Parasites intestinales	4,2	1,0
Total	100,0	100,0

Source : Enquête de terrain, CSPC de Zamay, 2021

Il en résulte de ce tableau que le paludisme, la fièvre typhoïde et l'amibiase sont des maladies hydriques les plus fréquentes chez les autochtones. Les maladies telles que la diarrhée, dermatose, le choléra et les parasites intestinales sont réduits. Chez les réfugiés on observe que le paludisme, la fièvre typhoïde, et l'amibiase occupent le premier rang. Cependant, à l'observation, l'on note une baisse de certaines maladies notamment : la diarrhée, dermatose, helminthiase, choléra, et des parasites intestinaux. La fréquence de ces maladies liées aux mauvaises qualités de l'eau consommée par la population à cause de l'insuffisance des points d'eau potable.

III. 5. Impact des inégalités d'accès à l'hygiène et assainissement sur les réfugiés et les autochtones à Zamay

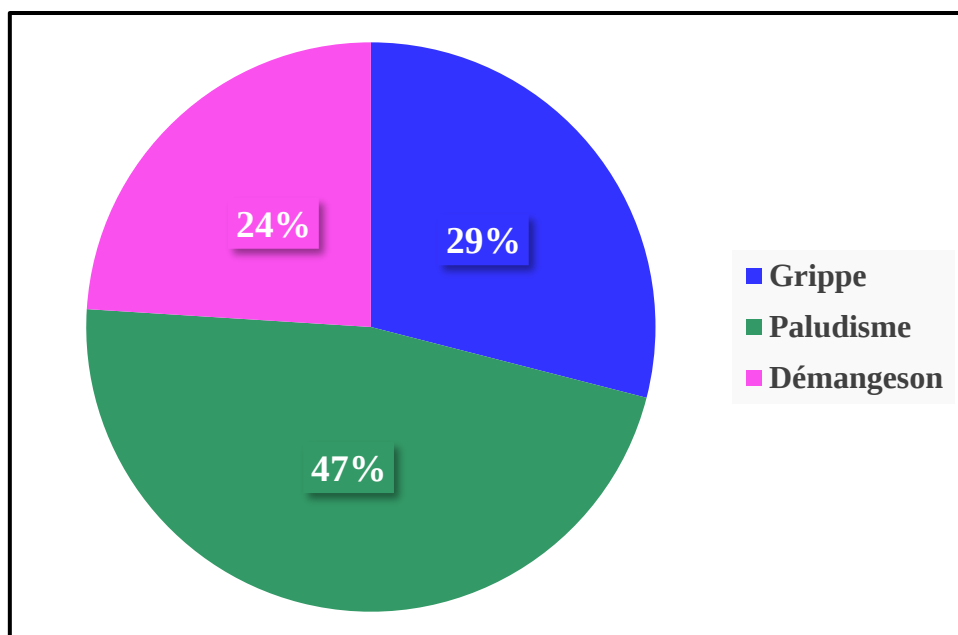
Dans la localité de Zamay, l'accès à l'hygiène et assainissement pose des problèmes. L'on note l'insuffisance d'infrastructures en hygiène et assainissement (latrine aménagée), l'inexistence de canaux d'évacuations des eaux usées et de ruissellement. De même, cette localité ne dispose pas un système standard et normalisé chargé de la gestion des déchets ménagers, agricoles et hospitaliers tels que le bac à ordures. Ces déchets sont déversés dans le champ, dans la rue, les espaces inhabités, dans la rigole et dans le cours d'eau. En effet, plus de la moitié de la population (78%) utilisent des latrines non aménagées. Certains ménages ne disposant pas des latrines défèquent dans la nature. La défécation humaine dans la nature entraîne la pollution du sol, pollution par l'odorat et la contamination des sources d'eau. En outre, l'élimination inadéquate des excréments humains est la cause des maladies (diarrhéiques et la poliomyélite, etc.). La diversion des déchets non dégradables (plastiques,

déchets hospitaliers) entraîne les inondations, la contamination et transmission de certaines maladies tels le tétanos, la prolifération des insectes nuisibles vecteurs des maladies, des risques des morbidités et la pollution des sols par les produits chimiques. Le rejet des déchets agricoles dans la rue entraîne la pollution des sols et des eaux.

III.6. L'inégalité d'accès aux logements : l'une de cause du développement des habitations précaires

L'installation des populations dans une zone exige une offre en logement en quantité et qualité. Dans la localité de Zamay, il existe une disponibilité en logement. Cependant, avec l'arrivée des réfugiés, on assiste au développement des campements et l'apparition des nouveaux villages, ayant pour corollaire la construction des huttes, des maisons de fortune paille. Les impacts d'accès au logement dans cette zone sont autant négatifs que les impacts positifs. Même s'il existe une disponibilité de logements, il convient de relever qu'avec l'arrivée des réfugiés, l'on assiste à l'apparition des nouveaux villages ayant pour séquelle le développement des logements précaires (maisons en pailles, tentes préfabriquées, maisons en bâches et en plastique, maisons en tige de mil, maisons en terre battue « potopoto » etc.). Dans l'ensemble, nos enquêtes montrent que (80%) des populations n'ont pas accès au logement de qualité contre seulement (20%) (maison en dur et semi-dur). Ensuite, la disparité d'accès au logement entre les réfugiés et autochtones sont aussi visible. A cet effet, (21%) des autochtones habitent dans des logements de bonne qualité contre seulement (4%) des réfugiés.

Dans la vie quotidienne, la question du logement influence le développement des individus à travers ses effets significatifs sur le niveau de santé. Wilner (1965), classifiait en quatre catégories les différents types des maladies reliées à des conditions d'habitation inadéquate : les infections respiratoires et infantiles, les maladies du système digestif, les blessures causées par les infections de la peau. C'est le cas de la localité de Zamay où certaines populations n'ont pas accès à un logement approprié. Par conséquent, elles sont exposées des risques sanitaires physiques tels que la grippe, le paludisme, la démangeaison et mentaux notamment : dépressions, la peur, le traumatisme comme nous illustre la figure ci-dessous :



Source: Enquête de terrain 2021

Figure 28: Types des maladies rencontrées dans le logement des populations à Zamay

Cette figure nous illustre les différentes maladies dues aux mauvaises conditions d'accès au logement telles que la grippe (29%), le paludisme (47%) et enfin la démangeons (24%).

Dans cette zone, les réfugiés et les autochtones sont confrontés aux problèmes dans ces abris notamment : les fuites d'eau pendant la saison des pluies, mauvaise toiture, l'humidité dans la chambre à cause de la mauvaise toiture qui laisse suinter l'eau des pluies et aussi les attaques des termites sur leur tente. Les populations se trouvent parfois dans des tentes surpeuplées jusqu'à ce qu'ils hébergent 08 à 12 personnes dans la chambre surtout pendant les saisons des pluies à cause de l'insuffisance des logements et certaines chambres s'écroulent ou tombent en ruine. Ceci engendre des accidents provoquant des blessures et des morts. Les sites des réfugiés et les maisons des autochtones sont vulnérables aux risques d'inondation, d'effondrement (**CF photo n° 17**) à l'incendie. De plus, il faut aussi noter que les conditions des logements inadéquates peuvent entraîner les risques sanitaires physiques et mentaux. L'absence d'un logement décent expose la population à des risques sécuritaires (agression, braquage, vol, viol, etc.). Les images ci-après nous illustrent l'état d'habitation de populations Zamay :

Planche 17: Effondrement de l'habitat des populations à Zamay

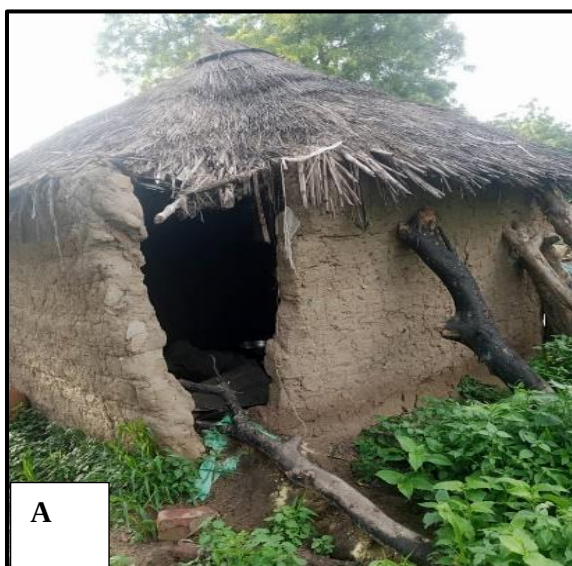


Photo A : Maison en ruine d'effondrement à Zamay



Photo B : Maison en réhabilitation à Zamay

Source: Hawadak Azak Azak B. Septembre 20021, credit photo

Les images ci-dessous nous identifient l'état de situation de l'habitat Zamay. La photo (A), à l'avant-plan nous observons les bois qui sert à soutenir la chambre qui est abandonné à cause de son état. La photo (B), nous illustre une maison en état de réhabilitation.

III. 7. Les conséquences des inégalités d'accès à l'électricité sur les réfugiés et les autochtones : une perspective critique

Dans la localité de Zamay l'impact d'accès à l'énergie est autant négatif que positif. Même si la population fait un tant soit peu recourt à diverses sources d'énergie (bois, courant électrique, énergie solaire etc.) pour s'approvisionner en énergie, on note cependant l'accès limité à l'énergie. Environ (70%) des populations n'ont pas accès contre seulement 30% de celle qui ont accès. En outre, la vétusté des équipements électriques, les coupures intempestive d'électricité, les délestages, les poteaux électriques endommagés, la non installation des équipements électriques dans certains quartiers etc. Tout ceci rend l'accès difficile en énergie pour les populations. Ces derniers n'ont pas de choix que de faire recours à d'autres sources d'énergies alternatives tels : torches, lampes solaires, le bois pour compenser le déficit énergétique. Un accès restreint à l'énergie électrique, conséquence et cause du faible niveau du faible niveau de développement. Les images ci-dessous nous montrent les installations des poteaux électriques endommagés à Zamay :

Planche 18: Les installations électriques à risque à Zamay



A



B

Photo (A) : poteau électrique en chute à Zamay

Photo (B) : le compteur posé sur le bois mort à Zamay



C



D

Photo (C) : Installation Poteau électrique endommagée à Zamay

Photo(D) : Fil électrique à Zamay



E



F

Photo (E) : poteau électrique à Zamay

Photo(F) : la vetuste du poteau électrique à Zamay

Source: Hawadak Azak Azak B. Septemebre 2021, credit photo

A travers cette planche photographique, les installations électriques endommagées par le vent. La photo (A), nous montre le poteau électrique près à chuter malgré le mur et le

conducteur du fil électrique qui le soutient en haut. La photo (B), nous illustre le compteur placé sur le bois pour manque des poteaux électriques. Les Photos (C) et (E), nous montre les effets d'un déficit de dispositif électrique tombés. La photo (D) nous montre un conducteur de fil électrique accroché sur le mur dû à une insuffisance des équipements et ce qui peut entraîner une exposition de la population aux risques d'électrocutions. Sur la photo (F), nous observons la vétusté du poteau électrique.

III. 10. Les répercussions des disparités en matière de sécurité sur les réfugiés et les populations autochtones à Zamay

Le canton de Zamay dispose d'un poste de gendarmerie nationale pour assurer la sécurité de population. C'est pourquoi les effets de l'insécurité ne sont pas beaucoup plus ressentis. Avec l'arrivée des réfugiés en 2013 provoquée par la secte Boko Haram, l'Etat a pris des décisions pour veiller à la sécurité des populations au travers le renforcement de la disposition sécuritaire. Ceci a favorisé l'accès des populations à la sécurité dans cette zone. Malgré les efforts consentis par l'Etat pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans cette localité, il convient de mentionner qu'une bonne partie des populations ne vit pas en sécurité. L'insuffisance des agents de force de l'ordre (police, militaire) ne permet pas de lutter contre l'insécurité de l'intérieur. Notamment : le vol, viol, les agressions, les violences sexuelles et physiques, grossesses non désirées des femmes et filles, mariage précoce/ forcé, prostitution forcée. L'absence d'offre d'emploi pour la masse désœuvrée des jeunes dans cette zone a généré certaine forme de délinquance comme la cybercriminalité et la pornographie etc. Le tableau ci-dessous nous présente les formes d'insécurité les plus fréquents à Zamay :

Tableau 13: Situation de l'insécurité des populations à Zamay

Type d'insécurité	Réfugiés	Autochtones
Violence sexuelles	12	10
Grosses non désirées	15	14
Mariage précoce	31	29
Viol	14	15
Agression physique	6	7
Vol	10	11
Braquage	5	6
Prostitution	7	8
Total	100,0	100,0

Source : Enquête de terrain 2021

Il en ressort de l'analyse du tableau que la violence sexuelle, grossesses non désirées, viol, mariage précoce, vol, prostitution sont de l'insécurité les plus fréquents chez les réfugiés autochtones à Zamay

Tableau 14: Evaluation des impacts d'inégalités d'accès aux services sociaux de base dans la localité de Zamay

Services sociaux de base	Désignation de l'impact	Nature	Intensité	Portée	Durée	Occurrence	Réversibilité	Importance Absolue
Education	-Disponibilité des infrastructures scolaires / Taux moyen d'accès à l'éducation -Disparité d'accès entre réfugiés et autochtones/ Fort abandon des élèves réfugiés		2	2	2	2	2	1,6
Santé	-Insuffisance des infrastructures sanitaires/ Développement de l'automédication -Prolifération des maladies		3	3	3	2	2	2,6
Eau	-disponibilité des sources eau/ Fort taux d'accès à l'eau potable -Existence des sources d'eau non potable/ Prolifération des maladies hydriques		2	2	3	2	2	2,2
Hygiène /assainissement	-Faible capacité du système de gestion des déchets -Insuffisance des infrastructures en hygiène et assainissement - Pollution de cadre de vie / Risque de santé des populations		1	1	2	2	2	1,6
Logement	-Disponibilité des logements/ Développement des logements précaires - Faible taux d'accès au logement de qualité / Risque d'effondrement et d'incendie		2	1	2	2	2	1,8
Electricité	-Divers sources d'énergies/ Faible taux d'accès à l'électricité		2	1	2	2	2	1,8
Sécurité	Présence des agents de sécurité/ Accès à la sécurité des populations / Persistance des vols, viol, banditisme etc.		1	1	2	1	1	1,2

Enquête du terrain ,2021, adapté à la méthodologie de Luduc et Raymond (2000)

Légende :  Impact positif ;  Impact négatif

[1-1,6] : Impact mineur ou non significatif ; **[1,7-2,2]** : Impact moyen ou significatif ; **[2,4-3]** : Impact majeur ou très significatif

Le tableau ci-dessus nous présente l'évaluation des impacts d'accès aux services sociaux de base dans la localité de Zamay. Il en ressort que les impacts négatifs représentent 57,14% contre 42,7% des impacts positifs. Par ordre d'importance, les impacts majeurs sont évalués à 14, 2%, notamment sur la santé et l'éducation. Les impacts moyens représentent 42, 8% notamment sur l'électricité, le logement, l'eau. Les impacts mineurs quant à eux sont évalués à 42,8% notamment sur l'accès à la sécurité, l'hygiène et l'assainissement.

Conclusion

Au terme de ce chapitre portant sur l'impact d'inégalité d'accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base dans la localité de Zamay, il en ressort que l'accès à certains services sociaux de base dans localité de Zamay ont un impact positif, par contre d'autres ont un impact négatif. Les impacts négatifs représentent (67,14%), tandis que les impacts positifs représentent (42, 7%). Par ordre d'importance, les impacts majeurs sont évalués à 20%, notamment sur la santé et l'éducation. Les impacts moyens représentent 40% notamment sur l'électricité, le logement et l'eau. Les impacts mineurs quant à eux sont évalués à 40% notamment sur l'accès à la sécurité, à l'hygiène et l'assainissement. N'existe-t-elle pas des perspectives d'optimisation ou d'atténuation ?

CHAPITRE IV : PERSPECTIVES EN VUE DE L'OPTIMISATION DE L'ACCES EQUITABLE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ENTRE REFUGIES ET AUTOCHTONES DANS LA LOCALITE DE ZAMAY.

La tendance actuelle est que l'homme cherche de plus en plus à améliorer son niveau et cadre de vie au travers d'un certain nombre des services sociaux de base qui lui sont nécessaires. C'est dans cette optique qu'il convient de préciser des multiples insuffisances des services sociaux de base et des impacts qui affectent la population dans la localité de Zamay. L'objectif pour nous consiste à proposer des éléments de solutions afin d'améliorer les niveaux d'accessibilité des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base. Pour un meilleur accès équitable aux services sociaux de base dans cette localité, les domaines que nous privilégierons sont : l'éducation, la santé, l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, le logement décent, l'énergie électrique et la sécurité. L'Etat camerounais a souscrit à la Déclaration Millénaire pour le Développement visant à atteindre huit objectifs à l'horizon 2015. Ces objectifs mettent en exergue un certain nombre de besoins fondamentaux parmi lesquels : le droit à un emploi décent susceptible d'assurer une protection sociale à l'individu ; le droit à un logement décent ; le droit d'accès à l'eau potable et à l'énergie ; le droit à l'éducation et à la santé grâce entre autres à l'existence d'infrastructures adéquates et personnels qualifiés (Amougou, 2020).

IV. 1. Perspectives pour un meilleur accès à l'éducation.

La localité de Zamay dispose 11 établissements scolaires avec 22442 élèves. Soit 222 le taux moyen des élèves par l'établissement. Le nombre d'enseignants est de 42 au primaire et 14 au secondaire. La plupart d'entre eux ne sont pas qualifiés. On dénombre 56% de taux d'accès à l'éducation. La disparité d'accès à l'éducation entre les réfugiés et autochtones est aussi notoire avec respectivement 63% des autochtones contre 35% des réfugiés. Il en est aussi de même entre les deux sexes. La plupart des filles n'ont pas accès à l'éducation, en raison du mariage précoce. En outre, l'impact d'inégalité d'accès à l'éducation évalué est faible avec une importance de 1,6.

Le premier défi consiste à promouvoir un accès équitable à l'éducation afin de favoriser un accès pour tous à une éducation de qualité pour l'ensemble des populations constitué de réfugiés et d'autochtones. Pour ce faire, la prise en charge des réfugiés en vue

d'améliorer leur condition de vie devrait être une priorité pour l'Etat et ses partenaires pour faciliter le meilleur accès des réfugiés à l'éducation. Ceci peut se faire au travers d'une meilleure assistance de ces derniers dans leurs besoins fondamentaux. Par ailleurs, pour surmonter les obstacles d'accès et espérer une éducation meilleure des réfugiés et autochtones à Zamay, il serait donc souhaitable de promouvoir le renforcement de la capacité des enseignants en effectif et en une formation de qualité. Aussi, examiner les besoins spécifiques des réfugiés et autochtones en matière d'éducation. Ces mécanismes peuvent comprendre à fournir des efforts tels que le soutien à l'éducation de ces derniers par l'octroi des fournitures scolaires, la prise en charge des élèves (la gratuité de l'enseignement et formation scolaire), l'offre des stages et des bourses scolaires etc.

L'encouragement à une éducation de l'égalité entre les jeunes filles et les garçons, éliminer ou corriger la disparité entre les sexes et les revenus. Les défis linguistiques et l'insuffisance des infrastructures scolaires constituent un frein pour l'accès à l'éducation à Zamay. Il serait opportun alors de poursuivre les efforts d'implantation de la promotion du bilinguisme en favorisant l'apprentissage de l'Anglais et du Français dans les salles de classes et construire de nouveaux bâtiments scolaires pour accueillir les élèves réfugiés et autochtones. L'autre défi majeur pour un meilleur accès des réfugiés et autochtones à l'éducation consiste à poursuivre l'alphabétisation à long terme et d'autres formations socio-professionnelles en vue de faciliter l'accès de tous à l'emploi décent.

IV. 2. Promouvoir l'équité dans l'accès aux services de santé à Zamay : défis et opportunités pour les réfugiés et les populations autochtones

La santé est plus fondamentalement un outil précieux pour améliorer le futur économique et sociale d'une population au point où on ne saurait parler du développement sans la santé comme moteur principal.

Dans la localité de Zamay, il n'existe qu'un seul centre de santé pour un nombre total de population estimé à 51200 et seulement 11 personnels soignants. Le taux d'accès de population aux soins de santé est faible (40%). Le taux de décès s'élève à (0,1%), soit 5300 personnes par an. La disparité d'accès aux soins de santé entre les réfugiés et autochtones est ressentie. En effet, 47% des autochtones ont accès contre seulement 30% des réfugiés. On note le développement de l'automédication et la prolifération des diverses maladies notamment le paludisme, la fièvre typhoïde, le IST/SIDA, l'hépatite, la dermatose, la méningite, le choléra, la kwashiorkor, la tuberculose, le diabète, l'épilepsie etc. L'impact d'inégalité d'accès aux soins sanitaires entre ces derniers s'évalue à 2,6 d'importance. La

question sanitaire dans cette localité nécessite alors une intervention ou tout au plus une urgence pour une meilleure prise en charge des réfugiés et autochtones. Bien que les distances entre les résidences et le centre de santé n'ait pas été mesurées, a priori du fait que la localité est vaste, on note un problème de proximité. Par conséquent, l'installation d'un système sanitaire proche des populations faciliterait l'accès des tous aux centres de santé. Pour ce faire, la construction des centres de santé, les postes sanitaires secondaires, l'approvisionnement en médicaments et le renforcement des personnels soignants qualifiés seraient bénéfique pour l'amélioration du niveau d'accès de ces populations aux soins de santé. Pour Barthelemy et al (2013), l'amélioration de l'état de santé et le développement socio-économique sont évidemment liés. C'est cette logique que les objectifs du développement durable exigent à tous les pays du monde à s'assurer la santé et le bien-être de tous en vue de faciliter l'accès universel à une couverture médicale et au service de santé afin d'améliorer efficacement la gestion des risques sanitaires dans les pays en voie de développement.

Au Cameroun, la politique sanitaire s'oriente vers la prise en charge et la préservation des problèmes de santé. C'est ainsi que dans le Plan Stratégique Nationale 2021-2025 de la santé Communautaire au Cameroun dont l'objectif vise à contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité, avec la pleine participation des communautés dans l'ensemble des aires de santé de district sanitaire du pays.

En outre, il serait donc souhaitable de lutter contre l'automédication (médicaments de la rue, remèdes traditionnels sans expertise etc.), d'effectuer la prévention de certaines maladies comme le choléra, le paludisme, la typhoïde etc. par la sensibilisation et la prise en charge des personnes très vulnérables que sont les enfants, les personnes les plus âgées et réduire la disparité d'accès aux soins et améliorer l'accès des personnes sans revenus aux soins.

IV. 3. Accès à l'eau potable à Zamay : Enjeux et perspectives pour les réfugiés et les populations autochtones

La localité de Zamay dispose de diverses sources d'approvisionnement en eau. Les sources d'eau potable sont : le forage (26), le robinet (50) et les autres sources d'eau non potables notamment : les puits traditionnels (17) et les rivières. Le taux d'accès de population à l'eau potable s'élève à (62%). L'impact d'inégalité d'accès à l'eau dans cette zone est évalué à une importance de 2,2. L'insuffisance des sources d'eau potable conduit une partie des populations vers la consommation d'eau non potable. Les conséquences sont le

développement des maladies hydriques notamment la diarrhée, le paludisme, la fièvre typhoïde, l'hépatite etc.

Pour une meilleure gestion durable des ressources en eau dans la localité de Zamay, il serait important de poursuivre les efforts dans l'aménagement des autres sources d'eau afin de réduire la pollution et la distance parcourue par la population pour s'approvisionner en eau. En outre, la réparation des équipements hydriques (forages en panne, les robinets, etc.) permettra de pérenniser l'approvisionnement en eau potable. De telles initiatives peuvent favoriser l'accès équitable de tous à l'eau potable. De même, l'accès à l'eau potable pourrait améliorer la santé des populations de manière considérable et surtout les populations vulnérables qui sont les plus exposées aux maladies hydriques.

VI. 4. Hygiène et assainissement à Zamay : Défis et opportunités pour les réfugiés et les populations autochtones

La localité de Zamay ne dispose pas ou assez des infrastructures d'hygiènes et assainissement, notamment des latrines aménagées, les bacs à ordures, les canaux d'évacuation des eaux etc. Cela a favorisé la déviation des déchets, des eaux usées et de ruissellement (eaux pluviales) dans la nature et le cours d'eau etc. Cette situation est à l'origine de la pollution et la dégradation environnementale et compromettant ainsi la santé humaine.

Pour les études antérieures, il est souhaitable que plus d'indicateurs soient mesurés sur ce cours d'eau pour avoir une idée plus exacte sur les impacts sanitaires des populations. De même, il serait donc crucial de faire une enquête épistémologique de la population et une observation des cahiers de consultation de centre de santé pour essayer d'avoir la relation de cause à effet entre la qualité de l'eau consommée par ces derniers et les maladies hydriques observées.

Pour une gestion durable en matière d'hygiène et assainissement, des actions prioritaires peuvent être menées afin de minimiser leurs impacts négatifs sur l'environnement et améliorer la santé humaine et pourquoi ne pas optimiser les effets positifs. Par ailleurs, un projet pourrait être développé avec les autorités compétentes de la localité de Zamay pour rechercher des méthodes de traitement même sommaire de ces déchets.

Une gestion durable des déchets de toute sorte commence toujours par la collecte, le transport, le traitement, ainsi que la réutilisation de ceux-ci. Certains déchets notamment les déchets agricoles, ménagers et les eaux usées et de ruissellement peuvent être traités et réutilisés. Tandis que d'autres comme les déchets médicaux, et les excréta nécessitent

l'élimination. Pour ce faire, il serait donc nécessaire d'élaborer à l'échelle de la localité des plans d'élimination et de gestion des déchets, de pollution et de protection de l'environnement. Le suivi de ces plans sera assuré par la commune et le service déconcentré du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MINDUH).

Pour atteindre ces objectifs, des dispositions suivantes semblent très importantes à savoir :

La mise en place de programmes tels que des comités d'hygiène et de salubrité avec ou sans motivation financière, des structures de recyclages des déchets afin de parvenir à une gestion durable d'hygiène et assainissement dans la localité.

La promotion de l'éducation environnementale au travers de l'information, la formation et la sensibilisation des populations sur l'importance de la gestion des déchets, cela nécessite l'intervention des organisations locales pour soutenir ces efforts.

En outre, des groupes des jeunes peuvent être formés en vue du ramassage des déchets dans chaque point convenu au sein de la localité. Pour cela une motivation pourrait être faite auprès de ces derniers en leur fournissant un salaire minimal ce qui favorise la création de l'emploi, tout en réduisant le taux de chômage, et même contribue à améliorer la santé humaine.

Dans le cadre du respect et de la protection de l'environnement, les eaux usées rejetées dans un milieu déterminé doivent respecter les normes de rejet d'eaux qualifiées précisées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) afin de limiter les risques de pollution et favoriser le développement de démarches de développement durable. Ces normes d'émission au Cameroun, établies par le MINEPDED, présentent des caractéristiques physico-chimiques et microbiologiques très précises et suivent les lois régissant le bon état écologique, économique et sanitaire des eaux utilisées dans l'environnement. C'est le cas par exemple des caractéristiques que doivent remplir les eaux usées des stations d'épuration avant d'être rejetées dans le milieu récepteur (Anonyme, 2008). Dans les zones dépourvues de réseaux d'égouts, le rejet incontrôlé des eaux usées entrave le fonctionnement des installations sanitaires. Ils sont la référence pour éviter l'anarchie.

VI. 5. Cadre juridique.

L'analyse montre que dans la législation camerounaise, le secteur de la santé est régi par des textes dont les principaux sont la loi n° 64/12/LF/23 du 13 novembre 1964 portant protection de la santé publique ; la loi n° 96/12 du 5 août 1996 Loi n° 98/005 du 14 avril 1996 portant régime des eaux et décret n° 99/818/PM du 9 novembre 1999 réglementant

l'implantation des aménagements dangereux, insalubres et incommodes et les modalités et conditions d'exploitation. Ces textes sont renforcés par les engagements internationaux du Cameroun à travers la ratification de l'essentiel de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et leur élimination, du 23 mars 1989 ; et de la Convention de Bâle sur la protection de la nature et des ressources naturelles, du 11 Juillet 2003. Ces textes nécessitent des acteurs spécifiques pour être mis en œuvre.

VI. 6. Cadre institutionnel

Parmi les acteurs du secteur de la santé, on peut distinguer les acteurs institutionnels, les acteurs non gouvernementaux, les entreprises privées et les utilisateurs (Anonyme, 2008). Les acteurs institutionnels sont principalement des départements ministériels qui participent à la formulation et à la mise en œuvre des stratégies sectorielles dans le secteur de la santé et sont directement impliqués dans la mise en œuvre technique des projets de santé (**Ngnikam et Tanawa, 2006**). Les plus préoccupants sont le Ministère de l'Eau et de l'Énergie (MINEE), le Ministère du Développement National et Urbain (MINHDU), le Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la nature et du développement durable (MINEPDED), le Ministère de la Santé Publique (MINSANTE)

Dans le domaine de l'assainissement, les organisations non gouvernementales (ONG) développent des projets innovants. Les petites organisations de quartier sont également impliquées dans cette gestion. IL n'existe des groupes d'initiative commune (GIC), créés pour fournir des services payants

La diversité des acteurs institutionnels présents et les préoccupations de chacun ont conduit le législateur à définir les prérogatives de chacun d'eux dans la mise en œuvre des actions de santé. Cependant, la mise en œuvre pratique et l'urgence de certains cas se heurtent à des problèmes de ressources financières et de charges administratives. Certaines lois manquent de textes d'application, ce qui rend leur mise en œuvre.

VI. 8. Accès équitable au logement à Zamay : Enjeux commun pour les réfugiés et les populations autochtones

Dans toutes les régions du monde, la plupart des populations démunies n'ont pas accès au logement convenable. C'est le cas de la localité de Zamay où la moitié des populations vivent dans des logements si mauvais de qualité. L'insuffisance de logement et certaine chambre s'écoulent ou tombent en ruine. Le développement de logement précaire et la surcharge des ménages sont aussi ressentis. On note aussi la prolifération des maladies

notamment les infections respiratoires, les maladies digestives, les risques d'effondrement et d'incendie, les risques des blessures causées par les infections de la peau. A cela, s'ajoute l'aggravation de l'insécurité et la violence etc. On note également un faible accès de population au logement de qualité (semi- dur, dur). Par ailleurs, on assiste à une dissemblance d'accès au logement entre les réfugiés et autochtones. Nos enquêtes démontrent plus haut que (21%) des autochtones ont accès au logement décent (semi-dur et dur) contre seulement (4%) des réfugiés. Pour améliorer l'accès des réfugiés et des autochtones à un logement décent dans la localité de Zamay, plusieurs perspectives peuvent être envisagées : les défis pratiques consistent à améliorer le niveau de vie en créant des emplois aux réfugiés et autochtones. Il s'agit aussi de construire des logements sociaux durables pour faciliter l'accès à la majorité. En outre, il serait souhaitable d'aider les populations avec des matériaux de construction, prendre des mesures pour améliorer les conditions de vie des réfugiés et autochtones afin de garantir un accès équitable au logement pour tous les habitants de la localité.

VI. 9. Electrification inclusive à Zamay : Défis et opportunités pour les réfugiés et les populations autochtones

La localité de Zamay dispose diverses sources d'énergie. Elle fait partie des localités qui bénéficient des installations du courant électrique alimenté par le barrage de Lagdo, sans oublier les sources d'énergies solaires construits par l'Etat et ses partenaires. En dépit de cette disponibilité en ressources énergétiques dont dispose cette localité, il convient de mentionner que le taux d'accès à l'électricité est très faible. Car 70% des populations n'ont pas accès à l'électricité. La disparité est aussi notoire avec 31% d'autochtones et 21% de réfugiés. L'impact d'inégalité d'accès à l'électricité entre ces deux populations est moyen, avec une importance de 1,8. Le problème d'accès à l'électricité se caractérise par les coupures intempestives d'énergie, les délestages, et la chute des poteaux électriques. On relève aussi la perturbation liée aux aléas climatiques, notamment la diminution de la pluviométrie entraînant la réduction de l'hydrologie du bassin versant du Lagdo. L'insuffisance de l'offre en énergie conduit la plupart des populations de Zamay à la recherche des sources alternatives notamment les groupes électrogènes, les lampes solaires, les torches, les bougies etc.

Le défi ici consisterait à intégrer la dimension du changement climatique dans la politique énergétique, notamment en poursuivant les efforts d'atténuations de gaz à effet de serre et les efforts d'adaptation en aménageant les bassins versants, le réseau du transport et de distribution d'énergie électrique. De même, il serait souhaitable de se lancer dans la politique de mixte énergétique (énergie photovoltaïque, l'énergie thermique à base du gaz,

l'énergie issue de la biomasse). Il serait donc opportun d'opérationnaliser cette politique afin de soutenir l'économie locale à travers la disponibilité d'énergie. Il serait aussi nécessaire d'accroître la production d'électricité et de réduire le paiement de facture à un coût économiquement acceptable pour le bien-être de tous.

VI. 12. Perspectives d'accès à la Sécurité

Le village de Zamay dispose un poste de gendarmerie nationale. En effet, près de la moitié des populations (48%) ne vivent pas en sécurité à cause de l'insuffisance des agents de sécurité. Par ailleurs, entre les réfugiés et autochtones, cette sécurité n'est pas assurée de la même manière parce qu'il existe des tensions entre ces deux populations. L'impact d'inégalité de vivre en sécurité évalué à 1, 2 d'importance. En ce qui concerne les perspectives permettant au gouvernement et ses partenaires de renforcer leur rôle dans le maintien de la stabilité à Zamay, étant donné qu'il existe qu'un seul poste de gendarmerie nationale dans cette zone, il est nécessaire de consacrer des efforts en augmentant des forces de maintien de l'ordre notamment la police et la gendarmerie. Il serait donc souhaitable également de renforcer les capacités des réfugiés et autochtones en matière de sécurité en les sensibilisant. Ceci permettrait d'améliorer la capacité de surveillance et de répondre aux besoins de population en matière de sécurité. En outre, le défi consiste à créer des mécanismes de gestion de l'insécurité qui intègre les collectivités locales, la société civile et les populations locale. En plus, il serait souhaitable d'établir une collaboration et une coordination efficace entre les autorités locales, les organismes Humanitaires et les communautés afin de garantir la sécurité. Cela peut être réalisé en mettant en place des comités de sécurité communautaires autrement appelé comités de vigilance et des mécanismes de communication et de partage d'information nécessaires. Enfin, la nécessité d'une stratégie globale pour rétablir la sécurité et favoriser un développement durable et inclusif, garantissant ainsi un accès équitable à la protection pour toute la population de la localité.

VI. 13. Le cadre légale et institutionnel des services sociaux de base

Les dispositifs juridiques régissant les services sociaux de base au Cameroun reposent sur plusieurs éléments. A cet effet, il est important de se référer aux cadres légales, institutions publiques, acteurs des sociétés civiles, au financement des services sociaux et enfin au suivi et évaluation comme nous montre le tableau (Cf. tableau n°15).

Conclusion

En somme, ce chapitre nous a permis de proposer des stratégies en vue d'améliorer l'accès équitable des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base. Il s'agit en particulier des domaines de l'éducation, de la santé de qualité, de l'eau potable, de l'hygiène et assainissement, le logement décent, l'électricité et la sécurité.

DISCUSSION

Ce travail met en évidence l'accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base dans la localité de Zamay. Il convient de relever que cette étude n'est pas neutre, elle s'inscrit dans la même tendance des études déjà menées par d'autres dont, il est nécessaire de présenter les similitudes et les dissemblances entre nos résultats et les leurs.

Le niveau d'accès à l'éducation dans la localité de Zamay reste encore plus faible. Environ 56% des populations ont accès contre 44%. La disparité d'accès est aussi notoire entre ces deux populations. L'insuffisance des infrastructures scolaire, le manque des personnels enseignants, la faible capacité d'adaptation des élèves réfugiés, les revenus faibles des parents réfugiés et autochtones justifient cet état de chose. Ce résultat concorde avec celui obtenu par Kadem (2016,) dans l'Est Cameroun et celui de Manet (2020) dans l'Extrême-Nord Cameroun où ils soulignent que les enfants réfugiés sont moins scolarisés en raison des difficultés liées à leur environnement familial et leurs études, les effectifs pléthoriques des élèves constituent un frein d'accès à l'éducation.

L'accès des populations aux services de soins de santé à Zamay est limité et disproportionné entre réfugiés et autochtones. Plus de 60% des réfugiés et autochtones n'ont pas accès contre seulement 40% de celle qui ont accès. L'insuffisance des équipements, des personnels soignants non qualifiés, le manque des moyens financiers pour les réfugiés et autochtones à payer les frais de soins sanitaires sont les principaux obstacles. Le résultat ressemble à celui du Rapport de l'ONU (2014) au Congo, où il relève que la malnutrition, le manque d'eau propre, la mauvaise hygiène sont des facteurs plus importants des risques de maladies. Ceci est en contradiction avec les résultats obtenus par Joudjeu (2020) où il ressort de son étude que la prise en charge sanitaire dans la région de l'Est- Cameroun est optimal et respecte les politiques de santé nationales orientés par le MINSANTE, ainsi que les profils tirés par les populations locales.

Dans la localité de Zamay, l'accès de population en eau potable est moyen. Plus de la moitié des populations (62%) utilisent l'eau de forage, de robinet et des puits aménagés. Moins (38%) sont celles qui utilisent les autres sources d'eaux de qualité douteuse. Le travail de Djuisi et al (2019) justifie ces résultats où il ressort que plus de la moitié de la population consomme l'eau potable dans la ville de Douala. Par contre les travaux de Nya (2020) à l'Ouest Cameroun et de Laique (2017) au Congo, semblent contradictoires où il ressort que le niveau d'accès à l'eau potable est faible du fait de la longue distance parcourue pour s'approvisionner en eau, la disponibilité de ces ressources qui dépend des conditions biophysiques et humaines, de la non utilisation de méthode de traitement d'eau, le statut

d'occupation et le niveau d'instruction des ménages sont des facteurs limitant l'accès à l'eau potable.

A Zamay, l'accès à l'hygiène et assainissement est faible. Plus de la moitié des populations (82%) utilise des latrines non aménagées, contre seulement (18%) de celle qui fait usage aux latrines aménagées. Environ 34% des ménages évacuent les eaux usées dans la cour, 25% dans la rue, 10% dans la rigole et 3% dans le cours d'eau. Les déchets ménagers sont versés dans les champs, dans le cours d'eau (25%), à l'air libre (17%) et dans la rue (10%). Ceci présente des similitudes avec le travail de Rihanata (2018) au Benin, où il ressort de son résultat que près de 88% des ménages possèdent des latrines contre 21%, et que les eaux usées sont déversées à proximité des maisons et dans la rue. En plus le résultat issu du travail de Reounodji (2016) mené à Yaoundé crédibilise ces faits, où il en résulte que l'influent de rejet de l'abattoir d'Etoudi présentent des fortes teneurs en polluant physicochimique et bactériologique ayant un impact négatif dans le milieu récepteur.

L'accès aux logements et à l'électricité des populations à Zamay est faible. En effet, 80% de la population n'ont pas accès au logement contre 20 % de celle qui ont accès. De même, plus de 70% des populations n'ont pas accès à l'énergie électrique contre 30%. On note aussi les disparités d'accès entre les réfugiés et autochtones dans le secteur de l'énergie et du logement. L'insuffisance des logements, la fuite sur les toitures, les attaques des termites sur certaines tentes, les surpeuplements dans les chambres. La vétusté des infrastructures en électricité, les coupures intempestives et intermittentes sont les facteurs limitant l'accès à ces services, rejoignant ainsi les travaux de Nzinunu (2015) au Congo, de Ndéye et al (2018) au Sénégal, Ernest (2018) au Cameroun, où il en résulte que la population n'a pas accès à un logement décent et très déséquilibré entre les régions, les zones rurales et urbaines, la dégradation de la qualité de service technique en l'électricité qui se traduit par des délestages récurrents, la stagnation du taux d'accès à l'électricité.

Les populations dans localité de Zamay ont un faible accès à la sécurité. Nos résultats révèlent que près de 52% ont accès contre 48%. L'inégalité d'accès à la sécurité entre ses deux populations est aussi notoire. L'insuffisance des agents des sécurités notamment poste de gendarmerie, poste de police. Notre travail rejoint le résultat de Lemouogue, J (2021) au Cameroun et au Tchad, où il mentionne que le Cameroun et le Tchad, pays hôtes déjà très pauvres, n'étaient pas préparés pour accueil et la prise en charge du flot des réfugiés. Face à l'insuffisance des ressources, d'équipements et des services de base ; ce qui impact négativement leurs conditions de vie.

CONCLUSION GENERALE

Parvenu au terme de cette étude, il était question pour nous de faire un point sur « l'Accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base dans la localité de Zamay ». L'objectif était d'évaluer le niveau d'accessibilité des réfugiés et autochtones aux services de base dans la localité de Zamay. Pour atteindre cet objectif, des réponses anticipées destinées à être vérifiées a posteriori ont été formulées. L'hypothèse principale émise stipule que le niveau d'accessibilité des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base à Zamay serait faible. De cette hypothèse principale découlent 04 hypothèses spécifiques qui sous-tendent les différentes parties de cette mémoire. Parmi lesquelles nous avons entre autres :

- ✓ Les services sociaux de base à Zamay ne sont pas assurés en quantité et en qualité à Zamay
- ✓ Le niveau d'accès aux services sociaux de base est faible et déséquilibré entre les réfugiés et autochtones à Zamay
- ✓ Les impacts d'accès aux services sociaux de base sont autant négatifs que positifs à Zamay
- ✓ La nouvelle politique d'accès aux services sociaux de base serait favorable pour les réfugiés et autochtones à Zamay

Pour vérifier ces hypothèses, nous avons eu recours premièrement à des différentes explicatives appliquées à notre thématique à savoir : la théorie de l'accessibilité de Givon (1988), la théorie des besoins d'Abraham Maslow (1943) et de William (1950) qui sont invalidées à 56% des services dont l'accès n'est pas assuré contre 44% qui sont validées des services dont l'accès est assuré. Deuxièmement, nous avons utilisé une méthodologie intégrante à savoir la recherche documentaire, la collecte, le traitement, l'analyse et l'interprétation des données recueillies auprès des chefs de ménages et des responsables des structures des services sociaux de base de la localité de Zamay.

Dans l'optique de mieux orienter le processus de vérification de nos hypothèses, nous avons élaboré notre travail en quatre chapitres dont les investigations ont été faites sur l'état des lieux des services sociaux de base, puis nous avons évalué le niveau d'accessibilité des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base, ensuite l'impact d'inégalité d'accès aux services sociaux de base et enfin des perspectives en vue de l'optimisation d'accès équitables aux services sociaux de base entre les réfugiés et autochtones. La mise en œuvre de cette

méthodologie a abouti à un certain nombre de résultats qui s'articulent autour des éléments suivants :

Premièrement, la localité de Zamay dispose des différentes infrastructures sociales de base parmi lesquelles figurent en grande partie l'éducation, la santé, l'électricité, l'eau potable et l'assainissement, le logement et le service de sécurité.

Nous avons évalué le niveau d'accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base. Il en ressort des résultats obtenus que les services dont l'accès sont assurés sont : l'éducation (56%), l'eau potable (62%) et la sécurité (52%). Les services dont l'accès ne sont pas assurés sont : l'hygiène et assainissement (78%) le logement (80%) ; l'électricité (70%) et la santé (60%). Par ailleurs, l'accès de ces deux communautés aux services sociaux de base dans cette localité ne sont pas le même. Car les résultats montrent que les réfugiés et les autochtones ne partagent pas le même niveau d'accès dans certains services sociaux de base notamment l'éducation (63%) des autochtones ont accès contre 35% des réfugiés ; la santé (30%) des réfugiés ont accès , tandis que (47%)chez les autochtones ; l'eau potable (58%) des réfugiés ont accès et (64 %) du côté des autochtones ; logement seulement (4%) des réfugiés ont accès au logement de qualité et (21 %) chez les autochtones ; l'électricité (21%) des réfugiés ont accès contre (33%) des autochtones . S'agissant de la sécurité, l'on note (16%) des autochtones vivent en sécurité contre (18%) des réfugiés, (18%) des réfugiés subissent l'agression physique contre (16%) des autochtones, 28% des réfugiés vivent des agressions sexuelles contre 23% des autochtones, 21% des réfugiés vivent de la violence contre 15% des autochtones.

Les impacts d'inégalité d'accès aux services sociaux de base sont autant négatifs que positifs. Les impacts négatifs représentent (57,14%) tandis que les impacts positifs représentent (42,7%) lesquels. Les impacts majeurs sont évalués à (14,2%) notamment : l'éducation et la santé, les impacts moyens sont à (42,8%) notamment les services de l'électricité, de logement et l'eau potable. Les impacts mineurs sont évalués à 42,8% notamment : l'accès à la sécurité, l'hygiène et assainissement.

En guise de perspectives, quelques mesures sont à prendre que ce soit au niveau de l'Etat et aussi au niveau du HCR notamment les mesures d'optimisation et d'atténuation.

- Les services dont l'accès est assuré feront l'objet d'optimisation c'est-à-dire ceux dont l'accès sont assuré ; mais n'est pas 100%
- Les services dont l'accès n'est pas assuré feront l'objet d'atténuation à savoir ceux dont l'accès ne sont pas assurés.

Tableau 15: Mesures d'optimisation

Services	Mesures d'optimisation
Education	• Accroître l'offre d'éducation de base et réduire les disparités entre les réfugiés et autochtones ; c'est-à-dire l'Etat du Cameroun et ses partenaires doivent mettre sur pied les moyens et les mécanismes en vue de permettre aux réfugiés et aux populations hôtes l'accès aux services sociaux de base ; • Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'éducation ; il s'agit ici de mettre à la disposition des établissements existants les infrastructures scolaires et d'augmenter le corps enseignant. Ces infrastructures dont l'objectif est d'améliorer la qualité de l'éducation englobe notamment la construction de nouvelles salles de classes dans cette zone accueillant les réfugiés, ainsi que la réhabilitation des infrastructures existant afin de fournir un environnement d'apprentissage sûr et adéquat. Aussi, pour mieux accueillir les élèves réfugiés ayant subi des traumatismes liés aux actions de la secte islamique Boko Haram, il serait opportun de promouvoir un programme des enseignants en psycho-sociale. Cette formation permet de sensibiliser les enseignants aux besoins spécifiques des réfugiés et des populations autochtones. • Renforcer la distribution des fournitures scolaires aux élèves réfugiés et autochtones afin de poursuivre leurs études dans des bonnes conditions • Mettre sur pied des dispositions qui garantissent aux réfugiés et autochtones un accès équitable à l'éducation, conformément aux lois de 1998 sur l'orientation scolaire au Cameroun principes de l'éducation inclusives et de l'égalité des chances
L'eau potable	Ici, il s'agit de renforcer la localité de Zamay en eau potable, à travers la construction de forages, puits modernes et sources.

	Il serait également souhaitable de garantir aux réfugiés et autochtones un accès sûr à l'eau potable en améliorant leurs conditions de vie. Il s'agit dans cette perspective de poursuivre des efforts en matière d'hygiène et d'assainissement afin de comprendre sur quels points il faudra agir pour protéger la ressource et pour améliorer la qualité de l'eau. Cette amélioration requiert de simples actions de suivi et de contrôle des différentes sources d'approvisionnement en eau soient effectuées en collaboration avec les services techniques de la commune. Aussi, les actions envisagées pouvant améliorer l'accès des populations dans cette localité, l'Etat à travers les services déconcentrés en charge de l'eau, doit apporter un soutien technique et financier.
La sécurité	Renforcer la lutte contre la violence sexuelle, à travers la création des comités de vigilance ; Renforcer la lutte contre l'insécurité qui freine l'accès de ces deux communautés à mener leurs activités. Ceci à travers la multiplication de poste de gendarmerie et de police.

Tableau 16: Mesures d'atténuation

Services	Mesures d'atténuation
Santé	Renforcer la localité en formation sanitaire, en personnel soignant et médicament afin d'offrir un soin de qualité à la population. Aussi, assurer la disponibilité, l'accessibilité financière et géographique ainsi que la qualité de service de santé pour de ces deux communautés sans aucune discrimination.
hygiène et assainissement	Pour une bonne hygiène au sein de ces communautés : Mise en œuvre d'une politique de sensibilisation des réfugiés et autochtones pour une gestion optimale des déchets Mettre place du système de stockage, de traitement et de gestion des déchets à risques dans la localité. Mettre en place d'un cadre réglementaire sur la gestion des déchets ; • Mettre en œuvre d'un système d'information sur la gestion des déchets ; • La création d'une agence de régulation des déchets dans la zone • La promotion de l'hygiène : construction/ réhabilitation d'infrastructures d'hygiène (douche/latrines, aire de lavage, distribution de kits hygiéniques) ; • La promotion de contrôle des excréments : construction/réhabilitation de latrines, compostage, réseaux d'égout ; • La sensibilisation des bonnes pratiques d'hygiène à travers des campagnes médiatiques ; • L'arrêt du rejet des ordures ménages, déchets hospitaliers et des eaux usées dans la zone • Construire des latrines publiques afin d'améliorer l'accès à des installations sanitaires adéquates des réfugiés et autochtones
Le logement	Mettre à la disposition de ces communautés de logement approprié afin de mettre fin aux problèmes auxquels rencontrent ces derniers. Parmi ces difficultés on peut énumérer le problème de

	toiture, l'humidité, la vétusté de logement.
L'électricité	Pour résoudre le problème de l'énergie dans cette localité, il faut renforcer et mettre sur pied des panneaux solaires. Mise sur pied la capacité de production des autres sources d'énergies renouvelables, à l'instar des énergies solaires, éolienne, de la géothermie et de la biomasse modernes. Il serait souhaitable d'assurer la production de l'énergie suffisante. La mission de l'Etat du Cameroun et ses partenaires consiste à mettre en place des programmes et des politiques ciblés sur l'accès à l'électricité pour ces deux populations, en tenant compte de leurs besoins spécifiques et de leurs contraintes sociales. La mission de l'Etat et ses partenaires consiste également à favoriser un accès équitable à l'électricité pour les réfugiés et autochtones, contribuant ainsi à améliorer leurs conditions de vie et leur bien-être globale

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES

Akamba, G. Y., Salvador, M. A. (2023). Précarité de logement et problèmes sanitaires en contexte d'inondation au Quartiers Etam- Bafia, Université de Yaoundé I. [DOI : 10. 19044/esipreprint. 1. 2023. P409.](https://doi.org/10.19044/esipreprint.1.2023.P409)

Amadine., Anne, B., Éric. (2018). L'accès à l'assainissement dans les quartiers précaires de Ouagadougou, p362.

Dorine, D. T., Noël. v., Claude. N. N., Maurice. E. et Samuel, N. C. (2019). Accès à l'eau potable et l'assainissement : Cas de la commune d'arrondissement de Douala (Cameroun), volume 33, issu 244, 23 juillet, P 8.

Etienne, F. ; Sissoko (2023). Défis sécuritaire et accès à l'éducation au Centre du Mali : Cas de la région de Mopoli, p 133.

Hamad, A. R. (2020). Gestion des services sociaux de base, p. 18.

Hardy, Z. L. (2020). Effet de l'accessibilité aux services de santé sur le niveau d'éducation en République du Congo, Université Marien Noubi, P. 12.

Hanse, G.M.D., Nadège, T.B.N., Jeannette. L. E. T. (2023). Les réponses à la question de la scolarisation des réfugiés dans la communauté du monde : Modalité et évolution de 2013 à 2023, annals of the University of Craiova, the psychology- pedagogy série, ISSN 2668-6678, ISSN-L 1582- -313X, year 2023, no 45, issue 2, P. 133.

Justin, N., H, Blaise, N. Y. (2016). Etude de la gestion des déchets hospitaliers dans la structure sanitaire de référence de la région du Nord-Cameroun, p. 365.

Jesse, R. N.L. ; Peluso. Une theorie de l'accès, revue francais de Socio-économique, 2023, n° 30, pp 189-2018.

Kamde, P. (2016), « Scolarisation et vulnérabilité : les enfants Centrafricains dans la région de l'Est-Cameroun », Espace populations sociétés, (En ligne), 2016/3/ 2017, mise en ligne le 31 janvier 2017, consulté le 17/ 01/ 2023. URL : [http:// eps. Revue. Org/ 7019](http://eps.Revue.Org/7019) ; DOI : [10.4000/eps. 7019](https://doi.org/10.4000/eps.7019), p 20.

Mimche, E., (2006), « Education, violence et conflits en Afrique, Communication présenté au colloque Internationale, Co- organisé par le réseau FASAF et ROCHE, p. 13.

Modou, N., Modou, D., Ndéye, A. N., Falilou, M. S., Ndéye, C.K. T. (2020). Evaluation du système de traitement des déchets biomédicaux solides dans la commune de Keur Massar, en banlieue de Karsoie au Sénégal.

Ncodéye, Casse, L. O. ; et Dio, N. (2018). L'accès au logement et aux services sociaux de base 1 : encore de très fortes inégalité au Sénégal, p. 1-2.

Patrice Loïque, M.N. (2017). Les problèmes d'accès à l'eau potable de la population de l'arrondissement 4 Mooungoli à Brazzaville (République du Congo), p. 3-5.

Palakiyem, K. (2017). Analyse de l'impact de l'énergie électrique sur la croissance économique du Togo, p 19.

Palakiyem, K. (2016). Analyse de l'impact des infrastructures de transport sur la croissance du Togo, p. 24.

Palakiyem, K. (2016). Analyse des impacts de l'énergie électrique sur la croissance économique au Togo. P 19. <http://hal.science/hal-01491861>, consulté le 16/ 01/ 2024.

Pilo, E. (2018). Zonage du segment de distribution de l'électricité envisagé à l'horizon 2031 au Cameroun : Condition du succès, P 41.

MEMOIRES ET THESES

Akoum, L. (1985). L'enseignement au Cameroun après la Deuxième guerre mondiale 1945-1960, thèse de Doctorat en histoire province.

Amougou, J.V. (2020). Condition socio-économique, accès à l'eau et risque sanitaires à Efoulan, thèse de Doctorat PhD, Université I.

Alexandre, R. (2016). Evaluation de la gestion des eaux usées de l'abattoir d'Etoudi : Impact environnementaux et sociaux, P. 14.

Bevelander, P., R (2014). The labour market intégration of refuge and family reunion immigrants in Canada and sweeden. Journal of Ethnic and Migration studio, vol 40, n° 5. PP. 689-709.

Blondel, S. Y. (2019). Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR) et la prise en charge sanitaire des réfugiés : Cas des réfugiés de la commune de Meiganga, 1982-2019, p 2.

Bouly, S. (2017). Gestion des eaux usées domestiques et pluviales dans les quartiers de Santhiaba –Ouest (Commune de Zingun) : Incidences sanitaires et éventuels.

Dawa, K. A.A. (2021). Les institutions des Nations Unies (Unesco et Unicef) et la promotion de l'Education dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun 1991-2019, P. 42.

Esther, L. N. (2020). Accès à l'eau potable et l'assainissement dans le département du Ndé (Région de l'Ouest Cameroun), l'Université I, P. 52.

Gaye, M.N. (2002). Evaporation extensive des eaux usées pour leur réutilisation dans l'agriculture urbaine : des technologies appropriées en zone sahélienne pour la lutte contre la pauvreté. Etude et recherche, Dakar, P. 17.

Howard, G., Stephan, P. (2003). Risk factor contribution to microbiologique contamination of shallow groundwater in Kampala, Uganda water research [37 :3421-3429](#).

Houenoukpo, E.F. (2020). Estimation de l'impact du coût de transit sur le commerce transfrontalier des Africains sans Littoral, P. 121.

ISSA, A. Y. (2011). Transport et désenclavement dans la problématique du développement local a Tera au Niger, P. 17. µ

Isaac, C. K. N. (2015). « Les problèmes des réfugiés au Cameroun : le cas des réfugiés Centrafricaines dans la ville de Bertoua (1965- 2013) », p.19.

Kadidiatou, K. (2018). Politique publique de protection sociale au Burkina-Faso : vers une compréhension des logiques des acteurs de la mise en forme et de mise en œuvre, p. 350.

Kouam, K.G.R. (2013). Vers une gestion rationnelle de l'eau dans une situation complexe d'Urbanisation anarchique dans un pays en développement : Cas du bassin versant de l'Abriague (Yaoundé- Cameroun), Université de liège, p .4.

Kemeing, N.D. (2009). « The United Nation Commission for refuges in Cameroon 1982-2005, University Yaounde I, pp. 83-86.

Laïque. M.N. (2012). Les problèmes d'accès à l'eau potable de la population de l'arrondissement 4 Moungoli à Brazzaville (République du Congo).

Louis, W. M. (2013). « Migrations des habitants de la plaine Nord-Est du Cameroun vers la ville de Douala » : itinéraires, mode d'insertion, logique, P. 37.

Moulk, B. (2016). « Les problèmes et besoins sanitaires des Migrants et réfugiés, thèses de Doctorat Ph D en Pharmacie, Université Mohamed-V-RABA, N°34, p. 96

Mariame, S. (2019). Une approche sociopolitique de la question des réfugiés dans la crise de l'Etat au Mali : Cas des réfugiés Maliens de la région de Tallaberi au Niger, Thèse de Doctorat en Science politique de l'Université de Bordeaux, p. 19.

Mah, I.A. (2016). Infrastructures hôtellerie du développement du tourisme dans les petites villes du Cameroun l'exemple d'Obala, Université de Yaoundé I, P 20.

Mampuya, K. F. (2020). Conception d'une expérimentale de traitement des eaux usées par lettres plantés des macrophytes. Cas de l'Université Kimpa Vita d'Uíge/ Angola, P. 305.

Nicolas. P (2020). Institution des Géoscience de Appliquée de Grenoble Aples, P. 162.

Nana, R. (2018). « Contribution de la femme à l'accroissement du taux d'accès à l'assainissement des eaux usées et excréta à Marcoussis dans la partie Wati-Nonma de la zone périurbaine de Ouagadougou, p. 9.

Olivier. A. (2020). Accès, persévérance scolaires et sentiment de sécurité des élèves du programme d'éducation accélérer du cas de réfugiés de DADAAB au Kenya, Université du Québec, P. 258.

Robert, E. N. (2020). « La protection des réfugiés en Afrique centrale : quelle gouvernance des migrations forcées pour les Etats centre-africain ? : le cas du Cameroun » thèse de Doctorat PhD en géographie politique, University de Bordeaux, France, pp. 105-106.

Romual. O. (2013). Etude sur l'accessibilité à l'eau potable dans les villages, pilotes du projet irrigation de complément et information climatique dans la commune de Kongoussi, P. 3-60.

Sop Sop, M, D. (2010). Problématique de l'accès et du recours des populations aux soins de santé moderne publics dans la ville de Bafoussam, P.2.

Yélognisse, C. L. H. (2007). L'amélioration des conditions d'accès à une eau potable pour l'eau de boisson dans les milieux Ruraux du Benin : Etude des pratiques locales, p. 105.

Zakariaou, N. (2015). Diagnostique organisationnel et son impact sur le rendement de l'entreprise : Cas de la base technique D'ENEO de Ngousso au Cameroun, p. 72.

OUVRAGES

Howard, G., Bartram, J. (2003). Domestic Water quality, service Level and Health, WHO, Geneve, p. 22.

Plan communal de Developpement de Mokolo (2014), p. 15.

RAPPORTS

UNHCR (2017). Résumé plan des opérations au Cameroun, p. 3.

La protection des réfugiés et des personnes déplacées internes au Cameroun : Bulletin d'information de centre de recherche a priori (CRAP), N°6- avril 2018, p. 15.

OMS, Santé et droits de l'homme, in [http : www.who.int/ media centre / factsheets/ fs323/fr](http://www.who.int/media/centre/factsheets/fs323/fr).

Kadari, T. A. (2020). Rapport final-SCE : Cartographie des potentielles sources de conflit existant entre les réfugiés Maliens et la population hôte dans la Moughataa de Bassikounou, Mauritanie.

Institut de la francophonie pour le développement durable, « Gestion de mouvement migratoires » : Enjeux et défi pour l'environnement et les sociétés, p. 17.

« Examen National 2015 de l'éducation pour tous : Cameroun », UNESCO : 2015, [http://unesdoc. Unesco.org.images/0023/002317/231716f](http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002317/231716f).

Tiotso, C.S, Yewah, D., Ongbehos, V., Ze Davis. S., Et Mbuki, T. G. M. (2018). Rapport d'évaluation multisectorielle rapide de la situation des déplacés de Zamaï, [www. Cohebinternational.Org](http://www.Cohebinternational.Org), p. 34.

Ongbehos, V. (2018). Rapport de l'évaluation rapide des besoins psychologiques des présumés ex-otages de Zamaï, p. 13.

OMS, UNICEF, (2013). Atteindre l'OMD relatif à l'eau potable et à l'assainissement : un défis urbain et rural à la décennie, p. 48.

Afrique réunion des Ministres des finances (2020). Assainissement et eau pour tous, p. 7.

Abdourahamane, C. (2020). L'accès aux services sociaux de base, Mali, p. 10.

UNICEF, OMS (2017), WASH dans l'agenda 2030 : les nouveaux indicateurs mondiaux pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène, p.8.

MINEE. (2012). Engagement du gouvernement du Cameroun, Secteur de l'eau et de l'assainissement, p.7.

UNESCO, (2015). Vers les sociétés du savoir, rapport de l'UNESCO, collection ouvrages de référence de l'UNESCO, ISBN 978-92-3-204000-8, p. 237.

Décrets, Arrêtés et Lois

Décret n° 2001/ 041 du 19, février portant organisation des établissements scolaires publics.

Décret n°2012/ 267, portant organisation du Ministère des Enseignement secondaires.

Décret n°2012/ 268 du 11 juin 2012, portant organisation du Ministère de l'Education de Base.

Décret n°68/33 du 29 janvier 1968, fixant les missions de défenses des forces Régulières, Supplétives et Auxiliaires.

Décret n°2001/ 180 du 25 juillet 2001, portant réorganisation du Commandement militaire territorial.

Décret N°2010/ 0246/ PM, précise les compétences transférées au commune (construction, l'équipement et la gestion des CSI.

Décret n°95/013 du 17 février 1995, portant organisation des services de santé de base.

Décret n°2005/252 du 30 juin 2005, portant création, organisation et fonctionnement de la centrale nationale d'approvisionnement en médicament et consommables médicaux essentiels.

Décret n°2001/ 161/PM du 08 mai 2001, fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement du comité national de l'eau.

Décret n°2001/ 1665/PM du 08 mai 2001, précises les modalités de protection des eaux de surface ou des eaux souterraines contre les pollutions.

Décret n°2001/216/PM du 29 aout 2001, portant création d'un compte d'affectation spéciale pour le financement des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement.

Décret n°2000/ 464/PM du 30 juin 2000, réagissant les activités du secteur d'électricité.

Décret n°2005/096 du 06 avril 2005, portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education physique.

Décret n° 69/DF/310 du 11 août 1969, crée et organise le service en alimentation au Cameroun.

Décret 2022/ 384 du 17 août 2022, portant création, organisation et fonctionnement de l'Office National des Infrastructures et Equipements Sportifs.

Décret n° 2012/291 du 21 juin 2012, portant organisation du Ministère du Tourisme et de Loisirs.

Décret n°2021/746 du 28 décembre 2021 fixant les modalités d'exercices de certaines compétences transférées par l'-Etat aux régions en matière de tourisme et de loisirs.

Décret n°96/225 du 01 octobre 1996, portant organisation du Ministère des Transport.

Le décret n°79/341 du 3 septembre 1979 portant réglementation de la circulation routière modifié et complété par le **décret n° 86/818 du 30 juin 1986**.

Le décret n°98/ 162 du 26 août 1998, fixant les localités de fonctionnement du Fonds routier.

Le décret n°2012/ 1638/PM du 14 juin 2012, fixant les modalités d'établissement et/ ou d'exploitation des réseaux et la fourniture des services de communications électroniques soumis au régime de l'autorisation.

Arrêté N°186/PM du 20 Décembre 2010 signé par le premier Ministre chef du Gouvernement, portant réorganisation du comité de pilotage et de suivi de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de santé.

Arrêté du 1^{er} octobre 1973, fixant les règles générales d'hygiène et de salubrité publique à appliquer sur le territoire du Cameroun sous mandat français

L'arrêté n°0009/ E/2/MINDUH du 21/08/ 2008, fixant les normes d'habitat social.

L'arrêté n°011/A/MINT du 23 février 1998, portant réglementation de la visite technique automobile.

L'arrêté n°00406/A/MINT /DTT du 28 avril 2000, portant réglementation du permis de conduire et des auto-écoles.

La Loi n°2002/004 du 4 janvier 2004, portant organisation du MINEDUC.

La Loi N°98 /004 du 14 avril 1998, d'orientation de l'Education au Cameroun fait de l'Education une priorité nationale.

La Loi n° 2008/08 du 30 juin 2000, portant la loi de finances de la République du Cameroun.

La Loi n°2005/006 du 27juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun.

La Loi n°67/LF/9 du 12 juin 1967, portant organisation de la Défense.

La Loi n°90/ 053 du 19 décembre 1990, relative au maintien de l'ordre.

La Loi n°96/ 12 du 5 août 1996, portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement.

La Loi n°89/ 27 du 29 décembre 1989, portant sur les déchets toxiques et dangereux.

La loi n°96/117 du 05 août 1996, relative à la normalisation.

La Loi n°2011/ 022 du 14 décembre 2011, régissant le secteur de l'électricité au Cameroun.

La Loi n° 96/11 du 5 août 1996 relative à la normalisation.

La Loi n°2015/020 du 11 décembre 2018, portant loi-cadre sur la sécurité sanitaire des aliments.

La Loi cadre n°2011/ 012 du 6 mai 2011, portant protection du consommateur au Cameroun.

La Loi n° 92-125 du 4 février 1995, d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire.

Loi n°2018/014 du 11 juillet 2018, portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun.

La Loi n°96/ 07 du 8 avril 1996, portant protection du patrimoine routier national.

La loi n°2015/ 006 du 20 avril 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la **loi n°2010/013 du 21 décembre 2010** régissant les communications électroniques au Cameroun.

La Loi n° N 98/014 du 14 juillet 2010 pour réguler les Télécommunication au Cameroun.

La Loi n° 96/ 03 du 04 janvier 1996 portant loi-cadre dans le domaine de santé

La Loi n°84-010 du 5 septembre 1984, fixant l'organisation de l'ordre des professions médico-sanitaires : infirmier, sage-femme et technicien médico- sanitaire.

La Loi n°2005/006 du 27 juillet 2005, portant statut des réfugiés au Cameroun

La Loi n°64/LF/23 du 13 novembre 1964, portant protection de la santé publique.

La Loi n°2005/006 du 27 juillet 2005, portant statut des réfugiés au Cameroun.

La Loi n°64/LF/23 du 13 novembre 1964, portant protection de la santé publique.

La Loi n°90-36 du 10 août 1990, relative à l'exercice et à l'organisation de la profession de médecin.

WEBOGRAPHIE

CEEAC, source internet: <http://www.ceeac-eccas.org/index.php/fr/> , consulté le 14/ 09/ 2021.

CICR, source internet : <http://www.icrc.org/fre/>, consulté le 11/ 09/ 2021.

Encyclopédie en ligne WIKIPEDIA, source internet : <http://fr.wikipedia.org/> , consulté le 15/10/ 2022.

Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme, source internet : [http://www.ohchr.org/FR, consulté le 17/ 2021/](http://www.ohchr.org/FR,consulté le 17/ 2021/)

HCR, source internet: <https://www.unhcr.org/fr/> , consulté le 18/2021

Human Rights Watch, source internet: : <http://www.hrw.org/> , consulté le 21 / 09/ 2021

OIM, source internet : <http://www.iom.int/>

OMS, source internet : <http://www.who.int/fr/>

PRC source internet: <https://www.prc.cm/fr/>

Union Africaine, source internet : <http://www.au.int/fr/>

[https:// www.Legislation.cna.fr](https://www.Legislation.cna.fr), consulté le 15/11/ 2022 à 14h 53 minute

[https:// www.unchna.org](https://www.unchna.org): L'accès aux services sociaux OCHA : consulté le 16/ 03/2022 à 12h 03 minute.

[https : www/humanitarian response.info](https://www.humanitarianresponse.info). Service sociaux de base. Draff relue, consulté le 31/ 09/ 2022.

[https://www.Ungin](https://www.Ungin.Org). Org, consulté le 11/ 03/ 2023 à 12h 27minute.

[https://fr. m.wikipedia.org](https://fr.m.wikipedia.org), consulté le 13/ 03/ 2023 à 09h 06 minute.

[https:// minedub. Com](https://minedub.Com).

[https:// www. Globalpartnership](https://www.globalpartnership.org/) : tout savoir sur l'ODD, consulté le 26/ 10/ 2023 à 10h 04 minute.

[https://www. Researchgote.net](https://www.researchgate.net/), consulté le 203/ 01/ 2024 à 10h 40 minute.

<https://papyrus.bid.umtr  al.co>, universit   de Montr  al, consult   le 24/03/2024    14h 55minute

[https://du mas.CCsd.Cnrs.fr](https://du.mas.cnrs.fr/), consult   le 30/03/ 2024    23h 11 minute

ANNEXES

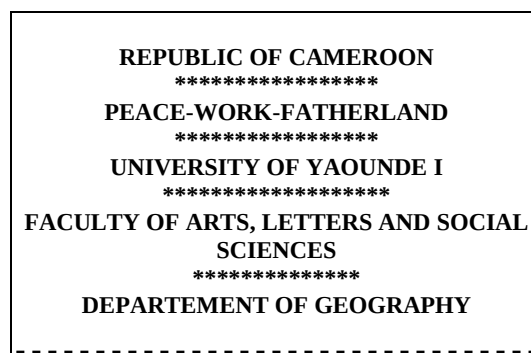
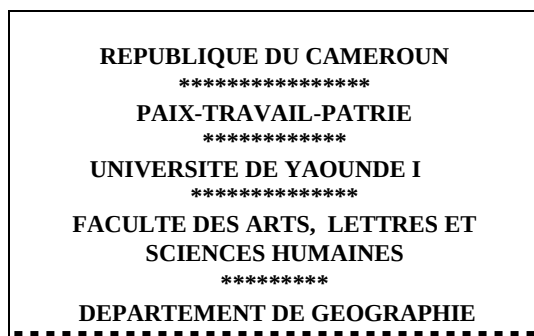
ANNEXE 1 : Lois, décrets en matière d'accès aux services sociaux de base au Cameroun

Tableau 17: Lois, décret en matière d'accès aux services sociaux de base au Cameroun

Services sociaux de bases	Cadre légal	Cadre juridique	Cadre institutionnel
Education	La Loi n°2002/004 du 4 janvier 2004 portant organisation du MINEDUC La Loi N°98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'Education au Cameroun fait de l'Education une priorité nationale La Loi n° 2008/08 du 30 juin 2000 portant la loi de finances de la République du Cameroun La Loi n°2005/006 du 27juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun	Décret n° 2001/ 041 du 19 février portant organisation des établissements scolaires publics ; Décret n°2012/ 267 portant organisation du Ministère des Enseignement secondaires Décret n°2012/ 268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base 1948 : Adaptation de la Déclaration des Droits de l'Homme indique : « toute personnes à droit à l'éducation »	MINEDUB, MINSEC, UNHCR, l'UNICEF, l'UNESCO, PI ; UNHCR, PLAN INTERNATIONAL, l'UNESCO, l'UNCEF, OIT, BIT, le Fond Mondiale, CAED
Sécurité	La Loi n°67/LF/9 du 12 juin 1967 portant organisation de la Défense La Loi n°90/ 053 du 19 décembre 1990 relative au maintien de l'ordre	Décret n°68/33 du 29 janvier 1968 fixant les missions de défenses des forces Régulières, Supplétives et Auxiliaires ; Décret n°2001/ 180 du 25 juillet 2001 portant réorganisation du Commandement militaire territorial	MINDEF, DGSN
Santé	La Loi n° 96/ 03 du 04 janvier 1996 portant loi-cadre dans le domaine de santé La Loi n°84-010 du 5 septembre 1984 fixant l'organisation de l'ordre des professions médico-sanitaires : infirmier, sage-femme et technicien médico-sanitaire La Loi n°2005/006 du 27 juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun La Loi n°64/LF/23 du 13 novembre	Le 06 mai 1960 : ratification de la constitution de l'OMS de 1946 présentant « la possession du meilleur état de santé » comme l'un des droits fondamentaux de tout bien-être humain Le 23 aout 1994 : Ratification de la Convention sur l'Elimination de toute forme de discrimination à l'égard des Femmes. Le 11 janvier 1993 : Ratification de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant par le Cameroun Decisiønn°0817/MINSANTE/CAB/DLM/DAJC	MINSANTE OMS :

	1964 portant protection de la santé publique La Loi n°2005/006 du 27 juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun La Loi n°64/LF/23 du 13 novembre 1964 portant protection de la santé publique	du 11 juin 2012 portant création, organisation de prévention et de lutte contre les épidémies	
	La Loi n°90-36 du 10 août 1990 relative à l'exercice et à l'organisation de la profession de médecin	Décret N°2010/ 0246/ PM Précise les compétences transférées au commune (construction, l'équipement et la gestion des CSI Décret n°95/013 du 17 février 1995 portant organisation des services de santé de base Décret n°2005/252 du 30 juin 2005 portant création, organisation et fonctionnement de la centrale nationale d'approvisionnement en médicament et consommables médicaux essentiels Arrêté N°186/PM du 20 Décembre 2010 Signé par le premier Ministre chef du Gouvernement, portant réorganisation du comité de pilotage et de suivi de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de santé	
Eau potable, hygiène et assainissement	La Loi n°96/ 12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement	Le Cameroun a ratifié la convention de 1980 sur la Décennie International de l'Eau Potable et l'Assainissement (DIEPA)	MINEE, MINEP, MINSANTE, MINH DU, MINIMI DT, MINEPDED, CTD, GIC, CAMWATER, WASH
		1992 : Conférences de Dublin et de Rio sur l'eau et l'Environnement relative à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).	

	La Loi n°89/ 27 du 29 décembre 1989 portant sur les déchets toxiques et dangereux La loi n°96/117 du 05 août 1996 relative à la normalisation	Décret n°2001/ 161/PM du 08 mai 2001 Fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement du comité national de l'eau	
		Décret n°2001/ 1665/PM du 08 mai 2001 précises les modalités de protection des eaux de surface ou des eaux souterraines contre les pollutions Décret n°2001/216/PM du 29 août 2001 Portant création d'un compte d'affectation spéciale pour le financement des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement	
		Arrêté du 1^{er} octobre 1973 fixant les règles générales d'hygiène et de salubrité publique à appliquer sur le territoire du Cameroun sous mandat français	
Logement et l'électricité	La Loi n°2011/ 022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun	L'arrêté n°0009/ E/2/MINDUH du 21/08/ 2008 fixant les normes d'habitat social	MINH DU, MINDCAF; MINEE; SIC, MINPROMALO, MAETURE, SIC ENEO, ARSEL, EDC ARSEL,AER,COPPER ,OSER, SONATREL, AES SONEL
		Décret n°2000/ 464/PM du 30 juin 2000 réagissant les activités du secteur d'électricité	



ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRES ADRESSE AUX REFUGIES ET PERSONNES DEPLACEES INTERNES A ZAMAY

NB : Les informations collectées dans le cadre de cette enquête seront essentiellement utilisées pour la rédaction de nos travaux de recherche. Le questionnaire qui vous est proposé ci-dessous s'inscrit dans le cadre de la rédaction de notre mémoire en Géographie dont la thématique « *L'accès des réfugiés aux services sociaux de base dans la localité de Zamay* »

Nous vous serons reconnaissants de l'attention que vous voudriez bien accorder à sa réalisation harmonieuse en nous apportant les éléments d'informations dont nous vous garantissons la confidentialité et l'anonymat. Ces informations ne seront utilisées qu'à des fins de notre recherche.

Nous vous remercions d'avance pour votre franche et sincère collaboration.

Localité de l'enquête :

Date de l'enquête :

N° Questionnaire :

NB : Mettre le ou les numéros de la réponse juste

MODULE 1 : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

N°	Questions	Modalités	Réponses
	Village	V1 V2 V3	
	Situation du répondant	Camp réfugié Réfugié Hors camp	
M1Q1	Sexe de l'enquêté (e)	1. Masculin 2. Féminin	/___/
M1Q2	Quel est votre tranche d'âge ?	1. Moins de 20 ans 2. 20 à 30 ans 3. 30 à 40 ans 4. 40 à 50 ans 5. 50 à 60 ans 6. Plus de 60 ans	/___/
M1Q3	Quel est votre nationalité ?	1. Nigériane 2. Nigérienne 3. Tchadienne 4. Autres (à préciser)	/___/
M1Q4	Quelle est votre situation matrimoniale ?	1. Marié (e) 2. Célibataire 3. Divorcé (e) 4. Veuf (ve) 5. Concubinage	/___/
M1Q5	Quel est votre système matrimonial ?	1. Polygamique 2. Monogamique	/___/
M1Q6	Quelle est votre religion ?	1. Islam 2. Catholique 3. Protestant 4. Judaïsme 5. Animisme 6. Autre à préciser	/___/
M1Q7	Quelle est votre situation professionnelle ?	1. Sans emploi 2. Ménagère 3. Elève/étudiant 4. Eleveur 5. Pêcheur 6. Agriculteur 7. Commerçant 8. Administration 9. Autre à préciser	/___/ /___/
M1Q8	Quel est votre niveau d'instruction ?	1. Primaire 2. Secondaire 3. Supérieur 4. aucun	/___/
M1Q9	Depuis combien de temps êtes-vous arrivé au Cameroun ?	1. Moins de 6 mois 2. Entre 06 et 12 mois 3. Entre 01 et 03 ans 4. Plus de 03 ans	/___/
M1Q10	Depuis combien de temps vivez-vous dans votre espace d'accueil ?	1. Moins de 06 mois 2. Entre 06 et 12 mois 3. Entre 01 et 03 ans 4. Plus de 03 ans	/___/

MODULE 2 : ASSISTANCE HUMANITAIRE EN FAVEUR DES REFUGIES ET DEPLACES

CARACTERISATION

N°	Questions	Modalités	Réponses
M2Q1	Dans quel (s) types(s) d'espace d'accueil êtes-vous pris en charge ?	1. Camp des réfugiés 2. Site identifié en zone rurale 3. Site identifié en zone urbaine 4. Au sein de la communauté hôte 5. Autre à préciser	/___/
M2Q2	Quels sont les principaux acteurs humanitaires intervenant dans le cadre de votre prise en charge ?	1. Etat du Cameroun 2. HCR 3. PAM 4. UNICEF 5. UNFPA 6. OIM 7. ALVF 8. Plan Cameroon 9. Autres (à préciser)	/___/
M2Q3	Quels sont les principaux domaines d'assistance mobilisés par ces acteurs ?	1. Secours nutritionnels 2. Sanitaire 3. Educatif 4. Administratif 5. Sécuritaire 6. Autres à préciser	/___/
M2Q4	Quels sont les autres types d'aides reçues ?	1. Alimentaire 2. Kits de cuisine 3. Kits hygiénique 4. Tentes 5. Matelas 6. Vêtements 7. Autres à préciser	/___/
M2Q5	Etes-vous satisfait (e) de l'assistance humanitaire des acteurs ?	1. Oui 2. Non	/___/
M2Q6	Voulez-vous être autonome de la prise en charge du HCR ?	1. Oui 2. Non	/___/
M2Q7	Etes-vous satisfait(e) de la protection que vous apporte l'état du Cameroun ?	1. Oui 2. Non	/___/
	Si non, qu'est-ce qui vous déplaît ?		/___/
M2Q8	Etes-vous satisfait de la protection du HCR et de l'assistance humanitaire et ses partenaires ?	1. Oui 2. Non	/___/

	Si non, qu'est-ce qui vous déplaît ?		/___/
--	--------------------------------------	--	-------

MODULE 3 : ACCES A L'EDUCATION

N°	Questions	Modalités	Réponses
M3Q1	Combien d'enfants en âge de fréquenter avez-vous ici ?		/___/
	Sont-ils tous scolarisés ?	Oui Non	/___/
M3Q2	Si non, pourquoi certains ne vont-ils pas à l'école ?	Manque de moyens Manque d'école Raisons familiales Autres	/___/
M3Q4	Les enfants éprouvent ils des difficultés à apprendre leurs leçons avec vous ?	Oui Non	/___/
	Si oui, quelles sont les motifs ?	Manque d'énergie électrique Manque de fournitures Manque de suivi Autres	/___/
M3Q5	A quelle distance se trouve l'école fréquenté par vos enfants	Dans le camp Hors du camp Autres	/___/
M3Q6	Recevez-vous souvent des appuis pour assurer l'accès à l'éducation de vos enfants ?	Oui Non	/___/
M3Q7	SI oui, de qui ?		/___/
M3Q8	SI oui, quelle est la nature de ces appuis ?		/___/

MODULE 4 : ACCES A LA SANTE

N°	Questions	Modalités	Réponses
M4Q1	Quelles sont les différentes maladies auxquelles vous êtes régulièrement exposé(e) dans votre zone d'accueil ?	1. Paludisme 2. Mal nutrition 3. Choléra 4. VIH/Sida 5. Typhoïde 6. Kwashiorkor 7. Méningite 8. Tuberculose 9. Epilepsie 10. Autres à préciser	/___/
M4Q2	Comment vous protégez vous contre le paludisme ?	1. Moustiquaire 2. Couverture 3. Insecticides 4. Assainissement autour des abris 5. Autres à préciser	/___/

M4Q3	Comment recevez-vous les soins de santé en cas de maladie ?	1. Automédication 2. Médecine traditionnelle 3. Tradi-praticien 4. Centre de santé/hôpital 5. Autres à préciser	/___/
M4Q4	Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'accès aux soins sanitaires ?	Manque de moyens Eloignement des centres de santé Sous équipement des centres de santé Cherté des soins de santé Autres	/___/

MODULE 5 : ACCES A L'EAU ET A LA NUTRITION

N°	Questions	Modalités	Réponses
M5Q1	Combien de repas consommez-vous par jour ?	1 2-3 Plus de 3	/___/
M5Q2	Quels sont les différents produits alimentaires que vous recevez ?	1. Riz 2. Maïs 3. Mil/Sorgho 4. Farine de blé 5. Haricot/petit pois 6. Huile 7. Sel 8. Sucre 9. Lait 10. Autres à préciser	/___/
M5Q3	Quelle est la fréquence de l'aide alimentaire que vous recevez ?	1. Chaque jour 2. Une fois par semaine 3. 1 à 2 fois par mois 4. Tous les 03 mois 5. Tous les 06 mois 6. Au-delà de 06 mois 7. Rarement	/___/
M5Q4	Cette aide alimentaire vous suffit-elle ?	1. Oui 2. Non	/___/
M5Q5		3.	/___/
M5Q5	Etes-vous souvent malade à cause de l'insuffisance ou de la mauvaise qualité des aliments ?	1. Oui 2. Non	/___/
M5Q6	Par quels moyens vous approvisionnez vous en eau ?	1. Rivières 2. Puits aménagé 3. Puits non aménagé 4. Forage 5. Robinets 6. Autres à préciser	/___/
M5Q7	Etes-vous abonné à la SNEC	1. Oui 2. Non	/___/

M5Q8	A quelle distance se situe le domicile par rapport au point d'eau	1. Moins de 100m 2. 100m 3. 200m 4. 400m 5. 50m 6. 400m 7. Plus de 500m	/___/
M5Q9	Ya-t-il souvent de files d'attente au point d'eau amélioré ?	1Oui 2 non	/___/
M5Q10	Quel est le temps mis au point d'eau potable le plus fréquente pour remplir un récipient	20min 30min 40min 50min 1h Plus d'1h	/___/
M5Q11	Qu'est le principale mode d'évacuation des eaux usées	1Rigole 2La latrine 3la cour Autre en à préciser	/___/
M5Q12	Quel est le principal mode d'évacuation de l'ordure ménagère de votre ménage	1. Fosse 2. Champ 3. Cours d'eau 4. Rigole	/___/
M5Q6	Pensez-vous que la consommation de l'eau de qualité douteuse peut être source des maladies	1. Oui 2. non	/___/
M5Q6	Quel sont les maladies hydrique que votre ménage à contracter	1. Typhoïde	/___/

MODULE 6 : ACCES AU LOGEMENT

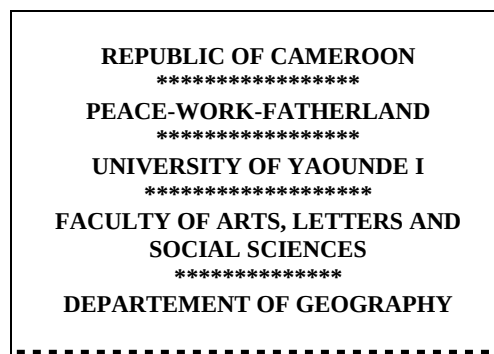
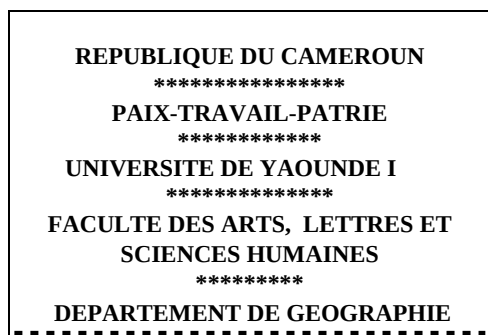
N°	Questions	Modalités	Réponses
M6Q1	Dans quels types d'abris vivez-vous ?	1. Tente 2. Abris durable 3. Autres à préciser	/___/
M6Q2	Nature des matériaux	Terre battue Planche Bâches Matériaux de récupération Autres	/___/
M6Q3	Etes-vous à l'aise dans ces abris ?	Oui Non	/___/
M6Q4	Si non, quelles sont les difficultés que vous rencontrez ici ?		/___/

MODULE 7 : PROTECTION DES REFUGIES

N°	Questions	Modalités	Réponses
M7Q1	Quel est le niveau de relation entre les populations d'accueil et la communauté des réfugiés ou des déplacés dont vous faites partie ?	1. Bon 2. Mauvais 3. acceptable	/___/
M7Q2	Quelle peut être la cause éventuelle de vos malentendus ?	1. Pression sur les ressources locales 2. Conflits fonciers 3. Conflits culturels 4. Xénophobie 5. autres	/___/
M7Q3	Etes-vous inquieté(e) et/ou attaqué(e) par des groupes étrangers dans votre espace d'accueil ?	1. Voleurs 2. Coupeurs de route 3. Voleurs 4. Kidnappeurs 5. Personnel humanitaire 6. Forces de l'ordre et de sécurité 7. Faction ou groupe armés 8. Pas du tout	/___/ /___/
M7Q4	Quel(s) autres(s) types de menaces êtes-vous l'objet dans votre espace d'accueil ?	1. Harcèlement sexuel 2. Trafic d'influence 3. Enlèvement d'enfants 4. Séquestration /Violence 5. Aucune	/___/ /___/
M7Q5	Existe-t-il des comportements répréhensibles entretenus par certains d'entre vous ?	1. Drogue 2. Bagarre 3. Viol/Vol 4. Abus d'alcool 5. Autres à préciser	/___/ /___/
M7Q6	Etes-vous sensibilisé(e) par le HCR sur vos droits et devoirs à l'égard de votre pays et espace d'accueil ?	1. Oui 2. Non	/___/
M7Q7	Souhaitez-vous changer de pays et/ou d'espace d'accueil pour les raisons suivantes :	1. Insécurité alimentaire 2. Insécurité physique 3. Insécurité juridique 4. Pas du tout	/___/
M7Q8	Des propositions suivantes, quelle est celle qui vous convient en priorité :	1. Rentrer dans votre pays 2. Trouver un autre pays d'accueil 3. Trouver un autre espace d'accueil 4. Résider et vivre au Cameroun 5. Aucune	/___/ /___/

MODULE 8 : PERSPECTIVES

N°	Questions	Modalités	Réponses
M8Q1	Comment avez-vous été accueillis ?	Bien Mal Indifférent	/___/
M8Q2	Quel type de relation avez-vous avec les autochtones ?	Amicale Conflictuelle Neutre Autres	/___/
M8Q3	Quelle sont les difficultés donc vous êtes confronté au quotidien :	Pauvreté Manque d'emploi Hostilité des autochtones Insécurité Rareté des ressources Accès difficile à la terre	/___/
M8Q4	Avez-vous l'impression d'être marginalisé dans certains secteurs ?	Oui Non	/___/
M8Q5	Si oui, lesquels ?	Travail Education Accès à la terre Santé Loisirs Autres	/___/
M8Q6	Avez-vous l'intention de rentrer dans votre pays à la fin de la crise ?	Oui Non	/___/
M8Q7	Si Non, pourquoi ?	Peur des reprises des guerres Bonheur au Cameroun Mariage Autres	/___/
M8Q8	Cochez 04 domaines d'assistance prioritaires pour lesquels vous souhaiteriez de grandes améliorations ?	1. Santé 2. Education 3. Alimentaire 4. Logement 5. Protection/Sécurité 6. Activité génératrice de revenus 7. Autres à préciser	/___/



ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRES ADRESSE AUX AUTOCHTONES A ZAMAY

NB : Les informations collectées dans le cadre de cette enquête seront essentiellement utilisées pour la rédaction de nos travaux de recherche. Le questionnaire qui vous est proposé ci-dessous s'inscrit dans le cadre de la rédaction de notre mémoire en Géographie dont la thématique « *L'accès des réfugiés aux services sociaux de base dans la localité de Zamay* »

Nous vous serons reconnaissants de l'attention que vous voudriez bien accorder à sa réalisation harmonieuse en nous apportant les éléments d'informations dont nous vous garantissons la confidentialité et l'anonymat. Ces informations ne seront utilisées qu'à des fins de notre recherche.

Nous vous remercions d'avance pour votre franche et sincère collaboration.

Localité de l'enquête :

Date de l'enquête :

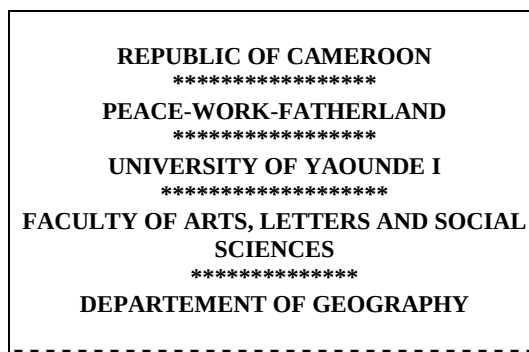
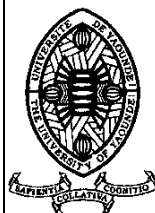
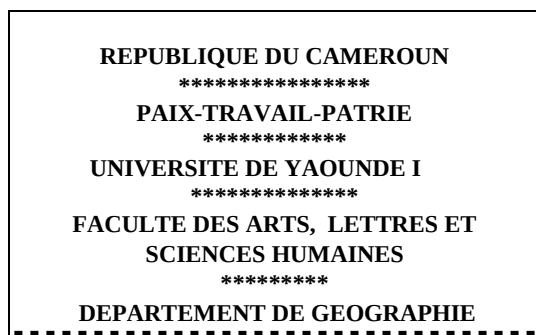
N° Questionnaire :

NB : Mettre le ou les numéros de la réponse juste

N°	QUESTIONS	MODALITES	REPONSES	SAUTS
IDENTIFICATION DE L'ENQUETE				
M1Q1	Sexe du répondant	1. Masculin 2. Féminin	/ _ /	
M1Q2	Age de l'enquêtée	1. [25-29] 2. [30-34] 3. [35-39] 4. [40-44] 5. [45-49]	6. [50-54] 7. [55-59] 8. [60-64] 9. [65-69] 10. [70 et +]	/ _ / _ /
M1Q3	Situation matrimoniale	1. Célibataire 2. Marié 4. Veuf (ve)	/ _ / _ /	
M1Q4	Groupe ethnique			
M1Q5	Région d'origine	Nord Adamaoua Centre Littoral Sud-ouest	Extrême Nord Sud Ouest Nord-Ouest Est	/ _ / _ /

N°	QUESTIONS	MODALITES	REPONSES	SAUTS
M1Q6	Quelle religion pratiquez-vous ?	1. Aucune 2. Catholique 3. Protestant 4. Pentecôtiste 5. Musulmane 6. Eglise de réveil 7. Témoin de Jéhovah 8. Bouddhiste 9. Autres	/ _ / _ /	
M1Q7	Quel est le niveau d'étude	1. Aucun 2. Primaire 3. Secondaire 4. Supérieur	/ _ / _ /	
M1Q8	Nombre de personnes dans le ménage	1. Moins de 5 3.7-10 2.5-7 4. Plus de 10	/ _ / _ /	
M1Q9	Nombre de femmes	1. Aucune 3-5 2. Moins de 3 Plus de 5	/ _ / _ /	
M1Q10	Caractéristiques de vos logements ?	1. Maison en parpaing 2. Maison en terre 3. Maison en planche 4. Semi dur 5. Poto poto 6. Autres	/ _ / _ /	
SITUATION DANS LA COMMUNE DE MOKOLO				
M1Q11	Depuis combien de temps cohabitez-vous avec les réfugiés ?	Moins de 1 an 1 – 3 ans 3-5 ans 5-7 ans Plus de 7 ans	/ _ / _ /	
M1Q12	Abritez-vous certains d'entre eux dans votre logement ?	Oui Non	/ _ / _ /	
	SI oui, pourquoi avez-vous accepté de les accueillir ?		/ _ / _ /	
M1Q13	Quelle est la nature de vos liens avec ces réfugiés que vous accueillez ?	Amical Familial Ethnique Aucun Autre	/ _ / _ /	
M2Q1	Quelle est la nature de vos relations avec les réfugiés dans le village ?	Amicale Conflictuelle Neutre (Indifférent) Autre	/ _ / _ /	
M2Q2	Si conflictuelle, Pourquoi ?	Ils sont envahissants Ils occupent nos terres Prolifération des fléaux sociaux Autres	/ _ / _ /	
M2Q3	Quelle sont les difficultés donc vous êtes confronté au quotidien suite à la présence de ces réfugiés?	Pauvreté Etroitesse du logement Insuffisance des ressources Accroissement de l'insécurité Conflits fonciers permanents Concurrences sur le marché du travail Autres (préciser)	/ _ / _ /	
M2Q4	Avez-vous des problèmes particuliers avec des déplacés qui sont chez vous ?	Oui Non	/ _ / _ /	
	Si oui, lesquels ?			
M2Q5	Avez-vous l'impression que depuis l'arrivée de ces déplacés chez vous votre	Oui Non	/ _ / _ /	

N°	QUESTIONS	MODALITES	REPONSES	SAUTS
	régime alimentaire a changé ?			
M2Q6	Si oui, comment ?	Réduction du nombre de repas/jour Réduction de la quantité de nourriture/personne Difficulté à varier les aliments Autres	/_//_/	
M2Q7	Avez-vous l'impression que depuis l'arrivée de ces déplacés chez vous vos relations avec les voisins ont changé	Oui Non	/_//_/	
M2Q8	Si oui, comment ?	Multiplication des conflits avec les voisins Hostilité des voisins Autres	/_//_/	
M2Q9	Avez-vous l'impression que depuis l'arrivée de ces déplacés chez vos conditions de vie ont changé ?	Oui Non	/_//_/	
M2Q10	Si oui, comment ?		/_//_/	
M2Q11	Avez-vous l'impression que depuis l'arrivée de ces réfugiés, l'accès à certains services sociaux de base a été amélioré. ?	Oui Non	/_//_/	
M2Q12	Si oui, lesquels	Accès à l'eau Accès à la santé Accès aux infrastructures routières Accès à la santé Autres	/_//_/	
M2Q13	Quelles stratégies préconisez-vous pour une meilleure prise en charge des réfugiés ?		/_//_/	



ANNEXE 4 : PROTOCOLE D'ENTRETIEN ELABORE DANS LE CADRE DES INTERVIEWS AVEC LES ACTEURS LOCAUX DU SECTEUR DE LA SANTE

NB : Les informations collectées dans le cadre de cette enquête seront essentiellement utilisées pour la rédaction de nos travaux de recherche. Le Présent guide d'entretien est conçu dans le cadre de notre recherche en vue de la rédaction de notre mémoire en Géographie dont l'intérêt thématique porte sur « *L'accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base dans la localité de Zamay* »

Trois axes de réflexion majeurs guident notre démarche. Il s'agit de :

- Présenter l'état des lieux sous forme de diagnostic de l'environnement socioéconomique qui encadre l'accès des réfugiés et autochtones aux services de santé à Zamay
- Ressortir les conditions et les difficultés d'accès des réfugiés et autochtones aux services de santé à Zamay
- Proposer les stratégies et mesures en vue d'améliorer les conditions d'accès des réfugiés et autochtones aux services de santé à Zamay.

Notre ambition est donc de trouver auprès de votre autorité des réponses nécessaires qui nous permettent une analyse rationnelle et cohérente de nos questions et de nos hypothèses de recherche. Les informations recueillies seront traitées en totale discrétion et ne pourront être exploitées que dans le cadre de cette recherche.

Nous vous remercions d'avance pour votre franche et sincère collaboration.

Nom et prénom(s) de l'enquêté :

Age de l'enquêté :

sexe de l'enquêté :

fonction de l'enquêté :

date de l'enquête :

Q1 : Quelle est l'état des lieux des services santé à Zamay ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q2 : Quelle appréciation faites-vous de l'accès des réfugiés et autochtones à ces services à Zamay ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q3 : Bénéficiez-vous de l'appui des acteurs humanitaires ? Si oui quelle est votre appréciation ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q4 : Quelles sont les problèmes qui entravent l'accès des réfugiés et autochtones aux services de santé à Zamay ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q5 : Quelles sont les obstacles qui entravent en particulier l'accès des réfugiés dans les services de santé ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q4 : Quelles sont les stratégies pertinentes proposeriez-vous en vue de l'amélioration des conditions d'accès des réfugiés aux services de santé à Zamay ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

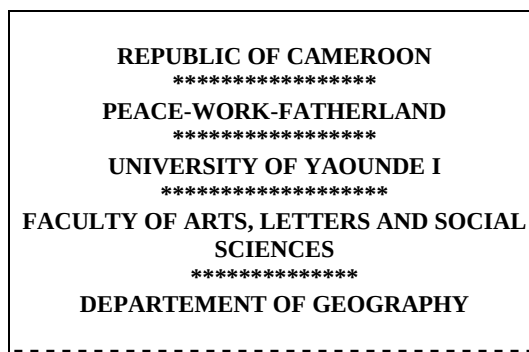
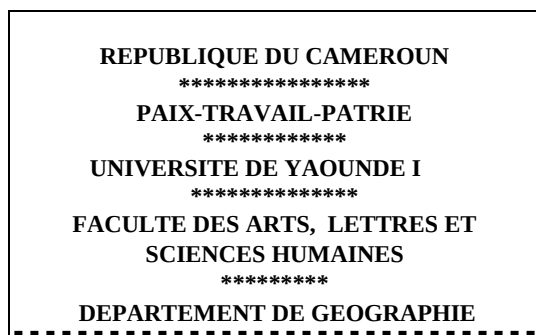
.....

.....

.....

.....

.....



ANNEXE 5 : PROTOCOLE D'ENTRETIEN ELABORE DANS LE CADRE DES INTERVIEWS AVEC LES ACTEURS LOCAUX DU SECTEUR DE L'EDUCATION

NB : Les informations collectées dans le cadre de cette enquête seront essentiellement utilisées pour la rédaction de nos travaux de recherche. Le Présent guide d'entretien est conçu dans le cadre de notre recherche en vue de la rédaction de notre mémoire en Géographie dont l'intérêt thématique porte sur « *L'accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base dans la localité de Zamay* »

Trois axes de réflexion majeurs guident notre démarche. Il s'agit de :

- Présenter l'état des lieux sous forme de diagnostic de l'environnement socioéconomique qui encadre l'accès des réfugiés et autochtones aux services éducatifs à Zamay
- Ressortir les conditions et les difficultés d'accès des réfugiés et autochtones dans le secteur de l'éducation à Zamay
- Proposer les stratégies et mesures en vue d'améliorer les conditions d'accès des réfugiés et autochtones aux services de santé à Zamay.

Notre ambition est donc de trouver auprès de votre autorité des réponses nécessaires qui nous permettent une analyse rationnelle et cohérente de nos questions et de nos hypothèses de recherche. Les informations recueillies seront traitées en totale discrétion et ne pourront être exploitées que dans le cadre de cette recherche.

Nous vous remercions d'avance pour votre franche et sincère collaboration.

Nom et prénom(s) de l'enquêté :

Age de l'enquêté :

sexe de l'enquêté :

fonction de l'enquêté :

date de l'enquête :

Q1 : Quelle est l'état des lieux du secteur éducatif à Zamay ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q2 : Quelle appréciation faites-vous de l'accès des réfugiés et autochtones à l'éducation à Zamay ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q4 : Quelles sont les problèmes qui entravent l'accès des réfugiés et autochtones dans votre secteur d'activité à Zamay ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....
.....
.....
.....
.....

Q3 : Que pensez- vous des difficultés d’insertion des réfugiés au sein des établissements scolaires ? Que faites-vous pour y remédier ?

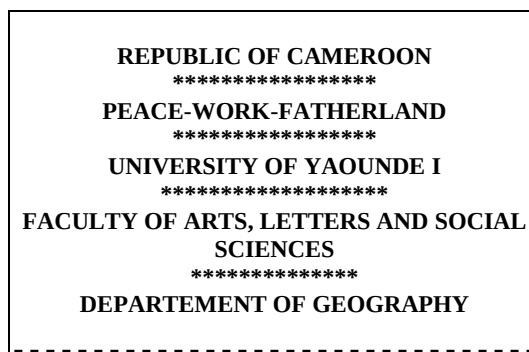
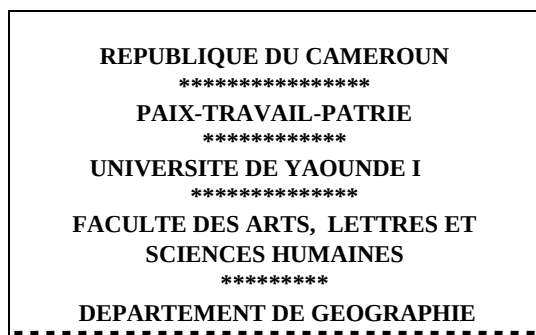
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Q3 : Bénéficiez-vous de l’appui des acteurs humanitaires ? Si oui quelle est votre appréciation ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Q4 : Quelles sont les stratégies pertinentes proposeriez-vous en vue de l’amélioration des conditions d’accès et d’épanouissement des réfugiés dans votre secteur d’activité à Zamay ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....



ANNEXE 6 : PROTOCOLE D'ENTRETIEN ELABORE DANS LE CADRE DES INTERVIEWS AVEC LES AUTORITES TRADITIONNELLES ET ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE

NB : Les informations collectées dans le cadre de cette enquête seront essentiellement utilisées pour la rédaction de nos travaux de recherche. Le Présent guide d'entretien est conçu dans le cadre de notre recherche en vue de la rédaction de notre mémoire en Géographie dont l'intérêt thématique porte sur « *L'accès des réfugiés et autochtones aux services sociaux de base dans la localité de Zamay* »

Trois axes de réflexion majeurs guident notre démarche. Il s'agit de :

- Présenter l'état des lieux sous forme de diagnostic de l'environnement socioéconomique qui encadre l'accès des réfugiés aux services sociaux de base à Zamay
- Ressortir les conditions et les difficultés d'accès des réfugiés aux services sociaux de base à Zamay
- D'analyser les enjeux et les défis inhérents à l'accueil et à la protection des réfugiés à Zamay
- Proposer les stratégies et mesures en vue d'améliorer les conditions d'accès des réfugiés aux services sociaux de base à Zamay.

Notre ambition est donc de trouver auprès de votre autorité des réponses nécessaires qui nous permettent une analyse rationnelle et cohérente de nos questions et de nos hypothèses de recherche. Les informations recueillies seront traitées en totale discrétion et ne pourront être exploitées que dans le cadre de cette recherche.

Nous vous remercions d'avance pour votre franche et sincère collaboration.

Nom et prénom(s) de l'enquêté :

Age de l'enquêté :

sexe de l'enquêté :

fonction de l'enquêté :

date de l'enquête :

Q1 : Quelle est l'état des lieux de la situation migratoire à Zamay ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q2 : Quelle est votre appréciation sur les services sociaux de base à Zamay ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q3 : Quel est le degré d'insertion et d'accès des réfugiés aux services sociaux de base ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q4 : Pensez-vous qu'il ya une équité sur l'accès des réfugiés et autochtones aux différents services sociaux de base ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q5 : Quels sont les problèmes rencontrés entre les réfugiés et autochtones sur l'accès aux services sociaux de base ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q6 : Face à ces problèmes, quels solutions préconiserez vous ?

.....

.....

.....

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
RESUME.....	iv
ABSTACT.....	v
SOMMAIRE.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES PLANCHES.....	ix
LISTE DES PHOTOS.....	ix
SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	x
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE.....	3
1. Contexte de l'étude.....	3
2. Justification.....	5
II. DELIMITATION.....	6
1. Délimitation thématique.....	6
2. Délimitation temporelle.....	6
3. Délimitation spatiale.....	7
III. PROBLEMATIQUE.....	8
IV. QUESTIONS DE RECHERCHE.....	9
1. Question principale.....	9
2. Questions secondaires.....	9
V. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	9
1. Objectif principal.....	9
2. Objectifs secondaires.....	9
VI. HYPOTHESE DE RECHERCHE.....	10
1. Hypothèse principale.....	10
2. Hypothèses spécifiques.....	10
VII. CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE.....	10
1. Cadre conceptuel.....	10
b. L'accessibilité.....	11
c. Service sociaux de base.....	11
c. Réfugié.....	14

d. Autochtones	14
2. Cadre théorique	15
a. Théorie de l'accessibilité.....	16
b . Théories des fonctions de la migration	17
c. Théorie des besoins de Maslow	18
d. Théorie des besoins de William	19
VIII. REVUE DE LA LITTERATURE.....	20
IX. INTERET DU SUJET.....	27
1. Intérêt théorique ou scientifique.....	27
2. Intérêt professionnel et personnel	27
X. METHODOLOGIE	27
1. Collecte des données	30
a. Données de source secondaire	30
b. Données primaires	31
c. Traitement et analyse des données	35
1. Difficultés temporelles et spatiales	39
2. Difficultés Administratives	39
3. Difficultés socioculturelles.....	39
CHAPITRE I : ETAT DES LIEUX DES SERVICES SOCIAUX DE BASE DANS LA LOCALITE DE ZAMAY	42
I. PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN DE ZAMAY	42
I. 1. Le milieu physique de Zamay	42
I. 1.1. Le climat de Zamay	42
I. 1. 2. Les températures et les précipitations	43
I. 1. 2. 3. Les vents	45
I. 1. 4.1. Relief.....	45
I. 1. 4.2. Sol	46
I. 1. 4.3. Faune, flore et hydrographie	48
I. 1. 4.5. Flore	51
I. 1. 4.6. Hydrographie	52
I. 2.1. Situation démographique de Zamay	54
I. 2.2. Les religions et leur relation	54
I. 1. La mobilité de la population	54
I. 3. LES PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES	55
I. 3. 1. Agriculture	55

I. 3 2. L'élevage.....	57
I Artisanat.....	59
I.4. ETAT DE LIEUX DE SERVICES SOCIAUX DE BASE A ZAMAY	59
I.4. 1. Les infrastructures scolaires.....	59
I. 3. 2. Les infrastructures sanitaires.....	63
I.3.3. Infrastructures en eau, assainissement	64
1. 3. 5. Infrastructures de logements	67
1. 3. 6. Infrastructures d'électricité	69
1. 3. 9. Infrastructures sécuritaires	70
CHAPITRE II : LE NIVEAU D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ENTRE LES REFUGIES ET AUTOCHTONES.....	74
II. 1. Accès aux services sociaux de base : l'éducation.....	74
II. 2. Accès aux services sociaux de base : la santé	79
II. 3. Accès à l'eau, hygiène et assainissement	83
II. 3. 1. Accès à l'eau.....	83
II. 3 . 2. Accès l'assainissement	89
II. 4. Accès aux services sociaux de base : logement.....	91
II. 5. Accès aux services sociaux de base : l'électricité	95
II. 6. Accès aux services sociaux de base : la sécurité	97
II. 7. Importance des services sociaux de base pour l'intégration et le bien-être.....	100
II.8. Accès à l'éducation.....	100
II. 9. Accès aux soins de santé de qualité	100
II. 10. Eau potable, hygiène et assainissement	100
II. 11. Accès aux logements	101
II. 12. Accès à la sécurité	101
CHAPITRE III : LES IMPACTS DES INEGALITES D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE SUR LES REFUGIES ET LES AUTOCHTONES.	102
III. LES CONSEQUENCES DES INEGALITES D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE SUR REFUGIES ET AUTOCHTONES A ZAMAY	102
III.1. Les conséquences des disparités d'accès à l'éducation sur les réfugiés et les peuples autochtones à Zamay.....	102
III.2. Les répercussions des disparités d'accès aux services de santé sur les réfugiés et les autochtones de Zamay.....	104
III. 4. Les conséquences des disparités d'accès à l'eau entre les réfugiés et populations autochtones à Zamay.....	105
III. 5. Impact des inégalités d'accès à l'hygiène et assainissement sur les réfugiés et les autochtones à Zamay.....	106

III.6. L'inégalité d'accès aux logements : l'une de cause du développement des habitations précaires	107
III. 7. Les conséquences des inégalités d'accès à l'électricité sur les réfugiés et les autochtones : une perspective critique	109
III. 10. Les répercussions des disparités en matière de sécurité sur les réfugiés et les populations autochtones à Zamay	111
CHAPITRE IV : PERSPECTIVES EN VUE DE L'OPTIMISATION DE L'ACCES EQUITABLE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ENTRE REFUGIES ET AUTOCHTONES DANS LA LOCALITE DE ZAMAY.....	115
IV. 1. Perspectives pour un meilleur accès à l'éducation.....	115
IV. 2. Promouvoir l'équité dans l'accès aux services de santé à Zamay : défis et opportunités pour les réfugiés et les populations autochtones	116
IV. 3. Accès à l'eau potable à Zamay : Enjeux et perspectives pour les réfugiés et les populations autochtones	117
VI. 4. Hygiène et assainissement à Zamay : Défis et opportunités pour les réfugiés et les populations autochtones	118
VI. 5. Cadre juridique.....	119
VI. 6. Cadre institutionnel	120
VI. 8. Accès équitable au logement à Zamay : Enjeux commun pour les réfugiés et les populations autochtones	120
VI. 9. Electrification inclusive à Zamay : Défis et opportunités pour les réfugiés et les populations autochtones	121
VI. 12. Perspectives d'accès à la Sécurité	122
VI. 13. Le cadre légale et institutionnel des services sociaux de base	122
DISCUSION.....	124
CONCLUSION GENERALE	126
BIBLIOGRAPHIE	132
ANNEXES.....	142
TABLE DES MATIERES	146